# PROJET SOCIAL

# 2015 - 2018

## Groupe Technique Local

## du mardi 18 novembre 2014

Centre Social de Tasdon Bongraine Les Minimes
1 Allée Marie-Claude Mémon 17000 La Rochelle
Tel : 05 46 44 24 08
Site Internet : centresocial-tasdon-bongraine-les minimes.fr

# SOMMAIRE


**I INTRODUCTION** **Page 4**

**1) Un renouvellement de projet problématique** **Page 4**

**2) Elaboration du projet : une construction collective concentrée** **Page 6**

**II POINT D'ETAPE** **Page 10**

**1) Un pilotage démocratique de l'association de nouveau efficient** **Page 10**

**2) Une clarification administrative en cours** **Page 12**

**3) Une gestion des ressources humaines recadrée** **Page 13**

**4) Une révision progressive de la structure financière** **Page 15**

**5) Une dynamique de projet maintenue** **Page 16**

**III UN PROJET ARTICULE AUTOUR DE 3 PRINCIPALES MISSIONS**

**1) Valeurs et principes d'actions** **Page 19**

**2) Finalité et missions** **Page 22**

**3) Objectifs, évaluation et plan d'actions** **Page 24**

Arbre à objectifs

Outils et démarche d'évaluation Page 25

**3.1 LIEN SOCIAL** **Page 27**

**Objectif 1 : Impulser et soutenir des initiatives locales** **Page 27**

*Action 1 : communiquer plus efficacement* *Page 28*

*Action 2 : l'accueil, c'est l'affaire de tous* *Page 30*

*Action 3 : des évènements de quartier mobilisateurs* *Page 32*

*Action 4 : prendre en compte le public étudiant* *Page 34*

**Objectif 2 : Contribuer à rompre l'isolement** **Page 35**

*Action 5 : rencontres loisirs « qu'est-ce qu'on fait ? »* *Page 36*

*Action 6 : tables d'hôtes* *Page 38*

*Action 7 : un jardin partagé* *Page 40*

*Action 8 : une retraite active* *Page 42*

**Objectif 3 : Concourir à l'insertion socio-professionnelle de personnes en difficulté et lutter contre la fracture numérique**

*Action 9 : accompagnement social* *Page 45*

*Action 10 : insertion professionnelle* *Page 48*

*Action 11 : coup de pouce 16/25 ans* *Page 50*

*Action 12 : l'informatique au service des habitants* *Page 52*

**Objectif 4 : Amener des habitants à devenir acteur de leur santé**

*Action 13 : action prévention santé* *Page 54*

**3.2 FAMILLES/PARENTALITE** **Page 56**

**Objectif 1 : Mettre en œuvre des moyens de garde complémentaires adaptés aux besoins des familles**

*Action 14 : de nouvelles modalités d'accueil pour les deux haltes garderie* *Page 58*

*Action 15 : un centre de loisirs en évolution* *Page 60*

**Objectif 2 : Organiser et animer avec les familles des temps de détente et de plaisirs, partagés entre les parents (au sens large) et leurs enfants**
*Action 16 : sorties familles et séjours de vacances* *Page 62*
*Action 17 : animation salle d'attente PMI et ateliers parents- enfants* *Page 64*

**Objectif 3 : Apporter un soutien éducatif aux parents en établissant des relations de confiance propices aux échanges, basées sur l'écoute et la valorisation de leurs compétences**
*Action 18 : implication des parents* *Page 66*
*Action 19 : accompagnement à la scolarité* *Page 68*
*Action 20 : modules parentalité et soirées thématiques* *Page 70*

**Objectif 4 : Tisser des solidarités entre les familles, notamment en favorisant des échanges de services et de biens matériels**
*Action 21 : échanges de services* *Page 72*

**3.3 EDUCATION** **Page 74**

**Objectif 1 : Accompagner l'enfant de 0 à 11 ans dans son développement et la découverte des autres**
*Action 22 : des structures petite enfance complémentaires* *Page 76*
*Action 23 : centre de loisirs et accueil périscolaire* *Page 78*

**Objectif 2 : Accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte, entre 11 et 18 ans**
*Action 24: « passerelle 11-13 ans »* *Page 82*
*Action 25 : 14/17 ans, une action éducative concertée* *Page 84*

**4) DES MOYENS AU SERVICE DU PROJET** **Page 86**

**Objectif 1 : Consolider la gouvernance associative** **Page 87**
*Action 26 : un pilotage associatif renforcé*
*Action 27 : améliorer les liens salariés / administrateurs* *Page 88*

**Objectif 2 : Poursuivre la structuration des ressources humaines**
*Action 28 : une maîtrise accrue de la fonction employeur* *Page 89*

**Objectif 3 : Equilibrer le budget de fonctionnement et progressivement reconstituer les réserves financières** **Page 90**
*Action 29 : retrouver l'équilibre financier et une trésorerie suffisante*

**Objectif 4 : Obtenir des locaux pleinement adaptés à nos activités et les moyens de les entretenir** **Page 92**
*Action 30 : des locaux entretenus et fonctionnels* *Page 93*

**IV CONCLUSION** **Page 94**

**V ANNEXES** **Page 95**

1) Statuts du 15 mai 2014 Page 96
2) Composition du Conseil d'Administration Page 103
3) Fiche de poste direction Page 104
4) Organigramme du personnel Page 108
5) Procédures comptables Page 109
6) Charte des centres sociaux Page 110
7) Charte de l'éducation populaire Page 112
8) Budget prévisionnel 2015 et programmation budgétaire 2016 / 2017 / 2018 Page 113

# I INTRODUCTION

## 1) Un renouvellement de projet problématique

Le 5 avril 2011, l'évaluation du projet social 2008 - 2011 était présentée aux membres du Groupe Technique Local qui ont émis les remarques suivantes :

*« Si globalement les partenaires saluent le travail d'évaluation effectué par le centre social, ils expriment aussi des regrets et observent des manques.*

*Pour la CAF, l'administratrice présente fait part de son attente d'une évaluation plus pragmatique, en lien avec les objectifs posés en 2007, et de son souhait d'avoir dans le projet à venir une vision claire sur les difficultés du territoire et sur les réponses apportées en terme d'action.*

*Le Conseil Général souligne le gros travail effectué sur les valeurs et la place des uns et des autres. Il constate cependant un manque d'éléments quantitatifs pour mesurer l'efficacité de ce qui s'est passé pendant 4 ans. Pour illustrer son propos, il prend l'exemple du partenariat. L'évaluation fait état d'un large partenariat mais ne précise pas le contenu de ce partenariat. L'implication des habitants n'est pas visible dans le document, quelle place ont-ils eu dans l'évaluation, dans les actions, dans les instances de l'association…*

*La ville confirme le bon partenariat opéré entre le centre social, les habitants et la commune. Elle s'interroge sur la diminution de l'équipement d'accueil du jeune enfant « Mini Club ». Elle apprécie la lecture du centre social sur les faits marquants du territoire qui démontre sa capacité à prendre du recul. Elle fait état des concertations en cours sur la mutualisation des moyens à propos par exemple des périodes de fermeture. Elle insiste sur la nécessité d'avoir une analyse lucide du territoire pour pouvoir mettre en œuvre un projet en adéquation avec les besoins. Notamment sur la question de la jeunesse, il devient crucial de préciser les modalités d'intervention de chacun.*

*La Fédération des Centres Sociaux évoque un phénomène de balancier concernant l'évaluation. Après les débats entre bilan d'activité et dévaluation d'un projet, les choses ont évolué. Aujourd'hui, la tendance est sans doute à se distancier trop des choses. Vis-à-vis de ce problème observé par les partenaires, la Fédération met en parallèle cette situation avec le déficit de communication souligné par le centre lui-même. Enfin, elle voit deux enjeux qui ressortent de l'évaluation sans être formulés expressément : l'adéquation des besoins et des réponses en matière de petite enfance et la question de la jeunesse. »*

Le Groupe Technique Départemental donne finalement l'avis suivant :
*« Le nouveau projet devra s'appuyer sur la déclinaison du référentiel d'évaluation. Le diagnostic devra être argumenté en particulier sur les problématiques jeunesse et enfance. L'agrément « Education Populaire » devra être mis en place. »*

La présentation du nouveau projet a lieu le 15 novembre 2011. La Commission Sociale de la CAF du 15 décembre 2011 décide de prolonger d'une année l'agrément et de ne pas agréer le projet.

Les partenaires précisent leurs attentes lors d'une rencontre avec l'association le 11 janvier 2012 :
*« Il conviendra :*
*1- de partager le diagnostic des besoins d'intervention avec les partenaires*
*2- de préciser les objectifs d'intervention*
*3- de clarifier avec les partenaires les articulations d'intervention*
*4- de rendre visible la stratégie de sortie du déficit budgétaire*
*5- d'avoir une présentation qui clarifie une logique de raisonnement en lien avec la logique méthodologique du référentiel : analyse - objectif - hypothèse - stratégie - moyens (humains, budget et locaux)*

Le Groupe Technique Départemental, réuni le 22 mai 2012, demande un point d'étape intermédiaire avant la présentation du prochain projet social :
*« - sur l'analyse de l'état des lieux, les objectifs et la déclinaison d'actions,*
*- sur le partenariat et la complémentarité d'intervention avec les acteurs locaux*
*- sur le plan de l'organisation interne, de l'implication des salariés et des instances associatives*
*- sur la stratégie de sortie du déficit budgétaire. »*

La présentation du nouveau projet amène de nouveau les Administrateurs de la CAF, lors de la Commission Sociale du 6 décembre 2012, de prolonger d'un an « *de façon dérogatoire et exceptionnelle* » l'agrément. Dans un courrier du 12 décembre, Marie-Elisabeth Chevallier, Présidente de la CAF, motive cette décision :
*« L'agrément sur une année intervient après une première prolongation qui n'a pas donné satisfaction sur plusieurs points qui me semblent incontournables :*
*- la fonction employeur de l'association vis-à-vis de sa direction, afin de piloter la problématique du diagnostic territorial*
*- les modalités d'évaluation du projet*
*- la mise en adéquation du projet et des moyens affectés*
*- une organisation administrative facilitant le suivi et le rendu du budget.*
*Je vous remercie de produire un écrit complémentaire […] traduisant les évolutions attendues et précitées. »*

L'association se remet au travail et recrute en septembre 2013 un nouveau directeur pour une prise de fonction en début d'année 2014. Pour la troisième fois, un nouveau projet est présenté aux partenaires le 5 novembre 2013. Le Groupe Technique Local considère ce projet comme une base perfectible qui reste à structurer. Un agrément d'un an est attribué par la CAF et un nouvel écrit complémentaire demandé, en vue d'un agrément pluriannuel, afin de :
*« - Préciser l'organigramme et les Délégations Conseil d'Administration / Direction / Equipe*
*- Donner une visibilité budgétaire pluriannuelle*
*- Définir précisément les objectifs opérationnels et les modalités d'évaluation »*

Le présent document vise donc à satisfaire ces demandes :

- La démarche mise en place pour actualiser le projet, basée sur la concertation et la coopération, démontre la capacité retrouvée de l'association de mobiliser des bénévoles, des Administrateurs, des salariés, des participants, des habitants, des acteurs locaux et des partenaires institutionnels.

- De premiers éléments seront ensuite apportés au travers de la présentation de ce qui a été réalisé depuis 1 an, car les acteurs de l'association se sont fortement impliqués pour faire évoluer le fonctionnement de l'association et conduire efficacement les actions prévues.

- Le projet social, restructuré et enrichi, définit avec clarté nos objectifs pour les 4 prochaines années et leurs déclinaisons opérationnelles au travers des fiches action. L'évaluation, sous forme de tableaux de bord, nous permettra d'apprécier avec objectivité le travail réalisé.

- Enfin, un scénario budgétaire de sortie de crise, réaliste mais incertain, a été élaboré. La projection économique présentée jusqu'en 2018 intègre principalement des mesures d'économie et quelques pistes de développement.

## 2) Elaboration du projet : une construction collective concentrée

4 ans maintenant que la procédure de renouvellement du projet social a débuté. La dernière étape de ce long processus a consisté à reprendre le projet actuel, sans le refaire, notamment en considérant le diagnostic suffisamment avancé pour constituer un socle probant à nos analyses et réflexions. Nous avons cherché à :

- Réorganiser le projet en redéfinissant des missions prioritaires
- Préciser les objectifs généraux et opérationnels par secteur d'activité
- Rendre cohérent le plan d'action avec ces objectifs
- Proposer une méthode et des outils d'évaluations opérationnelles
- Mettre en évidence des perspectives
- Vérifier l'adéquation des moyens disponibles avec les ambitions du projet

La progression des travaux, nourrie par les formations de Sandrine Piette (préparant le Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport) et d'Elodie Menu (adaptation à la fonction de Référente famille), a été suivie de très près par les Administrateurs. 6 réunions du Conseil d'Administration, entre le 20 mai et le 4 novembre lui ont été en partie consacrées. Les membres du Bureau ont pour leur part assuré le pilotage de la démarche, coordonnée par le directeur.

Afin de ne pas décourager ni épuiser les bénévoles et les salariés du Centre Social, une méthode de travail participative mais condensée a été mise en place. Des réflexions menées en interne, dans le cadre de commissions et de séminaires, ont été croisées avec les attentes des habitants et des partenaires, lors de trois rencontres thématiques. Ces thématiques représentent des enjeux importants pour le futur projet :

- **Petite enfance / parentalité** : nos deux haltes garderies, en particulier le Mini-Club, ont un taux d'occupation inférieur à 70%, ne répondant plus aux exigences de la CAF et de la ville. Cette fréquentation insuffisante met en évidence l'inadéquation du service proposé avec les besoins des familles.

- **Jeunesse** : il apparait nécessaire de clarifier nos objectifs auprès de ce public, préciser la complémentarité de nos interventions avec celles des acteurs éducatifs locaux, et réaliser un point d'étape concernant l'expérimentation de la « passerelle 11 - 13 ans ».

- **Famille / insertion** : les objectifs de nos interventions et les publics ciblés, notamment les séniors, doivent être redéfinis.

La démarche a mis à contribution de nombreuses personnes pendant 6 mois.

1°) **Avant l'été,** réunion des 3 commissions constituées de salariés et de bénévoles, pour :

- se ressaisir des éléments disponibles (évaluation, diagnostic, contexte, projet actuel)
- ébaucher des pistes
- préparer une réunion « plénière » (invitation de partenaires et animation de la rencontre)

2°) **En septembre,** réunions plénières associant des habitants et des partenaires (échanges, débats, idées, propositions)

**Petite enfance / parentalité**

**Préparation le vendredi 6 juin** par des salariés : Anaïs DOMENGE, Hélène LAFOND et Éric THOMASSIN

**1°) Commission le mardi 24 juin à 20h**

Administrateurs : Christine CHEVALLIER, Jessica DULAUROY, Béatrice MORILLON, Sandrine CANTIN et Valérie GUILHEM (association les « P'tits Galopins »)
Salariés : Anaïs DOMENGE, Hélène LAFOND, Sandrine ORIONOT, Elodie MENU et Éric THOMASSIN

**2°) Plénière le jeudi 25 septembre à 18h30**

Partenaires : Catherine CHAPON PHELUT (chef du service municipal petite enfance), Sylvaine CARREIRA (conseillère technique à la CAF), Marie-Lucile BONNEAU (puéricultrice de la Protection Maternelle Infantile)
Un parent de la Halte-garderie : Pierrine GEISS CADIERE
Administrateurs : Isabelle ESTUPINO, Renée TOUCHET, Jessica DULAUROY, Christine CHEVALLIER, Béatrice MORILLON
Salariés : Anaïs DOMENGE, Hélène LAFOND, Sandrine ORIONOT et Éric THOMASSIN.

**Jeunesse**

**Préparation le jeudi 12 juin** avec des administrateurs (Jean-Claude GUYET, Annick MALOD) et des salariés (Sandrine PIETTE, Xavier VALER et Éric THOMASSIN)

**1°) Commission le mardi 24 juin à 9h**

Administrateurs : Jean-Claude GUYET, Joseph BROCHET, Renée TOUCHET et Annick MALOD
Salariés : Xavier VALER, Sandrine PIETTE, Nathalie MALECOT, Aurélia DEFLOU et Éric THOMASSIN

**2°) Plénière,** lors d'une réunion du « groupe terrain »**, lundi 29 septembre à 18 h**
Partenaires :
- Sylvaine CARREIRA (conseillère technique à la CAF) ;
- des travailleurs sociaux **du Centre Communal d'Action Sociale :** Maria DE BRITO GONCALVES (responsable de service), Jocelyne GOULARD (directrice des interventions sociales), Catherine HELOL (référente interventions sociales) et Nadia JAHOUNY (coordinatrice du suivi social) ;
- Brigitte GUILLOT (déléguée Adjointe de la DT La Rochelle - Ré) ;

Acteurs locaux : Jean-Pierre RUIZ (principal adjoint du collège Camus), David PERCHE (agent développement service jeunesse de la ville de La Rochelle), Philippe MORVAN (directeur d'EOLE), Sarah LAGORRE (AFEV)
Jeunes adhérents : Florian MARTIN, Guillaume BOCQUET, Flavien MAINGOT
Administrateurs : Evelyne RAVARIT, Jean-Claude GUYET, Jo BROCHET, Renée TOUCHET, Annick MALOD
Salariés : Xavier VALER, Sandrine PIETTE, Nathalie MALECOT et Éric THOMASSIN

**Famille / insertion**

**Préparation le jeudi 12 juin** avec la Présidente Evelyne RAVARIT et des salariés : Elodie Menu, Magali ECHELARD et Éric THOMASSIN

**1°) Commission le mardi 17 juin à 14h**
Administrateurs : Evelyne RAVARIT, Danielle LALAGÜE-GENAT, Anne-Marie DUQUEAN
Une nouvelle habitante du quartier : Mme DELTEIL
Salariés : Elodie MENU, Magali ECHELARD et Éric THOMASSIN

**2°) Plénière le mardi 23 septembre à 14h**
Partenaires :
- des travailleurs sociaux **du Conseil Général** : Valérie BARTHELEMY (chargée de mission service DEFAS), Brigitte GUILLOT (déléguée Adjointe de la DT La Rochelle - Ré), Mylène CAPPE, Nathalie DUBOIS, Blandine PELLETIER, Séverine BEAUDRY (assistantes sociales)
- des travailleurs sociaux **du Centre Communal d'Action Sociale :** Maria DE BRITO GONCALVES (responsable de service) et Idalina DA CUNHA (conseillère en économie Sociale et familiale)

Une adhérente : Marie-Noëlle LANGLOIS, représentante de l'association « Solidarités Nouvelles face au Chômage »
Administrateurs : Evelyne RAVARIT, Isabelle ESTUPINO, Renée TOUCHET, Danielle LALAGÜE-GENAT, Nicole CARIOU
Salariés : Nadine MAILLET, Elodie MENU, Magali ECHELARD et Éric THOMASSIN

**Un quatrième chantier, consacré à la structuration/consolidation financière du Centre Social**, a été co-piloté par les Trésoriers et le directeur lors des commissions financières mensuelles, avec la participation de plusieurs administrateurs.
**Le mercredi 16 juillet** : ajustement du Budget Prévisionnel 2014 en prenant pour référence le réalisé au 30 juin. Etude et validation du Budget Prévisionnel 2015.
**Le mercredi 10 septembre :** finalisation des fiches action « *retrouver l'équilibre financier et une trésorerie suffisante » et « des locaux entretenus et fonctionnels »*
Administrateurs : Mireille PERRIER, Jo BROCHET, Marie-Pierre MATIFAS,
Salariés : Aurélia DEFFLOU et Éric THOMASSIN

**En juillet**, poursuite de la réflexion (notamment lors d'une séance de « cogitation » le jeudi 10 juillet à 17 h (avec Jessica DULAUROY, Christine CHEVALLIER, Mireille PERRIER, Jo BROCHET et Éric THOMASSIN) et début de la rédaction. Une première mouture est diffusée auprès des administrateurs.

**Lundi 1er septembre** de 9h à 16h30**, la « journée de rentrée »** a rassemblé plus de 30 participants pour faire un bilan d'étape de la construction du projet et élaborer, en petits groupes, des fiches action ainsi que leurs critères et indicateurs d'évaluation.
Des administrateurs : Evelyne RAVARIT, Isabelle ESTUPINO, Mireille PERRIER, Renée TOUCHET, Marie-Pierre MATIFAS, Annick MALOD-PANISSET, Anne-Marie DUQUEAN, Danielle LALAGÜE-GENAT, Christine CHEVALLIER, Jean-Michel HAVY, Jessica DULAUROY
Des salariés : Nadine MAILLET et Marine COTHENET (secrétaires d'accueil) ; Hélène LAFOND, Sandrine ORIONOT, Éric BILLY, Stéphanie RENAUD (+ Philippe en stage), Anaïs DOMENGE, Marion LEMASSON (petite enfance) ; Nathalie MALECOT, Laetitia LETANG, Chloé PLANCHON, Alexia DENIS et Angèle CHATAIN (enfance) ; Xavier VALER et Sandrine PIETTE (jeunesse) ; Elodie MENU, Magali ECHELARD et Maxime DROUIN (familles /adultes), Aurélia DEFLOU et Éric THOMASSIN (administration).

Les fiches action et les tableaux de bord ont ensuite été élaborée par les responsables de secteur et la direction.

**Samedi 11 octobre** de 9h à 16h**,** un **« Séminaire »** a réuni une nouvelle fois administrateurs salariés pour s'approprier le « point d'étape » (présenté dans les pages suivantes) et les synthèses des plénières, terminer la rédaction des fiches action, valider techniquement et politiquement la structure de nouveau projet associatif**.**
Des administrateurs : Evelyne RAVARIT, Jean-Claude GUYET, Isabelle ESTUPINO, Mireille PERRIER, Catherine DELGAL, Renée TOUCHET, Nicole CARIOU, Juliette LIBERT, Marie-Pierre MATIFAS, Annick MALOD-PANISSET, Christine CHEVALLIER, Jessica DULAUROY, Béatrice MORILLON
Des salariés : Nadine MAILLET (secrétaire d'accueil) ; Hélène LAFOND, Sandrine ORIONOT, Éric BILLY, Stéphanie RENAUD (+ Philippe en stage), Anaïs DOMENGE, (petite enfance) ; Nathalie MALECOT, François CHAUVIN, Laetitia LETANG, Chloé PLANCHON, Alexia DENIS, Camille BERNARDIN et Angèle CHATAIN (enfance) ; Xavier VALER et Sandrine PIETTE (jeunesse) ; Elodie MENU, Magali ECHELARD et Maxime DROUIN (familles /adultes), Aurélia DEFLOU et Éric THOMASSIN (administration)

Le projet a ensuite fait l'objet d'une relecture collective. Enfin **le 4 Novembre,** la rencontre avec les partenaires du Groupe Technique Local a été préparée lors d'un **Conseil d'Administration élargi.**

Ces nombreuses rencontres, de différents formats (petits groupes, commissions, réunions plénières, séminaires…), à différents moments (en journée, le soir, le samedi), en interne ou avec des partenaires, ont été fructueuses. Le projet du Centre Social, ainsi collectivement revisité et fortement enrichi, est présenté dans la troisième partie de ce document. Auparavant, nous dressons un bilan synthétique des différentes actions qui ont été engagées et réalisées en 2013 / 2014, période de prolongation d'un an de l'agrément « Centre Social ».

# II POINT D'ETAPE

Nous avons été particulièrement actifs au cours de l'année écoulée. Conscients de l'urgence de la situation, nous avons agi rapidement mais méthodiquement, avec le soutien de nos partenaires, pour améliorer le fonctionnement du Centre Social dans plusieurs domaines : la gouvernance et l'administration de l'association, l'organisation des ressources humaines, le suivi et l'amélioration de la situation financière. Ces évolutions structurelles, toujours en cours actuellement, ne se sont pas faites au détriment de la mise en œuvre du projet de l'association : les acteurs du Centre Social ont continué à porter une dynamique positive sur les quartiers.

## 1) Un pilotage démocratique de l'association de nouveau efficient

En 2014, les instances ont continué de se réunir à un rythme très soutenu : un Conseil d'Administration par mois et un Bureau pratiquement toute les semaines. De nouvelles modalités de fonctionnement ont été mises en place pour améliorer la vie démocratique au sein du Centre Social :

☑ Les règles garantissant un fonctionnement constructif des instances ont été rappelées : respect des personnes et des points de vue, échanges constructifs d'arguments, confidentialité des échanges… Ces règles ont été expliquées aux nouveaux administrateurs et progressivement appliquées.

☑ Un compte-rendu de chaque Conseil d'Administration est maintenant systématiquement rédigé par la secrétaire de l'association et validé le mois suivant. Les convocations, comprenant un ordre du jour détaillé (préparé en Bureau), sont adressées par voie postale au moins 15 jours avant chaque réunion.
Les comptes rendus adoptés sont consultables par les salariés, dans un classeur à leur disposition.
Un compte-rendu de chaque Bureau est également établi par la secrétaire de l'association. Une fois validé, il est envoyé par mail à l'ensemble des administrateurs et aux responsables de secteurs (la rubrique Gestion des Ressources Humaines en moins). Une proposition d'ordre du jour est adressée par mail la veille des réunions aux membres du Bureau par le directeur.

☑ En l'absence d'unanimité, les décisions sont mises au vote, si nécessaire à bulletin secret (élection du nouveau Bureau par exemple). Le vote conclu des échanges, alimentés par les éléments techniques et stratégiques apportés par la direction ou d'autres salariés invités. Toutes les décisions importantes, notamment celles relevant de la gestion des ressources humaines, sont votées en Conseil d'Administration

☑ De nouveaux statuts ont été élaborés dans le cadre d'une commission, validés par le Conseil d'Administration et soumis aux votes des adhérents lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 15 mai. Ces nouveaux statuts (Annexe 1), adoptés à l'unanimité, avaient deux principaux objectifs qui ont été atteints : clarifier et simplifier les règles de fonctionnement démocratique de l'association et obtenir l'agrément « Education Populaire ».

☑ L'Assemblée Générale du 15 mai, préparée en concertation avec les salariés, a permis de rendre compte de l'année écoulée à plus de 50 participants. Le rapport d'activité, étayé par des témoignages de participants, un diaporama et une vidéo, a présenté de manière positive et dynamique la richesse des actions menées. L'élection du Conseil d'Administration s'est déroulée à bulletin secret, il y avait un candidat de plus que le nombre de sièges à pourvoir.

☑ Des adhérents susceptibles d'être intéressés pour participer au pilotage de l'association ont été repérés et sollicités par l'équipe. 4 personnes ont été reçues individuellement par le directeur, l'occasion d'avoir des échanges sur le mandat d'administrateur (présentation du Centre Social, des valeurs, des principes d'intervention, nature de l'engagement….) Ces 4 personnes ont ensuite déposé leur candidature.

☑ Le 15 mai, 3 nouveaux administrateurs ont été élus**,** 2 membres précédemment cooptés également et 3 Administrateurs ont été réélus. Le collège des membres actifs est donc aujourd'hui complet. Un siège est inoccupé dans le collège des membres associés, les responsables d'EOLE n'étant plus suffisamment disponibles pour assumer un mandat. Le Conseil d'Administration actuel, fort de ses 18 membres (Annexe 2), est représentatif de la population du territoire, avec des femmes et des hommes, des actifs et des retraités, des militants des 3 comités de quartier, des sensibilités et des expériences diverses. Ce qui rassemble aujourd'hui ces habitants c'est une forte motivation et l'envie de faire vivre un projet.
Le 20 juin, le Bureau a été renouvelé pour moitié, 4 nouveaux administrateurs ont intégré cette instance. La Présidence est maintenant assurée par Evelyne RAVARIT.

☑ La répartition des fonctions et des responsabilités entre le Conseil d'Administration, le Bureau et la direction a été précisée. Une fiche de poste détaillée du poste de directeur, précisant notamment les délégations (Annexe 3), a été adoptée par les administrateurs. Ces derniers sont par ailleurs maintenant impliqués dans différents groupes de travail, permanents ou ponctuels (réunion mensuelle des Délégués du Personnel, Conseil d'Etablissement, commission financière, élaboration des fiches de postes, des statuts et du nouveau projet). Enfin, la représentation extérieure (manifestations, Assemblée Générale, rencontre avec les élus…), assurée par des administrateurs et la direction, est organisée (planification et « reporting »).

☑ Plusieurs administrateurs se sont en plus investis dans des instances de pilotage de partenaires : Evelyne RAVARIT et sa suppléante Renée TOUCHET ont été élues au Conseil d'Administration de la Fédération départementale des Centres Sociaux.
Joseph BROCHET siège depuis quelques mois au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en tant que représentant des Centres Sociaux de La Rochelle.

## 2) Une clarification administrative en cours

Les contraintes administratives, normatives, contractuelles, législatives sont progressivement intégrées au fonctionnement de la structure. Même si ces dernières, complexes et en évolution permanente, continuent de peser fortement, voire parfois entravent la dynamique du projet.

☑ Les dossiers, rapports, bilans et autres documents ont globalement été fournis dans les délais, mais toujours dans l'urgence et parfois avec quelques inexactitudes. Nous venons juste de clôturer les dossiers 2012 et 2013 du PLIE. Ce dispositif, avec des contraintes administratives extravagantes et disproportionnées vue les sommes en jeu, a nécessité un travail considérable devenu éthiquement contestable. Pour ces raisons, le Conseil d'Administration a décidé fin 2013 de ne plus mettre en place ce dispositif européen.

☑ Les conditions de réalisation de l'accompagnement à la scolarité (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour les collégiens de la Cité Louise Magnan ont été revues. Depuis plusieurs années, le Centre Social assurait uniquement le portage administratif et financier de ce dispositif, animé par des volontaires en service civique de l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) dans les locaux de l'association EOLE. Après concertation, il a été décidé que l'AFEV, opérateur effectif de cette action, assurerait son portage administratif et financier à la rentrée scolaire 2014.

☑ Après 4 années de gestion du « collectif spectacle », l'association va passer le relais au Centre Social de St Eloi-Beauregard le 1er janvier 2015.

☑ Suite au contrôle du Mini-Club en début d'année 2014 par les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI), nous avons réduit la capacité d'accueil de cette structure de 18 enfants à 16 enfants, afin de respecter les normes d'encadrement. Nous avons également mis en place une formation HACCP[1], sur site, pour appliquer les règles sanitaires imposées dans les lieux de restauration collective. 10 salariés (l'ensemble des deux équipes petite enfance et les deux agents d'entretien) ont ainsi approfondi leurs connaissances dans le domaine de l'hygiène alimentaire au cours de 7 demi-journées de formation et organisé la mise en œuvre effective de ce protocole.

☑ Les contrôles réalisés par la CAF en 2011 et 2014 nous ont amené à faire évoluer nos procédures, notamment le pointage des présences et la facturation. A cet effet, la responsable du « Mini-club » a été formée au cours du premier semestre 2014 à l'utilisation du logiciel « Noé » de AÏGA, afin d'optimiser l'utilisation de ce dernier. L'achat de « cartes » par les familles inscrites aux haltes garderies est depuis la rentrée remplacé par l'émission de factures mensuelles. Le pointage à la minute des heures d'arrivée et de départ des enfants inscrits à l'accueil de loisirs est effectif depuis le mois de juillet mais reste cependant problématique à mettre en œuvre.

[1] **HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point = Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise** est avant tout une méthode, un outil de travail, un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments (*NF V 01-002*). L'HACCP s'intéresse aux 3 classes de dangers pour l'hygiène des aliments : les dangers biologiques (virus, bactéries…) ; les dangers chimiques (pesticides, additifs…) ; les dangers physiques (bois, verre…).

Pour les activités 11-13 ans, nous avons dû faire une déclaration spécifique auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) afin de continuer à percevoir les Prestations de Services de la CAF sans remettre en cause la convention actuelle concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
Enfin des investissements urgents dans des outils informatiques sont à réaliser (licence supplémentaire de logiciel, second ordinateur à l'accueil….) afin de fluidifier l'important travail administratif imposé par l'application des conventions signées avec la CAF.

☑ Le Conseil d'Administration s'est saisi avec vigueur du dossier « sécurité des bâtiments ». Après plusieurs et insistantes interpellations des élus et des services de la ville, des travaux de sécurisation ont finalement été réalisés dans les locaux de Vautreuil, les seuls à notre disposition comprenant une cuisine et une grande salle polyvalente. Ces travaux, à minima, (nouvelle installation électrique, mise en place d'équipements de sécurité incendie et reprise d'une partie de la toiture), nous permettent de continuer à accueillir du public dans ces locaux et d'héberger plusieurs associations (AFEV, AMAP, FRANCAS).
Nous avons, à notre niveau, diffusé des consignes de sécurité auprès de l'ensemble des salariés et procéder au mois d'octobre à un premier exercice d'évacuation, qui sera régulièrement renouvelé.
Par contre, le problème du stockage du matériel (souvent encombrant parce que nous faisons beaucoup de récupération) n'est pas encore solutionné. Nous avons sollicité la ville pour l'installation de rayonnages dans le garage et d'un container déclassé, à côté du City-stade, le long de la voie de chemin de fer. Ces équipements offriraient un volume important de rangement et nous permettraient de libérer les locaux de Vautreuil et les vestiaires des salariés, actuellement très encombrés.

☑ Les conventions avec les associations partenaires, pour la mise à disposition des locaux ou du minibus, ont été revues et actualisées. Ce nécessaire formalisme a permis de repréciser les modalités de ces prêts et de leur redonner du sens.

## 3) Une gestion des ressources humaines recadrée

Une attention toute particulière a été portée à la structuration de l'équipe salariée. Un nouvel organigramme et des fiches de poste ont été établis. Certaines règles, relatives aux frais de déplacements et aux récupérations, ont été rappelées. Un ambitieux plan de formations a été mis en place, le dialogue social et le suivi des salariés par la médecine du travail ont été relancés.

☑ L'organisation par pôles, envisagée depuis plusieurs années, a finalement été abandonnée. Un organigramme classique, pyramidal divisé par secteur d'activité, a été validé par le Conseil d'Administration le 4 février 2014, afin de clarifier l'organisation du travail et redéfinir les liens hiérarchiques (Annexe 4). Cette nouvelle structuration du travail, qui a le mérite de situer précisément chaque salarié au sein de l'organisation, ne segmente pas l'activité mais permet au contraire de développer la transversalité des actions : les interventions de plusieurs salariés sont ainsi réparties, de manière cohérente, dans différents secteurs d'activité du Centre Social.

☑ Une fois ce nouvel organigramme mis en place, des fiches de poste ont été définies pour l'ensemble des salariés. Elles ont été élaborées en concertation avec ces derniers, étudiées puis validées par des administrateurs dans le cadre d'une commission spécifique.
Une nouvelle procédure d'entretien annuel a également été mise en place, basée sur un échange entre le responsable hiérarchique et son collaborateur, en présence d'un administrateur. Entretien qui a pour objectifs de faire le point sur l'année écoulée en se référant à la fiche de poste, de convenir d'objectifs pour l'année à venir (leur réalisation déterminant le montant du Revenu Individuel Supplémentaire) et d'envisager l'avenir (formation professionnelle, évolution de carrière...)

☑ Les règles concernant les indemnités de déplacements et les modalités de récupération en cas de dépassement horaire ont fait l'objet d'une note de service, appliquée dès le début de l'année. Une nouvelle fiche est maintenant utilisée afin de gérer efficacement la prise des congés.

☑ Les priorités du plan de formations ont été définies en fonction des besoins de l'association, entre autres :

- maîtrise accrue des logiciels pour la comptable et la responsable du « Mini-club »
- formation d'adaptation à la fonction de référent famille organisée par l'Union Régionale des Centres Sociaux (URECSO) et la CAF
- inscription de l'animatrice enfance - jeunesse dans un cycle Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et Sportive (DEJEPS) axé sur la mise en œuvre du projet « passerelle 11 - 13 ans ».
- fin de préparation du BTS Services Prestations des secteurs Sanitaires et Social dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, pour une secrétaire d'accueil. Diplôme obtenu.
- formation collective sur site dans le domaine de l'hygiène alimentaire.
- formation de 3 salariés au tutorat des jeunes recrutés en Contrat d'Avenir
- Dans la mesure du possible, les salariés en contrat aidé ont également bénéficié de formations (BAFA, retouche d'image avec photoshop, …).
- Une partie de l'équipe du centre de loisirs a suivi (ou va suivre) des stages d'une journée (pratiques d'animation / accueil collectif de mineurs) proposés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

☑ L'amélioration du dialogue social s'est poursuivie. Une rencontre mensuelle réunie le délégué du personnel titulaire et sa suppléante, deux administrateurs mandatés par leurs pairs pour un an, et le directeur. Le fonctionnement du Conseil d'Etablissement a été formalisé. Il est aujourd'hui doté d'un règlement intérieur et d'un compte bancaire spécifique. Les deux délégués du personnel se réunissent régulièrement avec deux administrateurs, également nommés par le Conseil d'Administration.

☑ Le retard accumulé dans le suivi médical des salariés a été rattrapé. Les visites d'embauche ou périodiques ont été réalisées au cours du premier semestre 2014 pour l'ensemble des salariés. A notre demande, une fiche d'entreprise a été établie par le service de Médecine du travail. Ce document est une bonne base de travail pour actualiser le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

# 4) Une révision progressive de la structure financière

L'accumulation des déficits au cours des dernières années a asséché les réserves financières du Centre Social et impose un retour rapide à l'équilibre. La direction et le Conseil d'Administration se sont fortement mobilisés pour redresser la situation, principalement en mettant en place un suivi financier renforcé, en prenant des mesures d'économie et en répondant à différents appels à projet.

☑ Depuis le 1er janvier, à la demande du Commissaire aux Comptes, une comptabilité par engagement a été mise en place. Ce changement de système a nécessité l'installation d'une nouvelle version des logiciels de comptabilité/paie et une journée de formation sur site de la comptable. Nous espérons que la CAF donnera une réponse positive à notre demande d'investissement relatif à cet achat.

☑ Chaque mois, une commission financière ouverte à tous les Administrateurs, co-animée par la comptable et le directeur, vérifie l'exécution du budget et assure le suivi de la trésorerie et des fréquentations. Le conseiller technique gestion/comptable de la Fédération des Centres Sociaux a participé à plusieurs reprises à ces rencontres techniques. Plusieurs outils ont été progressivement élaborés (plan de trésorerie, tableaux de fréquentations).

☑ Les travaux de cette commission ont également abouti à la formalisation d'une procédure comptable afin de sécuriser au maximum les flux financiers (Annexe 5). L'abus de confiance commis par une comptable remplaçante a été reconnu le 8 avril 2014 par le tribunal correctionnel de La Rochelle[2].

☑ Sous la pression financière, les administrateurs ont pris de difficiles décisions :

- plus de recrutement de remplaçant en cas d'absence de salariés
- plus de reconduction automatique de poste à la fin des contrats. Lors de chaque départ, une étude est réalisée et des solutions alternatives et économiques privilégiées.

Plusieurs scénarios ont ainsi été envisagés au terme du contrat d'apprentissage de la secrétaire d'accueil. Les administrateurs ont adoptés un compromis éthique entre les besoins de l'association et les contraintes budgétaires en pérennisant ce poste par la signature d'un CDI à temps partiel (22h30 hebdomadaires) avec un indice salarial revalorisé. Ce poste devrait permettre au Centre Social d'assurer un accueil de qualité des habitants et, à la titulaire, d'avoir un revenu suffisant pour vivre.

A encore deux reprises, les Administrateurs ont étudié différentes hypothèses. **Pour des raisons économiques, 2 postes ont été supprimés.** Le secteur enfance a été réorganisé avec une animatrice permanente en moins (CDI 26 h hebdomadaires), après la rupture conventionnelle de son contrat en juillet. Un Contrat d'Avenir (30 h hebdomadaires) prenant fin en septembre n'a pas été reconduit à la Halte-garderie « Sucette et Galipette ».

[2] Condamnation à 10 mois de prison avec sursis, avec mise à l'épreuve de 12 mois, réparation du préjudice matériel à hauteur de 5 961 €, du préjudice moral à hauteur de 500 € et prise en charge des frais de procédure à hauteur de 800 €

**Il nous semble ici important de souligner que la maximisation de la performance économique de l'association par la minimisation de la masse salariale semble avoir atteint ses limites et ne plus pouvoir se poursuivre sans affecter fortement les parties prenantes :**

**- les adhérents, par une baisse de la quantité et de la qualité du service offert ;**

**- les salariés, par des conditions de travail difficiles, engendrant nécessairement de très fortes tensions se traduisant par des absences ou des départs.**

☑ Encore pour des raisons économiques, nous avons cessé d'avoir recours à des prestataires. L'atelier « remue-méninges » ne reprendra pas à la rentrée. Cette activité proposée au Centre Social depuis 2 ans a pourtant démontré toute sa pertinence auprès du public sénior. Dans le cadre de l'accueil périscolaire, les partenariats noués avec l'association Fairouz (danses orientales), Mindirabi (percussions africaines), « Le chant du monde » (contes et chants) et le club pongiste sont stoppés. Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, lors de l'accueil des enfants avant et après l'école, sont aujourd'hui privilégiés la détente et les loisirs libres plutôt que des activités encadrées.

☑ Nous avons répondu avec succès à plusieurs appels à projet dans les domaines de la parentalité (Région) et de la santé (Agence Régionale de Santé).

# 5) Une dynamique de projet maintenue

Malgré les multiples chantiers engagés au niveau de la restructuration de l'association, l'équipe est restée très mobilisée pour continuer à faire vivre le projet de l'association. Afin de répondre aux besoins de la population de notre secteur d'intervention, nous avons continué à porter des projets dynamiques avec l'ensemble des habitants en vue de renforcer « le vivre ensemble ».

☑ Les équipes des deux haltes garderies ont poursuivi avec compétence l'accueil des jeunes enfants, en élaborant un nouveau projet pédagogique sur « le temps qui passe… ».
Un nouveau module parentalité a été organisé.
Les projets d'animation du centre de loisirs ont été originaux et variés, avec de nombreux temps forts (fête de Noël, festival du court-métrage début juillet, 3 camps cet été).
Le secteur jeunesse a été particulièrement dynamique (animation de la pause méridienne au collège et de l'exposition « 13/18, questions de justice », participation au raid aventure et au rallye citoyen, activités sportives et de loisirs…), y compris en direction des 11-13 ans pour lesquels un accueil spécifique a été expérimenté.
Du coté des familles et des adultes, personnes âgées comprises, le rythme des activités a été intense (balades, sorties, séjour estival au Pays Basque avec 30 participants, tables d'hôtes…) et l'association a maintenu, avec ou sans associations partenaires, une offre d'activités diversifiées (gym, danses, relaxation, reprise des ateliers informatiques…)
Plus de 60 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches d'insertion sociales ou professionnelles.
A raison de deux fois par semaine, nombreux ont également été les habitants qui ont été accueillis aux permanences « Autour d'un café, l'emploi ».
Enfin, les manifestations transversales (Noël, Carnaval, fête de la petite enfance et du Centre) ont connu un franc succès, avec une forte mobilisation des participants et des partenaires.

☑ Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, l'accueil périscolaire des enfants scolarisés dans les groupes scolaires de Bongraine et de Raymond Bouchet est maintenant assuré le mercredi matin. 3 animateurs de l'équipe ont été recrutés par la ville pour animer les Temps d'Activité Péri-éducatifs. Ils interviennent en plus dans le cadre des pauses méridiennes, ce qui permet d'assurer une efficace continuité éducative avec les familles du quartier. La collaboration avec les services de la ville devrait rapidement se concrétiser avec la mise à disposition des locaux du Centre Social, ainsi que du matériel pédagogique.

.

☑ La première étape du projet jardin a été menée à son terme. Des carrés potagers ont été construits et cultivés dans le patio intérieur avec le soutien des jardiniers de la ville. Ce chantier inter-secteurs mobilise depuis le mois de juin des personnes de tout âge, des enfants aux personnes âgées, et constitue un support d'activité fédérateur pour les habitants du quartier, en particulier ceux qui sont inscrits dans une démarche d'accompagnement social. Dans une seconde phase, un jardin partagé pourrait être créé sur le terrain municipal disponible derrière le City-stade

☑ Les relations avec les partenaires ont été entretenues, voire développées. De nombreuses actions ont été conduites en collaborant avec l'association EOLE, les comités de quartier et nouvellement l'AFEV. Avec le soutien des techniciens du Conseil Général, nous avons notamment incité de nouveaux acteurs à s'inscrire dans la Démarche d'Accompagnement Concerté (DAC) et rencontrés des partenaires potentiels (entre autres la Croix Rouge gestionnaire de l'épicerie solidaire Bel Epis).
Nous avons également pris contact avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances pour étudier l'organisation d'un éventuel séjour sénior. Nous avons répondu favorablement à la sollicitation d'Atlantique Aménagement pour apporter notre contribution à la labélisation « Habitat Sénior Services » d'une résidence des Minimes, dans le domaine de l'animation sociale.

☑ Afin de soutenir les initiatives locales, nous avons répondu à plusieurs sollicitations :
- de l'association Média-sports[3], pour réceptionner des fournitures scolaires et organiser une collecte
- de l'antenne locale de la SNC[4], pour relayer des informations, réaliser des travaux d'impression et prêter des locaux …
- d'Atlantique Aménagement (bailleur social) qui œuvre à la labélisation « Habitat service sénior » de 25 logements aux Minimes et souhaite coopérer avec le Centre Social pour développer le volet « animation sociale et services » de son projet.
- du Centre Communal d'Action Sociale, en intégrant le « comité de coopération » pour mettre en œuvre le projet MONALISA[5] à La Rochelle
Nous avons par ailleurs continué d'accueillir chaque mercredi des bénévoles de l'association « Lire et faire lire[6] » et participé à différents projets. Entre autres :
- « Dis-moi dix mots » avec 3 étudiantes rochelaises dans le cadre d'un plan national sur la francophonie,
- « Mon quartier, mon quotidien », animé par des volontaires de l'association « Avenir en héritage »
- sorties dans le cadre du dispositif « les portes du temps[7] »…

☑ Dans le domaine de la communication, pour la première fois une plaquette de présentation des activités 2014 / 2015 du Centre Social a été élaborée et imprimée à 4 000 exemplaires. Distribuée début septembre dans certaines boites aux lettres du quartier de Tasdon par les bénévoles du Comité de quartier, cette plaquette a également été diffusée à Bongraine et aux Minimes. En complément, une équipe de bénévoles et de salariés a animé un stand lors de « la fête au village » le dimanche 7 septembre à Tasdon.

Ces quelques éléments démontrent concrètement la motivation et le savoir-faire de l'équipe pour agir efficacement avec les habitants dans une dynamique de développement social local. Le projet social qui suit est l'expression construite et opérationnelle de cette volonté, résultat d'une mise en synergie de multiples compétences.

[3] Créée par un jeune papa du Mini-club, cette association a pour but de lutter contre la violence et toute forme de délinquance par le biais de la médiation et du sport. Elle œuvre sur le continent africain, en particulier au Cameroun et au Niger en organisant des plates-formes sportives.
[4] Solidarités Nouvelles face au Chômage. Une habitante du quartier cherche à développer à La Rochelle l'activité de cette association nationale, créée il y a presque 30 ans, en proposant aux chercheurs d'emploi un accompagnement bénévole, gratuit et sans limite de durée. L'association finance également des emplois solidaires pour des personnes accompagnées dans des associations partenaires.
[5] MONALISA est une démarche collaborative d'intérêt général, soutenue par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, qui vise à mobiliser ensemble et dans un seul mouvement des bénévoles, des associations et des institutions afin de lutter contre l'isolement social des personnes âgées.
[6] « Lire et faire lire » est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches...). Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre pour animer des séances de lecture en petit groupe dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.
[7] Opération à caractère transversal qui propose à des enfants et des adolescents – en groupes et en famille- une offre culturelle exigeante et adaptée. Elle contribue au grand projet « Pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture ». Les Portes du temps, qui ont lieu pendant la période des vacances scolaires, proposent une réappropriation du patrimoine, dans une perspective de diffusion et de démocratisation culturelle à travers une démarche pédagogique et ludique.

# II UN PROJET ARTICULE AUTOUR DE 3 PRINCIPALES MISSIONS

En préambule, il nous paraît indispensable de rappeler notre cadre de référence, construit à partir de valeurs, de finalités et de principes d'actions. Nous présenterons ensuite la finalité du projet 2015/2018 et schématiserons les trois missions prioritaires que nous nous fixons pour les 4 années à venir. Celles-ci seront ensuite déclinées en objectifs, accompagnées de fiches actions et de leurs critères d'évaluation.

## 1) Valeurs et principes d'actions

L'article 2 des nouveaux statuts de l'association fait explicitement référence aux valeurs que nous défendons et essayons de faire vivre quotidiennement.

EXTRAIT DES STATUTS DU CENTRE SOCIAL

**« *ARTICLE II. Objet***

*En référence aux valeurs définies* ***dans la charte nationale des Centre Sociaux****, l'association Centre Social de Tasdon Bongraine Les Minimes a pour but :*

*- d'accueillir la population du secteur sans aucune discrimination, en étant garante du respect de la liberté de conscience de chacun et en veillant à écarter tout prosélytisme politique ou religieux au sein de l'association.*

*- d'animer et promouvoir, dans le cadre* ***de l'Education Populaire****, des projets, des services et des activités collectives d'ordre social, culturel ou éducatif selon les besoins de la population des quartiers de Tasdon, Bongraine et les Minimes.*

*- de conduire ces projets, services et activités pour des personnes appartenant à l'ensemble des catégories d'âges, de la petite enfance aux personnes âgées, grâce à l'engagement de bénévoles et au concours d'un personnel qualifié.*

*- de favoriser la rencontre et de soutenir les initiatives des individus, des familles, des groupes et des associations qui veulent contribuer au développement d'une vie collective enrichissante, respectueuse des différences, pour l'ensemble de la population des quartiers.*

*- de sensibiliser et encourager les personnes et les groupes qui fréquentent le Centre* ***S****ocial à participer à son fonctionnement et son pilotage. »*

Ces valeurs sont clairement énoncées dans la charte des Centres Sociaux (Annexe 6) et la charte de l'Education Populaire (Annexe 7). Nous venons d'ailleurs, à notre grande satisfaction, d'obtenir l'agrément « Education Populaire » attribué par les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

La Caisse d'Allocations Familiales, pour sa part, délivre l'agrément « Centre Social » en référence à la nouvelle circulaire de juin 2012 qui précise notamment les finalités de « l'animation de la vie sociale » et les missions générales des structures concernées :

EXTRAITS DE LA CIRCULAIRE CNAF DE JUIN 2012 RELATIVE A L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

*« Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :*

- *l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;*
- *le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;*
- *la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.*

*Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. […]*

*Il convient de noter que la troisième finalité relative à « la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité », constitue un axe d'action des structures peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie. Il s'agit d'une spécificité des structures de l'animation de la vie sociale ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale.*

*<u>Des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre</u>*

*Les valeurs et principes de la République française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :*

- *Le respect de la dignité humaine ;*
- *La laïcité, la neutralité et la mixité ;*
- *La solidarité ;*
- *La participation et le partenariat. »*

*[……]*

*Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :*

- ***un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;*** *Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.*

- ***un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :*** *il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition. »*

Le cadre de référence ainsi rappelé nous amène à adopter

## TROIS PRINCIPES DIRECTEURS

qui guident l'action des équipes du Centre Social. Il s'agit au quotidien et dans chacune des activités de :

- **Accueillir, informer, orienter et accompagner les habitants.** Nous cherchons à préserver un accueil de qualité, dans l'écoute et le respect de chacun, en essayant de nous garder des préjugés moraux et culturels, en défendant le principe de laïcité et en portant attention aux qualités et aspirations de l'autre. Nous nous proposons de faciliter l'accès de tous les habitants aux ressources locales, de rapprocher les habitants des institutions. Nous souhaitons amener les habitants (enfants, adultes et personnes âgées) qui en ont besoin, individuellement et/ou collectivement, ponctuellement ou durablement, sur des trajectoires positives.

**- Entretenir et développer les partenariats locaux.** Notre conception globale de l'action, qui cherche à prendre en compte tous les publics et qui refuse de se spécialiser ou de fractionner la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service, impose de travailler avec les acteurs locaux. Nous cherchons à nouer avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire :

▫ Nous nous efforçons de connaitre les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de notre territoire.

▫ Nous les tenons informés de nos intentions et de nos actions, en cherchant à fédérer les acteurs locaux.

▫ En écoutant et rencontrant les habitants, en observant, en recueillant des données et en les analysant, nous assurons une fonction de veille sociale.

▫ Nous cherchons à développer une vision partagée des problématiques sociales du territoire.

▫ N'agissant pas seuls, nous visons à mettre en œuvre des actions concertées et à multiplier les collaborations.

- **Susciter et accompagner des projets portés par des habitants du territoire.** En faisant avec et non pas pour, nous reconnaissons et donnons aux habitants un rôle prépondérant « d'auteurs et d'acteurs des projets». Nous cherchons à développer les conditions favorables à leur liberté d'action, à l'émergence et à la réalisation de leurs projets, à égalité de droits et de garanties.

C'est en référence à ces valeurs, à ces principes d'action et au récent cadre réglementaire et statutaire que le projet de l'association a été revisité et complété.

## 2) Finalité et missions

Les acteurs de l'association, au cours de différentes séances de travail, ont réinterrogé la finalité du projet et décidé de la faire évoluer. Un consensus a été finalement été trouvé sur la formulation suivante :
**« Que chacun dans sa singularité puisse s'épanouir en agissant collectivement pour développer le bien vivre ensemble »**

Au regard des problématiques repérées dans le diagnostic, nous nous donnons 3 missions prioritaires pour les 4 années à venir :

LIEN SOCIAL : Concourir à l'animation des quartiers, en coopérant avec les acteurs locaux, et accompagner des habitants vers une amélioration de leur vie sociale et/ou professionnelle.

EDUCATION : Contribuer à l'éducation des enfants de la naissance à la majorité, en complémentarité des parents et des acteurs éducatifs

FAMILLE : Favoriser l'épanouissement des familles et soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs

Nous avons également pour objectif de réunir et mettre en œuvre les moyens en adéquation avec les ambitions du projet. Nous considérons que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet, constituent le socle de ce dernier.

Le projet 2015 / 2018 peut donc se schématiser de la manière suivante, en donnant à voir le caractère interdépendant et transversal de nos trois missions :

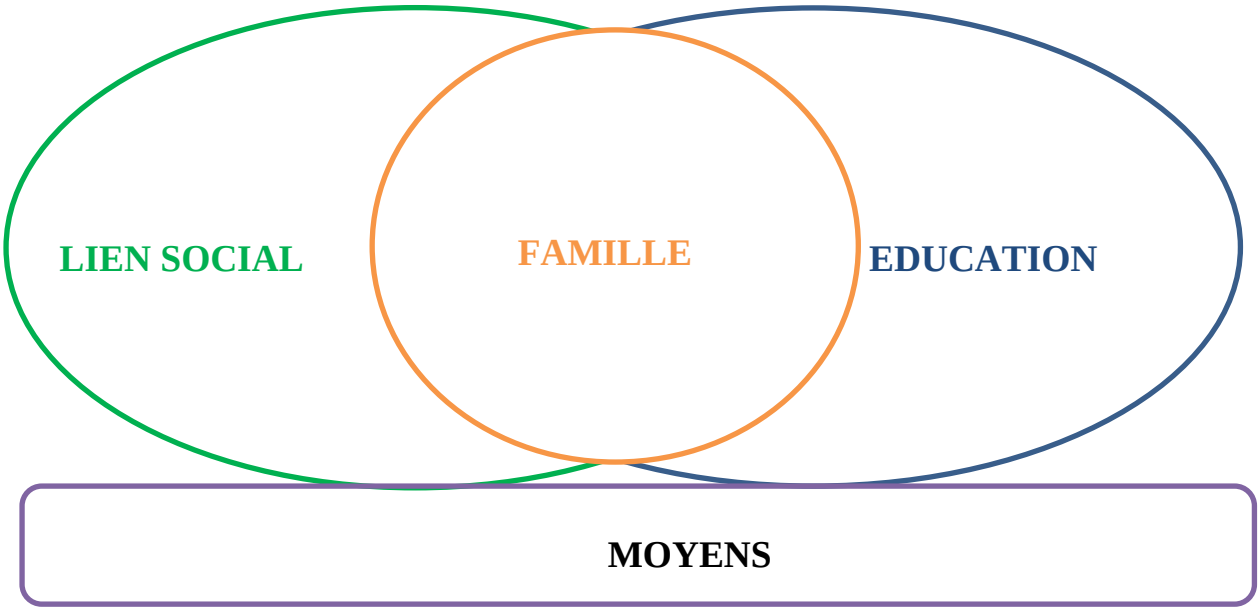

# BIEN VIVRE ENSEMBLE ?

**« Que chacun dans sa singularité puisse s'épanouir en agissant collectivement pour développer le bien vivre ensemble »**. Notre projet s'inscrit dans la tradition républicaine de notre pays et du modèle social qui en découle. Sa vocation humaniste, loin d'en faire un projet utopique, le rend pragmatique.

**Une question ancestrale et universelle -** Le *Bien Vivre Ensemble* est un principe éthique, philosophique ou religieux présent dans de nombreuses cultures depuis fort longtemps. Le *Bien Vivre Ensemble* ne peut être considéré comme un concept du fait de la multitude des aspects qu'il recouvre, en revanche, il correspond à un ensemble bien défini de valeurs humanistes. Concernant notre civilisation, on observe dès la Grèce antique, chez des philosophes tels que Socrate, le souci du *Bien Commun*. A partir du XVI siècle, cette préoccupation fut très prégnante dans la pensée philosophique et religieuse de l'Occident, à travers la notion de poursuite du *Bien commun* mais aussi dans le souci du *Sens Moral* de nos actes. Dès le XVIII siècle, les Lumières introduisent, comme autre condition à la poursuite du *Bien Vivre Ensemble*, la durabilité de nos ressources naturelles. Suivent deux siècles de "rationalisation" et "modernisation" attribuant au seul progrès technique le pouvoir d'améliorer la condition humaine.

**Une question d'actualité -** A la suite de la seconde guerre mondiale, l'Occident renoue avec les concepts de Raison et de Conscience indissociables du *Bien Vivre Ensemble* comme en témoigne la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Dans les années 1960, Amartya Sen, prix Nobel d'Economie 1998, promeut une théorie du choix social prenant en considération des éléments autres que la seule utilité des individus et permettant la prise en compte des enjeux de justice sociale et de redistribution. De ces travaux découle un indicateur de développement, alternatif au Produit intérieur brut (PIB) : l'*Indice de Développement Humain (*IDH) constitué de trois composantes – *le niveau de santé, le niveau d'éducation et le niveau de vie.* Cet indice est utilisé depuis 1990 par le PNUD, Programme des Nations Unies pour le Développement. Plus récemment, l'OCDE a développé un nouvel indice du *Bien Vivre* ou *Vivre Mieux* s'inspirant des travaux menés par la commission internationale présidée par Joseph Stiglitz, prix Nobel d'Economie 2001, avec Amartya Sen comme conseiller. Cet indice repose sur la prise en considération de trois domaines principaux : le *matériel* (revenu, patrimoine, …), la *qualité de la vie* (santé, éducation, loisirs, …) et la *soutenabilité ou durabilité* pour les générations futures (environnement, ressources naturelles, …). Le *Bien Vivre Ensemble* semble aujourd'hui intégrer pleinement la sphère économique et politique, souvent considéré comme étant LA SOLUTION aux difficultés rencontrées par nos sociétés, et ce même chez de fervents défenseurs de l'économie de marché. Illustration la plus probante : la portée actuelle du concept de *Développement Durable*, ou développement soutenable, comme conception du *Bien Commun* visant à prendre en considération à la fois les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de long terme.

**L'action locale -** Œuvrer dans le sens du *Développement Durable* nécessite un système impliquant trois types d'acteurs : le marché, l'État et la société civile. En particulier, l'action publique semble primordiale. En effet, envisagé dans une problématique de développement de long terme, la plupart des économistes s'accordent à considérer l'investissement public comme un élément essentiel, non seulement de la croissance économique future, mais aussi de l'amélioration du bien-être collectif. Si l'investissement public a pour objectif de répondre à une demande sociale, c'est d'évidence dans sa composante « locale » que l'effet « demande » joue le plus sur l'investissement public parce que les besoins collectifs s'y expriment de manière plus directe. D'où l'importance de l'action locale en matière d'éducation, de santé et dans la sphère sociale en générale.

Notre projet s'inscrit dans cette dynamique résolument constructive.

*Christine Chevallier-Miloudi, administratrice,*
*professeur associé en Economie du Groupe Sup de Co La Rochelle*

Bibliographie

Sen A., *Un nouveau modèle économique - Développement, justice, liberté*, Ed. Odile Jacob, 2000
Chevallier C. & D. Hoorens, L'enjeu économique de l'investissement public et de son financement. La spécificité du secteur local, Ed. LGDJ, 2006

## 3) Objectifs, plan d'actions et évaluation

La finalité de l'association et nos priorités 2015/2018 se déclinent en objectifs généraux, synthétisés ci-dessous, et repris en détail dans les pages qui suivent.

**« Que chacun dans sa singularité puisse s'épanouir en agissant collectivement pour développer « le bien vivre ensemble »**

### LIEN SOCIAL

Concourir à l'animation des quartiers en coopérant avec les acteurs locaux, et accompagner des habitants vers une amélioration de leur vie sociale et/ou

- Impulser et soutenir des initiatives locales favorisant les dynamiques intergénérationelles dans les quartiers
- Contribuer à rompre l'isolement
- Concourir à l'insertion socio-professionnelle de personnes en difficulté et lutter contre la fracture numérique
- Amener des habitants à devenir acteurs de leur santé

### FAMILLE

Contribuer à l'épanouissement des familles et soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs

- Mettre en oeuvre des moyens de garde complémentaires adaptés aux besoins des familles pour faciliter leur vie quotidienne
- Organiser avec les familles des temps de détente et de plaisirs partagés entre les parents (au sens large ) et les enfants
- Apporter un soutien éducatif aux parents en établissant des relations de confiance propices aux échanges, basées sur l'écoute et la valorisation de leurs compétences
- Tisser des liens de solidarités entre les familles , notamment en favorisant les échanges de services et de biens matériels

### EDUCATION

Favoriser l'éducation des enfants de la naissance à la majorité, en complémentarité des parents et des acteurs éducatifs

- Accompagner l'enfant de 0 à 11 ans dans son développement et la découverte des autres
- Accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte, entre 11 et 18 ans

### MOYENS

Réunir et mettre en œuvre les moyens adéquats

- Consolider la gouvernance démocratique de l'association
- Poursuivre la structuration des ressources humaines
- Equilibrer le budget de fonctionnement et progressivement reconstituer les réserves financières
- Obtenir des locaux pleinement adaptés à nos activités et les moyens de les entretenir

## OUTILS ET DEMARCHE D'EVALUATION

En prenant pour référence cet ensemble d'objectifs, l'auto-évaluation participative du projet visera à apprécier ce qui a été réalisé et les effets que cela a produit. Elle s'appuiera notamment sur l'utilisation de tableaux de bord, une démarche déjà expérimentée au Centre Social La Rochelle Ville, basée sur la définition de critères et d'indicateurs, sur la construction de jauges avec un code couleur, et sur un recueil de données quantitatives et qualitatives. On retrouve dans les 4 rubriques de ces tableaux de bord (public, déroulement, moyens et impact) la logique du référentiel EVA Cirese (page suivante).

L'élaboration de ces tableaux, qui a nécessité un travail exigeant en petit groupe, précise le niveau de réalisation que nous souhaitons atteindre pour chacune des actions. Cet outil quantifie nos ambitions et permettra de mesurer, année par année la mise en œuvre du projet. En mettant la focale sur les résultats auxquels nous voulons arriver, nos priorités, cette démarche d'évaluation devrait également impacter nos méthodes d'intervention.

Ces tableaux, cependant, sont susceptibles d'évoluer au cours du projet : des ajustements seront faits si les critères retenus ne semblent pas ou plus pertinents ou si les indicateurs sont rendus inopérants par l'impossibilité de recueillir des données objectives. Les tableaux de bord présentés dans les pages qui suivent, seront renseignés annuellement pour mesurer les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a effectivement été réalisé.

En plus de rendre compte avec précision des actions menées, ce travail permettra aux acteurs du Centre Social de prendre du recul, d'ajuster si nécessaire le plan d'action, voire de faire évoluer nos objectifs. Cette analyse sera partagée lors d'un séminaire annuel réunissant les administrateurs et les salariés.

En complément, nous procéderons à l'actualisation du diagnostic territorial en recueillant et en analysant des données quantitatives et qualitatives. Nous associerons plusieurs partenaires à ce travail afin de mettre en évidence les caractéristiques des quartiers de Tasdon, Bongraine et Les Minimes, de repérer leurs évolutions, leurs atouts et leurs faiblesses. La réalisation de ce diagnostic partagé permettra d'approfondir et d'affiner notre connaissance de ces trois quartiers sud de La Rochelle.

La tenue des « tableaux de bord annuels » et l'actualisation du diagnostic territorial, constitueront un précieux outil de pilotage pour les administrateurs et les salariés. Ils formeront de solides fondations pour l'élaboration du prochain projet social.

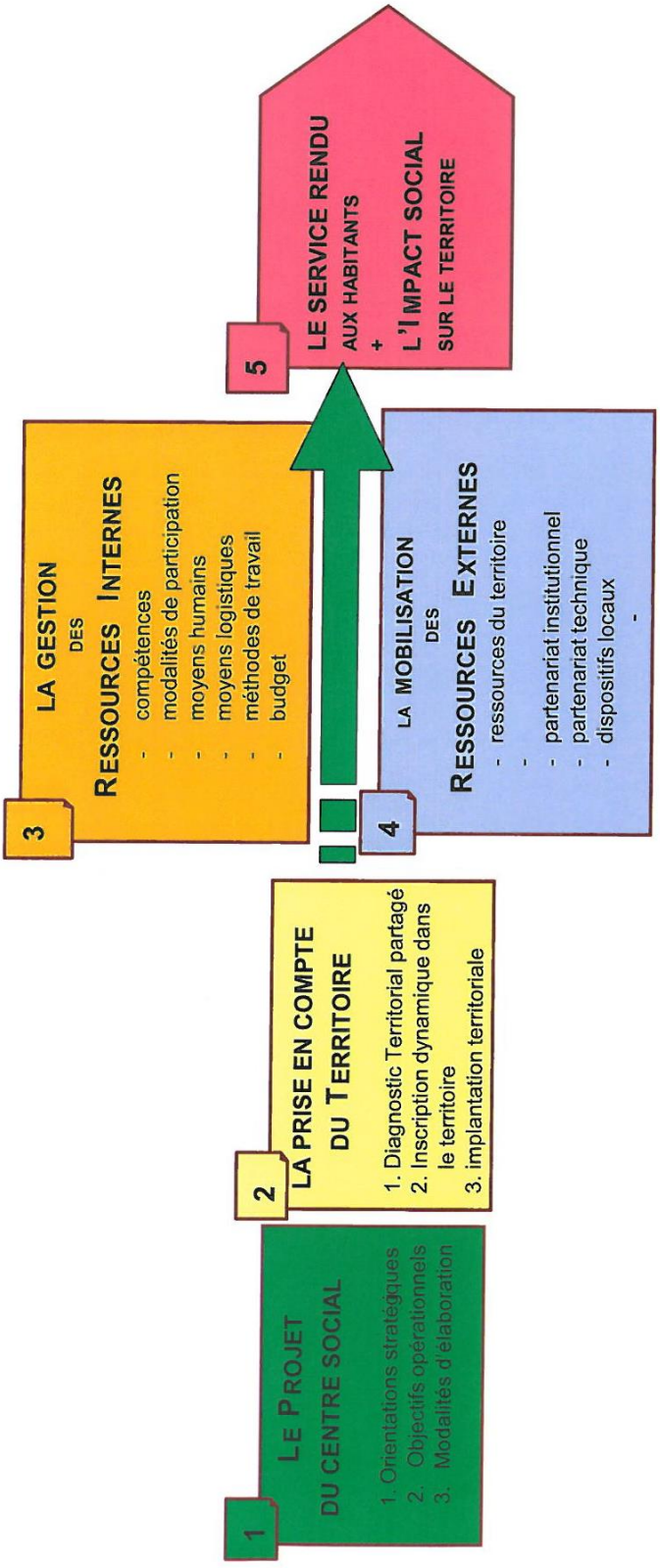


Le plan d'actions qui suit présente, sans être exhaustif, de quelle manière les acteurs du Centre Social envisagent d'atteindre leurs objectifs. Cette déclinaison opérationnelle des missions prioritaires de l'association pour 2015 / 2018 vise également à rappeler le sens des interventions de chacun dans la mise en œuvre globale du projet.

3.1 LIEN SOCIAL

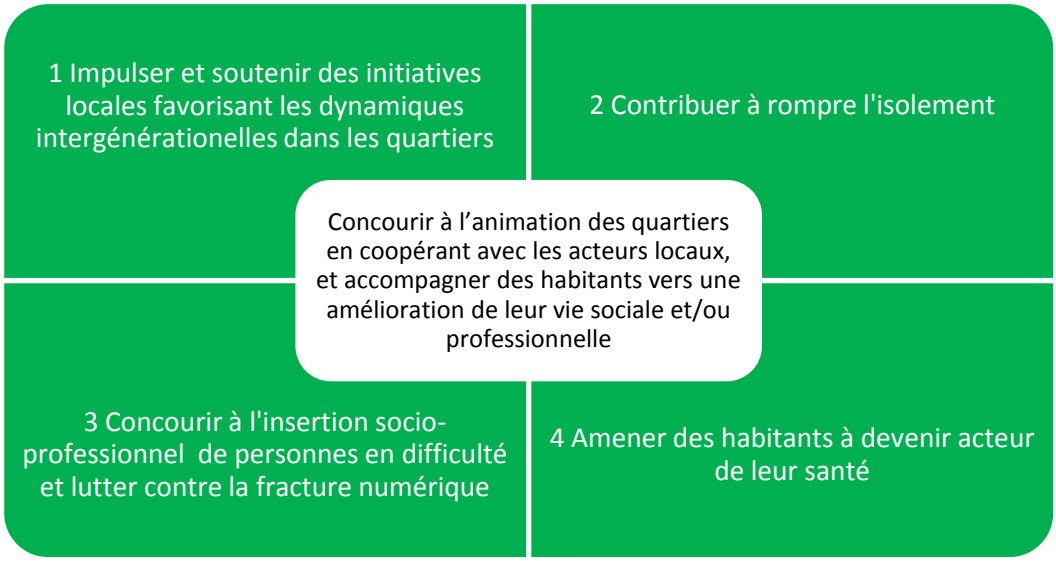


La première mission que se donne l'équipe du Centre Social consiste à intensifier son implication dans la vie du quartier, en privilégiant les coopérations avec les acteurs locaux (Comités de quartier et EOLE notamment), afin de développer les liens sociaux entre les habitants de tous âges et de toutes conditions. Une attention particulière continuera d'être portée sur les publics en fragilité, personnes confrontées à des difficultés sociales, chercheurs d'emploi et personnes âgées. Nous chercherons en particulier à développer leur maîtrise des outils informatiques, notamment en vue de faciliter leur connexion aux réseaux sociaux et de procéder aux multiples télé-procédures aujourd'hui imposées. Nous souhaitons en complément agir en direction des étudiants, qui constituent une part importante de la population des Minimes, en ciblant plus particulièrement nos interventions auprès des jeunes adultes isolés, souvent confrontés à des difficultés économiques. Enfin, nous chercherons à agir préventivement dans le domaine de la santé, une problématique récurrente vécue au quotidien sur les quartiers qui représente un obstacle majeur au « bien vivre[8] ».

### *Objectif 1 :* **Impulser et soutenir des initiatives locales favorisant les dynamiques intergénérationnelles dans les quartiers**

➢ Faire connaître le Centre Social aux habitants, notamment les étudiants, comme une structure soutenant leurs initiatives, en communiquant plus efficacement.

➢ Assurer un accueil de qualité de tous les habitants, dans toutes les activités, lors du premier contact et au quotidien.

➢ Dans la mesure de nos moyens, susciter les initiatives et répondre favorablement aux sollicitations qui participent à la dynamique du quartier, qu'elles soient isolées ou collectives.

➢ Participer activement aux manifestations locales en cherchant à mobiliser un public diversifié pour leur organisation, préparation et réalisation.

➢ Aller à la rencontre des étudiants isolés, en collaborant avec des acteurs implantés sur le campus, pour faciliter leur insertion dans la vie locale en développant des échanges de service.

[8] Selon l'Organisme Mondiale de la Santé (O.M.S.), "la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité".

| **Action 1** | **Communiquer plus efficacement** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Faire connaître les activités du Centre Social aux habitants, notamment aux étudiants<br>○ Informer sur la dimension associative de la structure<br>○ Faire savoir que nous soutenons les initiatives des habitants<br>○ Faciliter le repérage du Centre |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Population des quartiers de Tasdon-Bongraine -Les Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Edition d'une brochure annuelle de présentation du Centre Social diffusée sur les trois quartiers, en particulier sur le campus et auprès des partenaires<br>○ Reprise en main du site internet de l'association (redéfinition de son contenu éditorial et de son ergonomie) en organisant une mise à jour régulière des informations<br>○ Définition d'une charte graphique pour les affiches et les tracts, et organisation de la diffusion de ces derniers (en priorisant et en ciblant les lieux de diffusion)<br>○ Mise en place et la gestion de ces outils par un salarié référent, chargé de communication<br>○ Animation d'un stand d'information à la fête au ville de Tasdon début septembre et participation à l'accueil des nouveaux habitants organisé par la ville<br>○ Fléchage du Centre Social et mise en place d'une signalétique extérieure |
| **Ressources internes** | ○ « Chargé de communication », secrétaires d'accueil, responsables de secteurs et direction + compétences bénévoles |
| **Ressources externes** | ○ Associations du quartier, (Éole, comités de quartier) pour relayer les informations, voire contribuer à leur diffusion (distribution de la brochure en septembre par le CADIT)<br>○ Etudiants pour un soutien technique bénévole concernant la création d'affiches, la gestion du site internet… |
| **Résultats attendus** | ○ Une meilleure connaissance et compréhension des finalités et activités du Centre Social, prioritairement par les nouveaux habitants (comprenant les étudiants)<br>○ Un soutien affirmé apporté aux initiatives locales<br>○ Une participation des habitants plus importante aux activités de l'association<br>○ Un repérage facilité des locaux du Centre social |
| **Perspectives** | ○ Mise en place d'une coordination inter-associative à l'échelle du quartier se traduisant par une programmation concertée des animations et manifestations, voire la mutualisation de certains moyens<br>○ Pérennisation du poste de chargé de communication |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 1 : COMMUNIQUER PLUS EFFICACEMENT

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des moyens de communication adaptés à l'ensemble des habitants (des 3 quartiers, de tous âges et de toutes catégories socioéconomiques) ont été utilisés**

| Indicateur | | | Indicateur | | | Indicateur | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| En direction des jeunes, compte "Facebook" , blogs et SMS ont été privilégiés | | L'ensemble de ces moyens a systématiquement été utilisé tout au long de l'année<br>Une partie de ces moyens a été régulièrement utilisée...<br>Un de ces moyens a été ponctuellement utilisé<br>Pas d'utilisation de ces nouvelles technologies | Auprès des étudiants, des relais ont été utilisés en complément d'une diffusion dans les sites stratégiques | | Plusieurs relais ont été actionnés et des infos régulièrement diffusées (affichage, tracts) sur les lieux d'études<br>Des infos ont été régulièrement diffusées sur des sites repérés<br>Une fois dans l'année, des infos ont été diffusées dans quelques lieux d'étude.<br>Pas de communication ciblée en direction des étudiants | Divers supports attractifs, ont été utilisés en direction de familles | | Des relais ont été actionnés, les affiches et les tracts diffusés à temps dans divers sites<br>Les affiches et les tracts ont été diffusés à temps dans divers lieux<br>Les affiches et les tracts ont été diffusés seulement au Centre<br>Peu de diffusion et pas toujours à temps |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : la finalité, les missions et les activités du Centre Social sont présentées aux habitants**

| Indicateur | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les activités du Centre Social sont présentées aux habitants | | L'ensemble des activités a été présenté lors du premier accueil et la brochure remise<br>La brochure a été remise<br>Des informations ont été diffusées au Centre (oralement et par tracts)<br>Des informations ont été mises à disposition au Centre (affichage, tracts, brochures) | Cette présentation comprend des informations sur la finalité, les missions et la dimension associative du Centre | | Les personnes ont été informées et incitées à s'impliquer dans la vie de l'association<br>Un présentation complète a été faite et un support papier spécifique remis<br>Quelques indications ont été données<br>Le sujet n'a pas été abordé | Différents supports ont été utilisés à cet effet (brochure annuelle, tract spécifique, site Internet, stand d'information lors de manifestations...) | | Au moins 4 supports ont été utilisés<br>3 supports ont été exploités<br>2 supports ont été exploités<br>1 seul support a été utilisé |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : le Centre Social est plus facilement repérable**

| Indicateur | | | Indicateur | | | Indicateur | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les informations sont régulièrement diffusées (brochure annuelle, site Internet, affichage…) | | Au moins chaque semaine, le site a été mis à jour, l'affichage au Centre Social actualisé, une brochure annuelle diffusée<br>Au moins deux fois par mois …<br>Chaque mois…<br>A plusieurs reprises dans l'année… | Une signalétique extérieure a été mise en place (fléchage indiquant le Centre, panneau de présentation de l'association en façade des bâtiments) | | L'ensemble des sites ont été fléchés, chacun doté d'un panneau présentant l'association<br>Le Centre Social a été fléché et doté aux deux entrées d'un panneau présentant l'association<br>Le fléchage ou les panneaux ont été mis en place<br>Rien n'a été fait | Un salarié compétent centralise les informations et conçoit les supports | | 1 salarié compétent, avec suffisamment de temps, a centralisé les informations et conçus les supports<br>1 salarié a centralisé les information et contribué à la conception des supports<br>1 salarié a contribué à la conception de certains supports<br>Cette fonction est restée vacante |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : la communication mise en œuvre a produit les effets escomptés**

| Indicateur | | | Indicateur | | | Indicateur | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les habitants connaissent les activités, la finalité, les missions et le statut associatif du Centre | | Une partie des habitants sondée connaît le projet et les activités du Centre<br>Une partie des habitants connaît les activités du Centre<br>Une partie des habitants connaît au moins une activité du Centre<br>Seuls des adhérents connaissent une ou plusieurs activités du Centre | Des habitants ou des partenaires ont sollicité le Centre Social pour mener à bien des initiatives locales | | Plus de 10 fois dans l'année, le Centre a été sollicité.<br>Au moins 5 fois dans l'année…<br>Moins de 5 fois dans l'année…<br>Le Centre n'a pas été sollicité | La participation des habitants est plus importante aux activités de l'association | | Forte implication dans la conduite de certains projets, de la conception à la réalisation<br>Des contributions régulières, de différentes natures, au bon fonctionnement des activités<br>Quelques coups de main ponctuels<br>Pas d'implication, seulement l'utilisation de services |

| **Action 2** | **L'accueil, c'est l'affaire de tous** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Sensibiliser les salariés du Centre Social à la fonction accueil, en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être<br>○ Trier et organiser les informations reçues de manière à pouvoir renseigner efficacement les habitants<br>○ Aménager l'espace d'accueil afin de le rendre plus convivial |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Toutes les personnes accueillies<br>○ Les salariés |
| **Déroulement et méthode** | ○ Mise en place de formations sur le thème « accueillir »<br>○ Echanges de pratiques autour de la fonction accueil lors des séances de travail collectif (réunion d'équipe, réunion de secteurs, séminaire)<br>○ Rédaction d'un référentiel « accueil », remis et expliqué aux nouveaux salariés<br>○ Mise en place d'accueils collectifs en début d'année scolaire, comprenant une présentation du Centre Social et de ses locaux (pour les parents du centre de loisirs, des structures petite enfance, les pratiquants des activités de loisirs…)<br>○ Elaboration d'un classeur « informations, ressources et contacts » systématiquement mis à jour et à disposition de l'ensemble du personnel<br>○ Création d'un tableau « échanges de services », susceptible d'intéresser les familles, les retraités, les étudiants…<br>○ Organisation de l'affichage et de la mise à disposition des tracts<br>○ Aménagement de l'accueil, comprenant la création d'un espace détente intérieur et extérieur (patio)<br>○ Mise en place d'une zone de gratuité : « les livres voyageurs »<br>○ Animation régulière du hall par des expositions |
| **Ressources internes** | ○ Les compétences, les idées, les réseaux des salariés et des bénévoles |
| **Ressources externes** | ○ Les compétences, les idées, les réseaux des habitants<br>○ Organismes de formation<br>○ La Fédération départementale des Centres Sociaux |
| **Résultats attendus** | ○ Satisfaction des personnes accueillies<br>○ Création d'un espace de détente, convivial et enrichissant<br>○ Devenir un lieu « ressources » pour les habitants |
| **Perspectives** | ○ Mise à disposition gratuite d'une borne Internet<br>○ Pérennisation de la paillote par l'installation d'un évier et de personnes pour l'animer |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 2 : L'ACCUEIL, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : l'ensemble des salariés est sensibilisé à la fonction accueil**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les salariés ont suivi une formation | | L'ensemble des salariés a suivi une ou plusieurs formations<br>La majeur partie de l'équipe a suivi une ou plusieurs formations<br>Quelques salariés ont suivi une formation<br>Acune formation sur la fonction acccueil n'a été réalisée | Tous les salariés ont bénéficié d'un échange de pratiques sur le sujet | | Plusieurs fois dans l'année, des échanges de pratiques ont eu lieu pour tous les salariés<br>Une fois dans l'année, des échanges de pratiques ont eu lieu pour tous les salariés<br>Une fois dans l'année, des échanges de pratiques ont eu lieu pour une partie des salariés<br>Il n'y a pas eu d'échanges de pratiques | Le référentiel "accueil" a été remis et expliqué à chaque nouveau salarié | | Le référentiel a été remis et expliqué à chaque nouveau salarié et stagiaire<br>Le référentiel a été remis et expliqué à chaque nouveau salarié<br>Le référentiel a été remis et expliqué a une partie des nouveaux salariés<br>Le référentiel a été remis à une |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : l'équipe salariée est formée à la fonction accueil**

| Indicateur : | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Une ou plusieurs formations ont été mises en place | | Plusieurs formations ont été réalisées<br>Une formation a été réalisée<br>Une information a été donnée et des documents distribués<br>Rien n'a été mis en place | La fonction accueil a fait l'objet d'échanges de pratiques aboutissant à la rédaction d'un référentiel | | Plusieurs séances de travail ont abouti à la rédaction collective du référentiel<br>Quelques salariés ont rédigé le référentiel<br>Un référentiel a été rédigé<br>Le travail n'a pas été réalisé | Un classeur "informations, ressources et contacts" est créé, actualisé et consulté par les salariés | | Un classeur a été créé, actualisé et consulté par les salariés<br>Un classeur a été créé et actualisé<br>Un classeur a été créé<br>L'outil n'a pas été élaboré |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : l'espace d'accueil est aménagé**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les personnes peuvent s'assoir pour procéder aux inscriptions et règlements | | Deux postes d'accueil, à hauteur d'un fauteuil roulant, ont été aménagés et des chaises installées<br>Un poste d'accueil, à hauteur de fauteuil roulant, a été aménagé et des chaises installées<br>Un espace à hauteur de fauteuil bas est accesible<br>Cet espace bas sert de présentoir | Un espace détente est aménagé | | Un espace détente a été collectivement aménagé à l'intérieur et à l'extérieur<br>Un espace détente a été aménagé à l'intérieur et à l'extérieur<br>Un espace détente a été aménagé à l'intérieur<br>Pas d'aménagement réalisé | L'espace détente est doté de plusieurs services (journal, documentation, livres, jeux, boissons…) | | Journaux et documentation, "livres voyageurs", jeux et distributeur de boissons ont été mis à disposition<br>Journaux et documentation, "livres voyageurs" et jeux ont été mis à disposition<br>Journaux et documentation ont été mis à disposition<br>Aucun "service" n'a été mis à disposition |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : c'est un plaisir pour les habitants de venir au Centre Social**

| Indicateur : | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les habitants sont satisfaits de l'accueil | | Plus de 90% des personnes sondées ont été satisfaites<br>Entre 75% et 90% des personnes sondées ont été satisfaites<br>Etre 50% et 75% des personnes sondées ont été satisfaites<br>Moins de la moitié des personnes sondées ont été satisfaites | Les personnes accueillies prennent du temps pour consulter les informations, échanger avec le personnel et d'autres habitants | | Plus de 70% des personnes sondées affirment prendre le temps de s'informer et d'échanger avec le personnel et d'autres habitants<br>Entre 50% et 70% affirment….<br>Moins de la moitié affirme…<br>Moins du tiers affirme… | Les personnes accueillies considèrent le Centre comme un lieu ressources, susceptible de les renseigner dans de multiples domaines | | Plus de 70% des personnes sondées considèrent le Centre comme un lieu ressources, susceptible de les renseigner dans de multipes domaines<br>Entre 50% et 70% considérent….<br>Moins de la moitié considère…<br>Moins du tiers considère… |

| **Action 3** | **Des événements de quartier mobilisateurs** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Contribuer à l'animation des quartiers en répondant positivement aux sollicitations ou en étant force de proposition<br>○ Partager des moments festifs et intergénérationnels entre habitants<br>○ Impliquer ces derniers dans l'organisation et la réalisation de ces manifestations<br>○ Développer la dynamique déjà engagée avec de nouvelles associations locales<br>○ Fédérer l'équipe du Centre Social autour de projets communs |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les habitants des trois quartiers<br>○ Les acteurs locaux (associations, écoles, collège…)<br>○ Des salariés et des bénévoles du Centre Social |
| **Déroulement et méthode** | ○ Programmation concertée des manifestations<br>○ Réunions partenariales de préparation et de coordination<br>○ Organisation et animation en commun de la manifestation<br>○ Pilotage interne « tournant » assuré par un binôme salariés / administrateurs |
| **Ressources internes** | ○ Les compétences de l'équipe, les infrastructures et le matériel du Centre Social |
| **Ressources externes** | ○ Les idées, propositions, savoir-faire et disponibilités des habitants<br>○ L'expérience et la motivation des acteurs locaux<br>○ Si nécessaire, le professionnalisme d'intervenants spécifiques<br>○ Le soutien de partenaires techniques et financiers |
| **Résultats attendus** | ○ Développement d'une dynamique festive locale rassemblant régulièrement différentes catégories de la population (y compris des étudiants)<br>○ Mise en relation d'habitants (notamment les nouveaux arrivants) de tous âges et de toutes catégories socioéconomiques<br>○ Favoriser l'émergence, la connaissance et la reconnaissance des savoir-faire du secteur<br>○ Une collaboration plus efficiente avec les acteurs locaux créatrice de synergie<br>○ Une transversalité accrue des activités du Centre Social |
| **Perspective** | ○ Création d'un collectif d'associations |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 3 : DES EVENEMENTS DE QUARTIER MOBILISATEURS

### LE PUBLIC

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les forces vives des quartiers se sont mobilisées pour des manifestations qui ont réuni différentes catégories de la population**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des acteurs locaux ont contribué à la réalisation des manifestations | | 5 organisations ou plus, dont une ou plusieurs nouvelles, ont contribué...<br>Entre 3 et 5 organisations ont contribué...<br>Moins de 3 organisations ...<br>Les acteurs locaux n'ont pas participé | Indicateur : Des salariés du Centre Social, de différents secteurs, ont participé à la réalisation de ces évènements | | Au moins un salarié de chaque secteur a organisé, préparé et animé l'évènement<br>Au moins 4 salariés de différents secteurs ont organisé, préparé et animé l'évènement<br>Au moins 4 salariés de différents secteurs ont participé à la préparation e l'animation de l'évènement<br>Des salariés étaient présents le jour de l'évènement. | Chaque évènement a rassemblé différentes composantes de la population locale | | Des enfants, des adolescents, des jeunes adultes (etudiants), des retraités, des personnes seules et des familles étaient présentes<br>4 de ces 6 "catégories" étaient présentes<br>De 3 à 4 de ces 6 catégories étaient présentes<br>Moins de 4 de ces 6 catégories étaient présentes |

### LE DEROULEMENT

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : la réalisation des évènements est le résultat d'un travail collectif**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Le Centre Social a répondu favorablement à des propositions ou des sollicitations | | Plus de 5 fois dans l'année..<br>De 2 à 4 fois dans l'année<br>Moins de 2 fois dans l'année<br>Le Centre n'a pas donné suite aux propositions ou sollicitations | A titre individuel, des habitants sollicités par l'équipe du Centre social, ont participé à l'organisation et la réalisation des évènements | | Plus de 2 habitants ont participé à l'organisation et la réalisation des évènements<br>Au moins 2 habitants ont participé à l'organisation et la réalisation...<br>Des habitants ont participé seulement à la préparation des manifestations<br>Aucun habitant n'a participé à... | Indicateur : Des acteurs locaux ont diffusé l'information, organisé, préparé et animé les manifestations | | Des organisations ont diffusé les infos, préparé et animé la manifestation<br>Des organisations ont diffusé les informations, préparé et/ou animé...<br>Des organisations ont diffusé les information et/ou aidé à la préparation<br>Les acteurs locaux n'ont pas |

### LES MOYENS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : plusieurs manifestations, mutualisant compétences et moyens matériels, ont été réalisées au cours de l'année**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Au moins 3 fois dans l'année un évènement a eu lieu | | + de 3 fois dans l'année...<br>3 fois dans l'année...<br>2 fois dans l'année...<br>Moins de 2 fois dans l'année... | Indicateur : Des moyens matériels ont été mis en commun | | Chacun des partenaires a contribué financièrement et matériellement, en prêtant des salles et/ou du matériel<br>Chacun des partenaires a contribué matériellement ...<br>Chacun des partenaires a utilisé son propre matériel pour les manifestations<br>Aucun moyens matériel n'a été mis en commun | Indicateur : Des compétences ont été mutualisés | | Plus de 5 tâches ont été réparties en fonction des compétences de chacun<br>Entre 3 et 5 tâches ont été réparties en fonction des compétences de chacun<br>Moins de 3 tâches ont été réparties en fonction des compétences de chacun<br>Les tâches n'ont pas été réparties en fonction des compétences de chacun ou non pas été partagées |

### LES IMPACTS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : ces manifestations ont créé des liens entre les habitants et les acteurs locaux**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Chaque manifestation a favorisé les rencontres et les échanges | | Pour chaque manifestation étaient prévus des activités favorisant les rencontres, des espaces informels d'échanges, un accueil personnalisé des participants.<br>... étaient prévus des espaces informels d'échanges et un accueil personnalisé....<br>... étaient prévus des espaces informels d'échanges ou un accueil personnalisé....<br>Rien n'a été prévu | L'investissement de chacun a été valorisé<br>(pot/courrier de remerciement, diaporama mis en ligne, expo photos - le jour de la manifestation affichage et/ou citation des partenaires, remerciements personnels..) | | + de 4 moyens ont été utilisés<br>De 2 à 4 moyens ont été utilisés<br>Moins de 2 moyens ont été utilisés<br>Les investissements de chacun n'ont pas été valorisés | Indicateur : Une synergie entre les acteurs locaux s'est développée | | + de 4 partenaires ont travaillé régulièrement ensemble, avec des objectifs partagés, en toute confiance et avec efficience<br>De 2 à 3 partenaires .... plusieurs fois dans l'année<br>Avec un seul partenaire... plusieurs fois dans l'année<br>Pas encore de collaboration efficiente |

| Action 4 | Prendre en compte le public étudiant |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Faciliter l'inscription d'étudiants isolés dans la dynamique du quartier, notamment en favorisant les échanges de services<br>○ Amener des étudiants à participer aux activités du Centre Social<br>○ Mettre en place, avec eux, de nouvelles actions et les impliquer dans l'association (engagement bénévole)<br>○ Développer les collaborations avec les acteurs actifs auprès de ce public |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Étudiants, prioritairement du quartier des Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Diffusion d'informations ciblées susceptibles d'intéresser les jeunes adultes (« autour d'un café l'emploi », certaines activités de loisirs…)<br>○ Mise en place de coopérations ponctuelles puis plus régulières avec des partenaires (avec la Médecine Préventive de l'Université dans le cadre de la DAC, avec l'AFEV pour des interventions auprès des enfants, avec l'épicerie sociale dans le domaine de l'aide alimentaire, mais aussi avec le service Prévention de la délinquance de La Rochelle…)<br>○ Elargissement progressif de ce réseau de partenaires (associations d'étudiants, maison de l'étudiant, Université …)<br>○ Création d'un panneau d'affichage « échanges de services » (pour du baby-sitting, des coups de main à domicile) et relais actif d'initiatives comme « toit et moi[9] » du CLOUS ou le réseau d'hébergement dans des familles pour des étudiants de l'Ecole de Commerce)<br>○ Mise en place, avec des associations ou des individuels, d'activités ou de services, ponctuels ou réguliers (accueil d'expositions, prêt des locaux, collaboration avec l'association de jeu de Go…)<br>○ Partenariat avec l'Université dans la mise en œuvre de l'enseignement « actions associatives et bénévoles » et avec l'Ecole Supérieure de Commerce pour la « conduite de projet associatif[10]». |
| **Ressources internes** | ○ Animatrice insertion, référente famille et animateur jeunesse, en lien avec l'ensemble des équipes (notamment des structures petite enfance qui reçoivent des parents étudiants)<br>○ Des locaux et du matériel susceptibles d'être mis à disposition |
| **Ressources externes** | ○ Des étudiants « moteurs » et des habitants à la recherche de services<br>○ Les acteurs actifs sur le campus<br>○ Partenaire financier (Conseil Général) |
| **Résultats attendus** | ○ Amélioration des conditions de vie de certains étudiants (moins d'isolement et de précarité matérielle)<br>○ Enclenchement d'une dynamique partenariale autour de la question du « mieux-vivre » des étudiants<br>○ Au sein du Centre Social, une énergie renouvelée avec la participation et l'implication de jeunes adultes |
| **Perspective** | ○ Devenir un lieu ressources pour des étudiants |

Pour cette action, le(s) tableau(x) de bord seront élaborés en fonction des actions et des projets mis en place.

[9] Principe du logement intergénérationnel qui met en relation une personne âgée disposant d'une chambre libre à son domicile et un étudiant.

[10] Il s'agit de matières dites de professionnalisation qui permettent aux étudiants de se familiariser avec des savoir-faire et des savoir-être utiles dans le monde du travail.

*Objectif 2 :* **Contribuer à rompre l'isolement**

➢ Programmer avec les habitants des activités intergénérationnelles lors des réunions « qu'est-ce qu'on fait ? »

➢ Les impliquer dans l'organisation et la préparation de ces activités.

➢ Multiplier les occasions de rencontres conviviales privilégiant le plaisir d'échanger ouvertes à tous les habitants du territoire.

➢ Mettre en place des activités susceptibles d'intéresser et de rassembler différents publics (personnes avec une activité professionnelle ou en recherche d'emploi, jeunes et retraités, hommes et femmes).

➢ Créer un jardin partagé, comme support fédérateur du bien vivre ensemble.

➢ En collaboration avec nos partenaires, maintenir voire développer une offre diversifiée d'activité de loisirs.

➢ Mener des actions spécifiques ou transversales en direction des personnes de plus de 60 ans.

➢ Considérer la personne âgée comme une ressource, en l'incitant à apporter sa contribution aux dynamiques locales ou associatives.

➢ Assurer une veille sociale, en concertation avec les acteurs locaux (Comités de quartier, EOLE, réseau MONALISA), de manière à repérer les personnes en situation d'isolement et intervenir de manière adaptée auprès d'elles.

| Action 5 | Rencontres Loisirs « qu'est-ce qu'on fait ? » |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Donner l'occasion aux habitants et aux adhérents d'être acteurs de leurs loisirs<br>○ Mettre en place des activités collectives et conviviales qui favorisent les échanges et le partage<br>○ Amener les personnes à s'inscrire dans une démarche de projet<br>○ Favoriser l'engagement bénévole |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Tout public (adhérents, habitants, familles…) habitant les quartiers de Tasdon, Bongraine et Les Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Invitation des habitants à participer à une réunion mensuelle (le mercredi matin de 10 h à 12 h), animée par la référente famille<br>○ Les participants proposent, décident, planifient et organisent les différentes activités (ateliers, sorties, tables d'hôtes, séjour…)<br>○ Réalisation et diffusion d'une brochure périodique présentant ces activités<br>○ Organisation de certaines activités en autonomie (atelier « dix doigts deux mains », sortie piscine hebdomadaire…)<br>○ Mise en place régulière d'opérations d'autofinancements<br>○ Maintien d'une offre diversifiée d'activités au Centre Social, en partie animée par des associations partenaires (gymnastique, danse, relaxation, yoga…) |
| **Ressources internes** | ○ Référente Famille<br>○ Des adhérents et des bénévoles<br>○ Des locaux (salle d'activité, cuisine…) et du matériel (notamment un minibus) |
| **Ressources externes** | ○ Des habitants force de propositions ou qui souhaitent partager des savoirs<br>○ Des partenaires, selon les projets mis en place |
| **Résultats attendus** | ○ Un mieux-être des participants, moins isolés et dynamisés<br>○ Un collectif ouvert, bienveillant et enrichissant<br>○ Une utilité sociale retrouvée pour certains participants<br>○ Une progression de la capacité d'agir mise au service de l'intérêt collectif<br>○ Le développement des relations de voisinage |
| **Perspective** | ○ Extension du nombre de projets collectifs réalisés en autonomie au Centre Social (activités, commissions thématiques…) et en dehors |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 5 : RENCONTRES LOISIRS "QU'EST-CE QU'ON FAIT ?"

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : la réunion mensuelle "Qu'est-ce qu'on fait" rassemble des habitants et des représentants des comités de quartier**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| De nouvelles personnes ont été accueillies aux réunions "Qu'est-ce qu'on fait ?" | | + de 2 nouvelles personnes ont été accueillies<br>2 nouvelles personnes ont été accueillies<br>1 nouvelle personne a été accueillie<br>Aucune nouvelle personne n'a été accueillie | Les personnes accueillies ont intégré le groupe et participé régulièrement aux réunions | | '+ de 80 % des personnes accueillies ont intégré le groupe et participé régulièrement aux réunions<br>De 60 % à 80 % des personnes accueillies ont intégér le groupe...<br>De 40% à 60 % des personnes accueillies ont intégré le groupe...<br>- de 40 % des personnes accueillies ont intégré le groupe | Des membres des comités de quartier ont participé aux réunions | | Des membres des 3 comités de quartier ont participé aux réunions<br>Des membres de 2 comités de quartier ont participé aux réunions<br>Des membres d'1 seul comité de quartier ont participé aux réunions<br>Aucun membre des comités de quartier n'a participé aux réunions |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les participants ont été acteurs de leurs loisirs**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les participants ont fait des propositions d'activités/actions/ projets au cours des réunions "Qu'est-ce qu'on fait" | | Plus de 3 propositions ont été faites à chaque réunion<br>2 propositions ont été faites à chaque réunion<br>1 proposition a été faite à chaque réunion<br>Lors de certaines réunions, aucune proposition n'a été faite | Indicateur :<br>Les personnes ont participé à l'organisation et à la réalisation des propositions retenues | | + de 3 personnes ont participé à l' organisation et la réalisation des propositions retenues<br>3 personnes ont participé...<br>1 ou 2 personnes ont participé...<br>Aucune personne n'a participé... | Indicateur :<br>Des activites/actions/ projets ont été réalisés en autonomie | | + de 3 activités/actions/projets ont été réalisés en autonomie au cours de l'année<br>3 activités/actions/projets ont été réalisés en autonomie...<br>2 activités/actions/porjets ont été réalisés en autonomie...<br>'- de 2 activités/actions/projets ont été réalisés en autonomie |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les réunions "Qu'est- qu'on fait" sont conviviales et participatives**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur :<br>Chaque participant est accueilli personnellement et bénéficie d'une place assise | | Chaque participant a été accueilli personnellement et a bénéficié d'une place assise.<br>La plupart des participants ont été accueillis personnellement et tous ont bénéficié d'une place assise<br>Chacun a bénéficié d'une place assise<br>Il n'y avait pas de chaises pour tout le monde | Indicateur :<br>La parole a été donnée à chaque participant | | Lors des réunions, la parole a été donnée à chaque participant<br>Lors de la plupart des réunions, la parole a été donnée à chaque participant<br>Lors de la plupart des réunions, la parole a été donnée à la majorité des participants<br>Lors de quelques réunions, la parole a été donnée à certains participants | Indicateur :<br>Un moment convivial conclu chaque réunion | | Des boissons et des friandises apportées par les participants ont été partagées à chaque fin de réunion<br>Des boissons et des friandises ont été partagées à chaque fin de réunion<br>Des boissons et des friandises ont été partagées lors de la plupart des réunions<br>Exceptionnellement, des boissons et des friandises ont été partagées... |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les participants, actifs et dynamisés, ont fait de nouvelles connaissances**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur :<br>Les personnes affirment participer avec plaisir à la mise en place des activités/actions/ projets | | + de 90% des personnes affirment avoir participé avec plaisir à la mise en place des activités...<br>De 70% à 90% des personnes affirment ..<br>De 50 % à 69% des personnes affirment ...<br>- de 50% des personnes affirment... | Indicateur :<br>Les participants affirment se sentir bien au sein du groupe | | + de 90% des personnes affirment se sentir bien au sein du groupe<br>De 70% à 90% des personnes affirment se sentir bien au sein du groupe<br>De 50 % à 69% des personnes affirment se sentir bien au sein du groupe<br>- de 50% des personnes affirment se sentir bien au sein du groupe | Indicateur :<br>Les participants ont fait la connaissance de de nouvelles personnes | | + de 90% des participants affirment avoir fait la connaissance de nouvelles personnes<br>De 70% à 90% des participants affirment ...<br>De 50% à 69% des participants affirment...<br>- de 50% des partcipants affirment... |

| Action 6 | Les Tables d'Hôtes |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Partager le temps d'un repas, un moment convivial « ensemble », ouvert à tous les habitants, pour rompre son quotidien<br>○ Amener des habitants à partager et à transmettre des savoir-faire culinaires<br>○ Réunir régulièrement autour de cette activité des participants d'autres secteurs du Centre Social<br>○ Donner l'occasion aux habitants de manger un repas équilibré, 2 fois par mois, financièrement accessible |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Tout public (adhérents, habitants, familles…) de Tasdon, Bongraine, Les Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Réalisation d'une table d'hôtes un vendredi sur deux (hors vacances scolaires) et d'un barbecue participatif par semaine en juillet, sur inscription préalable<br>○ Programmation trimestrielle avec diffusion de l'information (affichage, dépliants…) pour ouvrir les tables d'hôtes à de nouveaux participants<br>○ Mobilisation et animation d'un groupe de bénévoles pour préparer, servir et partager le repas avec les participants<br>○ Planification et choix des menus en groupe lors des rencontres « Qu'est-ce qu'on fait ? » (Cf fiche action du même nom)<br>○ Sollicitation d'habitants, d'adhérents, pour conduire la préparation d'un repas et transmettre leurs savoirs (recette originale, « spécialité maison »…)<br>○ Réalisation, 1 fois par mois, de « l'atelier des p'tits chefs » avec des enfants inscrits à la halte-garderie « mini club » et collaboration ponctuelle avec d'autres secteurs. |
| **Ressources internes** | ○ Le savoir-faire et la motivation de la référente Familles, de salariés (notamment un animateur petite enfance), d'une équipe de 6 à 7 bénévoles et d'adhérents.<br>○ La structure du Centre Social, notamment pour l'accueil, la conception et l'impression de supports de communication<br>○ Une cuisine équipée, une salle polyvalente, du mobilier à Vautreuil. |
| **Ressources externes** | ○ Des habitants détenteur d'un savoir-faire culinaire<br>○ Des partenaires techniques et financiers : C.A.F, A.R.S (Agence Régionale de Santé), Fédération des Centres Sociaux 17, l'AMAP « Tasdon Paysanne » |
| **Résultats attendus** | ○ Fréquentation des tables d'hôtes par de nouveaux habitants, représentatifs de la diversité du territoire (mixité sociale, intergénérationnelle, inter-quartiers)<br>○ Plaisir des participants de se retrouver autour d'un repas, de faire de nouvelles connaissances<br>○ Valorisation, échanges et transmission de savoirs dans le domaine culinaire pour retrouver ou développer l'envie de cuisiner<br>○ Développement de liens solidaires entre habitants (trajets, prêt de matériels…)<br>○ Amélioration de la santé de certains habitants par une alimentation plus équilibrée |
| **Perspective** | ○ Mise en place d'activités complémentaires après le repas (jeux, marche…) |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 6 : TABLES D'HÔTES

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : chaque table d'hôtes rassemblent différents publics**

| Indicateur : Des participants de tous les âges se sont retrouvés lors des tables d'hôtes | Dans l'année, + de 6 tables d'hôtes ont rassemblé des participants d'âge différent<br>Dans l'année, de 5 à 7 tables d'hôtes ont rassemblé...<br>Dans l'année, moins de 5 tables d'hôtes ont rassemblé des participants d'âges différents<br>Seuls des personnes retraitées ont participé | Indicateur : De nouveaux participants ont été accueillis au cours de l'année | + de 5 nouveaux<br>3 ou 4 nouveaux<br>2 nouveaux<br>Aucune nouvelle personne | Indicateur : Différents secteurs du Centre Social ont participé aux tables d'hôtes | 3 autres secteurs ont participé au moins une fois<br>2 autres secteurs ont participé au moins une fois<br>1 autre secteur a participé au moins une fois<br>Pas de participation d'autres secteurs |
|---|---|---|---|---|---|

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : un groupe renouvelé de bénévoles a élaboré les menus et appris de nouvelles recettes.**

| Indicateur : Les menus ont été élaborés en fonction des propositions des bénévoles | Chaque bénévole a fait des propositions qui ont été retenues au moins une fois dans l'année<br>Chaque bénévole a fait des propositions<br>Quelques bénvoles ont fait des propositions<br>Pas de proposition des bénévoles | Indicateur : De nouveaux bénévoles ont intégré le groupe | + de 2 nouveaux bénévoles ont intégré les groupe<br>2 nouveaux bénévoles ont intégré le groupe<br>1 nouveau bénvole a intégré le groupe<br>Pas de nouveau | Indicateur : Chaque bénévole a appris une recette | Chaque membre du groupe a appris plusieurs recettes<br>Chaque membre du groupe a appris au moins une recette<br>Plusieurs membres du groupe ont appris une recette<br>Les membres du groupe n'ont pas appris de recette |
|---|---|---|---|---|---|

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les informations concernant les tables d'hôtes, notamment la faible participation financière demandée, ont régulièrement été diffusées sous différentes formes**

| Indicateur : A plusieurs reprises dans l'année, et sous différentes formes, les informations ont été diffusées | En +, des habitués ont "parrainés" des nouveaux<br>Diffusion de la plaquette anuelle du Centre Social, actualisation du site et pour chaque période distribution d'une brochure<br>1 fois dans l'année (diffusion de la plquette du Centre Social, mise à jour du site Internet)<br>Pas d'information diffusée | Indicateur : Une table d'hôtes dans l'année a été organisée avec les comités de quartier | Des adhérents des 3 comités de quartier ont participé à l'organisation d'une table d'hôtes.<br>Des adhérents des 3 comités de quartier ont participé à une table d'hôtes<br>Des adhérents d'1 ou deux comités de quartier ont participé à une table d'hôtes.<br>Pas de participants des comités de quartier | Indicateur : Une faible participation financière était demandée en fonction des ressources des personnes | Les tarifs sont progressifs en fonction des ressources (de 2 à 6,50 €) et le premier repas parrainé a été offert<br>Les tarifs ont été progressifs en fonction des ressources (de 2 à 6,50 €)<br>Tarif unique égal ou inférieur à 6,50 €<br>Tarif unique supérieur à 6,50 € |
|---|---|---|---|---|---|

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les participants ont du plaisir à se retrouver pour partager un repas convivial**

| Indicateur : Les participants sont accueillis et mis en relation | A chaque table d'hôtes, les participants ont été accueillis (en particulier les nouveaux) et mis en relation<br>A chaque table d'hôtes, les participants ont été personnellement accueillis, parfois mis en relation<br>Les participants ont été salués<br>Seuls les habitués ont été salués | Indicateur : Les participants ont eu du plaisir à partager régulièrement un repas avec d'autres personnes | + de 80% des participants sont venus à 6 tables d'hôtes ou +<br>De 70% à 80% des participants sont venus à 6 tables ou +<br>- de 70% des participants sont venus à 6 tables d'hôtes ou +<br>Plusieurs personnes ne sont pas revenues | Indicateur : A plusieurs reprises dans l'annéee, des moments conviviaux ont rassemblé tous les participants (anniversaire, apéritif festif, chants, musique, jeux...) | 6 fois ou + dans l'année des moments conviviaux ont rassemblé tous les participants<br>3 ou 4 fois dans l'année des moments conviviaux ont rassemblé tous les participants<br>1 ou 2 fois dans l'année ...<br>Il 'y a pas eu de moments festifs qui a réuni l'ensemble des hôtes |
|---|---|---|---|---|---|

| **Action 7** | **Un Jardin partagé** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Créer un jardin collectif, ouvert sur le quartier, cultivé par des habitants qui pratiquent un jardinage respectueux de l'environnement<br>○ Animer un espace de rencontre, de détente, de partage de connaissances, afin de produire des fruits et légumes biologiques<br>○ Impliquer des personnes dans une démarche éco-citoyenne<br>○ Remobiliser les personnes en difficultés d'insertion par une activité collective<br>○ Sensibiliser les personnes aux bienfaits d'une alimentation saine, en les encourageant à consommer des fruits et légumes qu'ils ont eux-mêmes cultivés |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les habitants des quartiers de Tasdon-Bongraine-Les Minimes de tous les âges et de toutes conditions socioéconomiques<br>○ Les adhérents et les personnes inscrites dans une démarche d'insertion |
| **Déroulement et méthode** | ○ Pilotage du projet par un groupe réunissant des habitants et des salariés, afin d'organiser les mises en culture, l'entretien et l'aménagement du jardin (composteur, récupération d'eau pluviale, serre, nichoirs, salon d'extérieur…)<br>○ Ecriture d'un règlement intérieur, précisant les valeurs, les objectifs, les modalités de fonctionnement…<br>○ Organisation d'ateliers collectifs réguliers intergénérationnels, basés sur l'échange de savoirs entre jardiniers expérimentés et novices<br>○ Réalisation de visites (jardins ouvriers…) et rencontre d'autres porteurs de projets de jardin solidaire<br>○ Extension de l'expérimentation en cours dans le patio du Centre Social en mettant en culture le terrain municipal disponible derrière le City stade |
| **Ressources internes** | ○ L'envie et les compétences de salariés et d'adhérents.<br>○ Un jardin intérieur (le patio) et un terrain potentiellement disponible et accessible à côté du Centre Social |
| **Ressources externes** | ○ Le savoir-faire d'habitants<br>○ Dons et récupérations de plants, d'outils et de matériels<br>○ Un terrain municipal disponible juste à côté du Centre Social<br>○ Soutien technique du service municipal des espaces verts<br>○ Aide financière potentielle de la ville, du Conseil Général, du Conseil Régional, de Mécènes pour l'aménagement et l'équipement du futur terrain |
| **Résultats attendus** | ○ Mise en relation d'habitants d'âge et conditions sociales différents<br>○ Le plaisir de se retrouver et de partager dans une ambiance conviviale<br>○ Développement des solidarités de voisinage<br>○ Un mieux-être des participants (bien-être psychologique, alimentation plus saine, exercice physique …)<br>○ Sensibilisation aux pratiques respectueuses de l'environnement (pas de produit chimique, compostage, récupérateur d'eau de pluie) et à la consommation de produits de saison<br>○ Maîtrise de techniques du jardinage biologique<br>○ Confiance et capacités d'agir retrouvées pour des personnes en insertion |
| **Perspectives** | ○ Utilisation des fruits et légumes produits pour les tables d'hôtes et les ateliers culinaires<br>○ Mise en place d'actions connexes (grainothèque, semaine du goût, livret de recettes, atelier bricolage…) |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 7 : UN JARDIN PARTAGE

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : le jardin mobilise des personnes de conditions sociales et d'âges différents**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Toutes les classes d'âge ont été mobilisées (- de 3 ans, 3 à 11 ans, jeunes, étudiants, adultes, personnes âgées) | | 5 ou 6 classes d'âge ont été mobilisées<br>3 ou 4 classes d'âge ont été mobilisées<br>2 classes d'âge ont été mobilisés<br>1 seule classe d'âge a été mobilisée | Des personnes accompagnées par l'animatrice insertion ont participé | | + de 10 personnes accompagnées par l'animatrice insertion ont participé<br>De 5 à 10 personnes...<br>- de 5 personnes...<br>Aucune personne… | Plusieurs actions autour du jardin ont rassemblé différents publics | | + de 4 actions ont rassemblé différents publics<br>3 ou 4 actions ont rassemblé différents publics<br>1 a 2 actions ont rassemblé différents publics<br>Aucune action n' a rassemblé différents publics |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des habitants sont impliqués dans le pilotage et la mise en œuvre du projet**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Des activités | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Un comité de pilotage, constitué d'habitants et de salariés, s'est régulièrement réuni | | Le comité de pilotage s'est réuni + de 4 fois dans l'année.<br>Le comité de pilotage s'est réuni 3 ou 4 fois dans l'année<br>Le comité de pilotage s'est réuni 2 fois dans l'année<br>Pas de réunion du comité de pilotage | Le comité de pilotage a été a l'initiative d'actions | | Le comité de pilotage a été à l'initiative de 4 initiatives ou plus<br>Le comité de pilotage a été à l'initiative de 3 initiatives<br>Le comité de pilotage a été à l'initiative de 2 initiatives<br>Le comité de pilotage n'a pas été à l'iniative | (entretien du jardin, préparation du terrain, plantation, récolte, bricolage…) ont été réalisées en autonomie par des habitants | | Chaque semaine des habitants ont réalisé des activités en autonomie...<br>1 fois par mois des habitants ont réalisé des activités en autonomie<br>1 fois par trimestre des habitants ont réalisé des activités en autonomie<br>Aucune activité n'a été réalisée de |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : le jardin a fonctionné grâce à la solidarité, la récupération et le soutien de partenaires**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des matériaux de récupération ont été utilisés | | La totalité des matériaux a été récupéré<br>Les 3/4 des matériaux ont été récupérés<br>La moitié des matériaux a été récupérée<br>Moins de la moitié des matériaux a été récupérée | Des habitants ont prêté et donné les produits nécessaires (outils, plants…) | | Des habitants ont fait don des produits nécessaires<br>Des habitants ont prété ou donné les produits nécessaires<br>Des habitants ont prété les produits nécessaires<br>Aucun don ou prêt n' a été fait | Des partenaires ont participé à la réalisation du jardin (soutien technique, dons et prêts de matériels, aides financières…) | | + de 3 partenaires ont participé à la réalisation du jardin<br>2 ou 3 partenaires ont participé à la réalisation du jardin<br>1 partenaire a participé à la réalisation du jardin<br>Aucun partenaire n'a participé à la réalisation du jardin |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les participants, dynamisés, prennent plaisir à jardiner ensemble**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les personnes expriment leur mieux-être | | + de 60% des personnes expriment leur mieux-être<br>De 50% à 60 % des personnes expriment leur mieux-être<br>De 30% à 49% des personnes expriment leur mieux-être<br>Moins de 30% des personnes expriment leur mieux-être | Des liens se sont tissés entre les participants | | Les liens tissés entre des participants se prolongent en dehors du Centre Social<br>Des liens ont été tissés entre jardiniers et non jardiniers<br>Des liens ont été tissés seulement entre les jardiniers<br>Peu ou pas de liens ont été tissés | Des activités connexes au jardin ont été réalisées | | + de 3 activités connexes ont été réalisées<br>2 à 3 activités connexes ont été réalisées<br>1 activité connexe a été réalisée<br>Il n'y a pas eu d'activité connexe |

| **Action 8** | **Une retraite active** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ S'appuyer sur les savoirs et les compétences des personnes de plus de 60 ans pour enrichir et faire vivre des activités ou des projets<br>○ Encourager les personnes retraitées à sortir de chez elles et à rompre avec leur quotidien<br>○ Les amener à participer, s'impliquer voire s'engager dans différentes actions<br>○ Proposer un lieu convivial, chaleureux, ressource<br>○ Développer nos interventions auprès de ce public en collaborant avec plusieurs partenaires |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Toute personne de plus de 60 ans habitant les quartiers de Tasdon, Bongraine et Les Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Poursuite des activités existantes, conduites par le Centre Social ou proposées par nos partenaires, ouvertes aux habitants de tous les âges<br>(en particulier les ateliers informatiques)<br>○ Mise en place de nouvelles actions plus spécifiquement adaptées aux personnes retraitées (échanges de savoirs culinaires ; chorale ; séjours séniors ; ateliers équilibres ; activités physiques dans le cadre du programme « séniors sportifs »…)<br>○ Sollicitation des personnes de plus de 60 ans pour participer aux manifestations transversales<br>○ Valorisation de leur engagement bénévole<br>- - - - - - - - - - - - - - - - - - - - -<br>○ Intégration du comité de coopération animée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour la mise en œuvre du projet MONALISA<br>○ Conventionnement avec le bailleur Atlantique Aménagement pour participer à l'animation de la vie sociale des personnes âgées qui résident dans les appartements labélisés « Habitat service sénior » |
| **Ressources internes** | ○ Référente Famille et animatrice insertion<br>○ Des adhérents et des bénévoles<br>○ Des locaux (salle d'activité, salle de gymnastique, cuisine…) et du matériel (notamment un minibus) |
| **Ressources externes** | ○ Des partenaires (CARSAT, CCAS, Agence Nationale des Chèques Vacances, Atlantique Aménagement, Service municipal des Sports…) |
| **Résultats attendus** | ○ Les personnes ont créé des liens<br>○ Les personnes ressentent les bienfaits d'être actif<br>○ En s'investissant dans des actions collectives, les personnes se sentent utiles et valorisées |
| **Perspective** | ○ Implication dans l'expérimentation en cours soutenue par la Caisse d'Assurance Retraite de de la Santé Au Travail (CARSAT) |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 8 : UNE RETRAITE ACTIVE

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des personnes de plus de 60 ans , hommes et femmes, majoritairement isolées sont adhérentes du Centre Social**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des personnes des plus de 60 ans sont adhérentes du Centre Social | | + de 50 adhérents sont âgés de plus de 60 ans<br>30 à 40 adhérents sont âgés de plus de 60 ans<br>20 à 30 adhérents sont âgés de plus de 60 ans<br>- de 20 adhérents sont âgés de plus de 60 ans | Indicateur : Des hommes de plus de 60 ans participent régulièrement à au moins une activité | | + de 5 hommes de + de 60 ans ont participé régulièrement à une activité<br>3 ou 4 hommes de + de 60 ans...<br>1 ou 2 homme(s) de + de 60 ans...<br>Aucun homme de + de 60 | Indicateur : La majorité des adhérents de plus de 60 ans vit seul | | + de 80% des adhérents de plus de 60 ans vivent seuls<br>De 50% à 80% des adhérents...<br>De 20% à 50% des adhérents...<br>- de 20% des adhérents... |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les actions en direction des personnes de plus de soixante ans sont développées**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : De nouvelles actions (ponctuelles ou régulières) sont mises en place | | + de 3 nouvelles actions ont été mises en place au cours de l'année<br>2 nouvelles actions ont été mises en place...<br>1 nouvelle action a été mise en place<br>Il n'y pas eu de nouvelle action | Indicateur : De nouveaux adhérents de plus de 60 ans participent | | + de 10 nouveaux adhérents de plus de 60 ans ont participé à au moins une action<br>De 6 à 10 nouveaux adhérents...<br>De 3 à 5 nouveaux adhérents...<br>'- de 3 nouveaux adhérents... | Indicateur : De nouveaux partenaires contribuent à la mise en place des actions | | + de 3 nouveaux partenaires ont contribué à la mise en place des actions<br>2 nouveaux partenaires ont contribué ...<br>1 nouveau partenaire a contribué…<br>Aucun nouveau partenaire |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : différentes ressources humaines sont mobilisées**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des participants de plus de 60 ans se sont engagés dans la mise en œuvre des actions | | + de 5 participants de plus de 60 se sont engagés dans la mise en œuvre des actions<br>3 à 4 participants de plus de 60 ans se sont engagés...<br>1 ou 2 participants de plus de 60 ans se sont engagés...<br>Aucun participant ne s'est engagé | Indicateur : Les actions sont mises en place avec différents partenaires | | + de 3 actions ont été mises en place avec différents partenaires<br>3 actions ont été mises en place avec différents partenaires<br>1 ou 2 actions ont été mises en place avec différents partenaires<br>Aucune action n' a été mise en place avec différents partenaires | Indicateur : Des actions ont été mises en place en s'appuyant sur les savoirs et les compétences de participants | | + de 3 actions ont été mises en place en s'appuyant sur les savoirs et les compétences de participants<br>2 actions ont été mises en place...<br>1 action a été mise en place...<br>Aucune action n'a été... |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les participants de plus de 60 ans ressentent les bienfaits d'être actif**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les participants ont créé des liens | | + de 80% des participants affirment avoir créé des liens<br>De 60% à 80 % des participants affirment...<br>De 40% à 59% des participants affirment...<br>Moins de 40% des participants… | Indicateur : Les participants se sentent en meilleure forme | | + de 80% des participants affirment se sentir en meilleure forme<br>De 60% à 80 % des participants affirment...<br>De 40% à 59% des participants..<br>Moins de 40% des | Indicateur : Les participants se sentent utiles | | + de 70% des participants affirment se sentir utiles<br>De 50% à 70% des participants...<br>De 30% à 50% des participants...<br>- de 30 participants… |

Carrefour

*Objectif 3 :* **Contribuer à l'insertion socioprofessionnelle de personnes en difficulté et lutter contre la fracture numérique**

➢ Soutenir et accompagner des habitants dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle, notamment des jeunes de 16 à 25 ans

➢ Mettre à disposition de ces personnes différentes ressources
- du personnel compétent (animatrice insertion, animateur jeunesse)
- des permanences de travailleurs sociaux,
- un atelier collectif de recherche d'emploi en accès libre deux fois par semaine
- un accès à du matériel informatique connecté, si nécessaire avec un accompagnement spécifique
- des informations (entre autres affichage d'offres d'emploi)

➢ Développer l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et la maîtrise de ces outils, en vue plus particulièrement de rendre autonome les personnes dans l'utilisation des services publics en ligne

| **Action 9** | **Accompagnement Social** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Contribuer à l'insertion de personnes rencontrant des difficultés d'intégration dans la vie sociale en proposant un espace ressources, réconfortant et dynamisant, regroupant les compétences de multiples partenaires.<br>○ Développer la socialisation et l'autonomie de ces personnes par la valorisation de leurs ressources et de leurs potentiels, en articulant un accompagnement individuel et des actions collectives<br>○ Développer leur disponibilité, leur ouverture et leur capacité à se saisir de diverses opportunités d'insertion sociale et professionnelle<br>○ Faciliter leur accès aux droits<br>○ Faire connaître le dispositif à de nouveaux acteurs locaux<br>○ Accueillir dans nos locaux des permanences de travailleurs sociaux (assistantes sociales du Conseil Général, Conseillère en Economie Sociale et Familiale du Centre Communal d'Action sociale) |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Des personnes de + de 18 ans confrontées à des difficultés sociales (notamment des bénéficiaires du R.S.A. socle) pour qui un accompagnement est susceptible d'être bénéfique |

| | |
|---|---|
| **Déroulement et méthode** | ○ En concertation avec la personne volontaire, son référent individuel et l'animatrice insertion du Centre Social, définition et mise en œuvre d'un parcours d'insertion, par étapes : rompre l'isolement/participer à des échanges/faire le point/développer ses capacités d'agir<br>○ La Démarche d'Accompagnement Concerté (DAC) comprend l'accueil des personnes en entrées et sorties permanentes - une rencontre tripartite de départ avec le référent individuel - la définition d'un objectif et d'une durée d'accompagnement (renouvelable) et un suivi coordonné du parcours<br>○ Réalisation d'entretiens individuels 1 à 2 fois par mois pendant toute la durée de l'accompagnement<br>○ Proposition et réalisation d'activités collectives (ouvertes à tous les publics), conduites par l'équipe du Centre Social et des associations partenaires, en fonction des centres d'intérêts des personnes<br>○ Recherche et sollicitations de nouveaux partenaires locaux<br>○ Organisation plusieurs fois par an de rencontres inter-partenariales<br>○ Mise à disposition de locaux à des travailleurs sociaux pour la réalisation de permanences régulières |
| **Ressources internes** | ○ 1 animatrice insertion en lien avec l'équipe du Centre Social, plus particulièrement avec la référente famille et l'animateur Jeunesse<br>○ L'ensemble des activités et des actions réalisées au Centre Social, comme support à la démarche d'insertion |
| **Ressources externes** | ○ Partenaires opérationnels :<br>- services du Conseil Général : service RSA, assistantes sociales, Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH)<br>- Centre Communal d'Action Sociale<br>- Infirmiers et assistantes sociales de l'Hôpital Marius Lacroix,<br>- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Centre Médico Psychologique (CMP), Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS), Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), Accompagnement 17…<br>- Organismes H.L.M, Capitainerie...<br>- Pôle Emploi, Point Emploi, Cap emploi, Retravailler…<br>- Associations Eole, Comités de quartier, Restos du Cœur, Entraide et Solidarité…<br>- Assistante sociale de l'Université, épicerie sociale des Étudiants (Croix Rouge), Centre local des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), associations d'étudiants…<br>○ Participation aux travaux du Groupe Délégation D.A.C. avec la Fédération départementale des Centres Sociaux<br>○ Financeur : Conseil Général 17 |
| **Résultats attendus** | ○ Amélioration de la situation personnelle et sociale des habitants accompagnés<br>- Mieux-être et sortie de l'isolement<br>- Revalorisation et redynamisation<br>- Acquisition ou développement de l'autonomie dans la vie quotidienne<br>- Confiance et capacités d'agir retrouvées ou développées |
| **Perspectives** | ○ Poursuivre le travail partenarial déjà engagé de manière à créer une dynamique de réseau<br>○ Aller à la rencontre de nouveaux publics en difficulté, notamment des étudiants isolés (souvent étrangers) |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 9 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des hommes et des femmes du quartier, en difficulté sociale, ont été accompagnés dans leur démarche d'insertion**

| Indicateur : | | |
|---|---|---|
| Des personnes en difficulté sociale ont été accompagnées au cours de l'année | | + de 30 personnes ont été accompagnées<br>25 à 30 personnes ont été accompagnées<br>20 à 25 personnes ont été accompagnées<br>Moins de 20 personnes ont été accompagnées |
| Indicateur : Des hommes en difficulté sociale ont été accompagnés | | + de 35 % des personnes accompagnées étaient des hommes<br>De 25% à 35% des personnes accompagnées étaient des hommes<br>De 10% à 25% des personnes accompagnées étaient des hommes |
| Les personnes accompagnées habitaient dans le quartiers de Tasdon, de Bongraine ou des Minimes | | + de 80% des personnes accompagnées habitaient dans le quartier de Tadon, Bongraine ou des Minimes<br>De 60% à 80%...<br>De 40% à 59% ...<br>Moins de 40%... |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : l'accompagnement s'est appuyé sur des actions collectives**

| | | |
|---|---|---|
| Un panel diversifié d'actions ou d'activités collectives, a été proposé aux personnes accompagnées | | + de 10 actions ou activités ont été proposées<br>De 7 à 10 actions ou activités ont été proposées<br>De 4 à 6 actions ou activités ont été proposées<br>Moins de 4 actions ou activités ont été proposées |
| Les personnes accompagnées ont participé à au moins une action collective, ponctuellement ou régulièrement | | + de 90% des personnes accompagnées ont participé à une action collective<br>De 70% à 90%...<br>De 50% à 69%...<br>'Moins de 50%... |
| Indicateur : Des projets ou des actions collectives proposés par les personnes accompagnées ont été réalisés | | 3 projets ou actions collectives proposés par les personnes accompagnées ont été réalisés<br>2 projets ou actions collectives...<br>1 projet ou action collective...<br>Aucune projet ou action |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : le partenariat s'est développé**

| | | |
|---|---|---|
| Indicateur : Des rencontres ont été organisées avec les partenaires | | + de 2 rencontres ont été organisées au cours de l'année<br>2 rencontres ont été organisées au cours de l'année<br>1 rencontre a été organisée au cours de l'année<br>Acune rencontre n' a été organisée |
| De nouveaux partenaires (structure ou personne) se sont mobilisés (prise de contact, demande d'informations, sollicitation, participation aux rencontres...) | | + de 3 nouveaux partenaires se sont mobilisés<br>3 nouveaux partenaires se sont mobilisés<br>2 nouveaux partenaires se sont mobilisés<br>- de 2 nouveaux partenaires se sont mobilisés |
| Indicateur : De nouveaux partenaires ont orienté des personnes | | + de 3 nouveaux partenaires ont orienté des personnes<br>3 nouveaux partenaires ont fait des orientations<br>2 nouveaux partenaires ont fait des orientations<br>- de 2 nouveaux partenaires ont fait des orientations |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les personnes accompagnées ont surmonté certaines difficultés**

| | | |
|---|---|---|
| Indicateur : Les personnes éprouvent moins le sentiment de solitude | | + de 80% des personnes accompagnées affirment moins éprouver le sentiment de solitude<br>De 65% à 80% des personnes accompagnées affirment...<br>De 50% à 64% des personnes accompagnées affirment...<br>- de 50% des personnes accompagnées affirment... |
| Indicateur : Les participants ont repris confiance en eux | | + de 80% des personnes accompagnées affirment avoir repris confiance.<br>De 65% à 80% des personnes accompagnées affirment...<br>De 50% à 64% des personnes accompagnées affirment...<br>- de 50% des personnes accompagnées affirment... |
| Indicateur : Les personnes ont développé leur autonomie | | + de 80% des personnes accompagnées affirment avoir développé leur autonomie<br>De 65% à 80% des personnes accompagnées affirment...<br>De 50% à 64% des personnes accompagnées affirment...<br>- de 50% des personnes accompagnées affirment... |

| Action 10 | Insertion professionnelle |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Accompagner des personnes dans leur parcours d'insertion professionnelle en les aidant à trouver un emploi ou une formation, puis à s'y maintenir<br>○ Définir et organiser avec eux les étapes du retour à l'emploi<br>○ Les aider à se positionner sur le marché du travail<br>○ Les soutenir dans leurs démarches et le développement de leurs capacités personnelles (l'autonomie en particulier) |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Toute personne bénéficiaire du R.S.A. socle rencontrant des difficultés d'intégration dans la vie professionnelle et habitant en priorité les quartiers de Tasdon-Bongraine-Les Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Accueil et accompagnement individuel des personnes dans une démarche de recherche d'emploi : un entretien d'une heure tous les 15 jours (plus souvent si la situation le nécessite)<br>○ Identification des freins à l'insertion professionnelle et des capacités de la personne<br>○ Élaboration d'un plan d'actions<br>○ Contractualisation (Contrat d'Engagement Réciproque)<br>○ Apprentissage des Techniques de Recherche d'Emploi, des lieux d'information et des sources d'emplois<br>○ Aide à la recherche et proposition d'offres d'emploi<br>○ Accompagnement dans les démarches à réaliser<br>○ Aide au maintien dans l'emploi<br>○ En complément de l'accompagnement individuel, animation d'ateliers collectifs de recherche d'emploi : « Autour d'un café, l'emploi », les mardis et jeudis de 9h30 à 11h (l'un au Centre Social, l'autre au « Platin » et une fois par mois dans les locaux d'EOLE) |
| **Ressources internes** | ○ Une animatrice insertion en lien avec l'équipe d'animation du Centre Social<br>○ Des locaux adaptés (bureau pour les entretiens individuels, salles pour les ateliers) et du matériel informatique connecté |
| **Ressources externes** | ○ Des partenaires opérationnels : Pôle-Emploi, Structures d'Insertion par l'Activité Economique, Chambre des Métiers, Mission Locale, organismes de formation, employeurs…<br>- Appui et soutien technique au travers des rencontres organisées avec les assistantes sociales spécialisées R.S.A. et les réunions partenariales (Délégation Territoriale du Conseil Général)<br>○ Financeurs : Conseil Général et Communauté d'Agglomération de La Rochelle |
| **Résultats attendus** | ○ Dynamisation et reprise de confiance des participants<br>○ Acquisition ou développement de l'autonomie des personnes<br>○ Un parcours positif d'insertion, en réussissant des étapes, se concluant par un départ en formation ou la reprise d'une activité professionnelle |
| **Perspective** | ○ Animer une fois par mois un atelier collectif de recherche d'emploi dans les locaux d'EOLE, cité Louise Magan |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 10 : INSERTION PROFESSIONNELLE

### LE PUBLIC

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : des hommes et des femmes du quartier, orientés par les services du Conseil Général, ont été accompagnés dans leur parcours d'insertion professionnelle**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des personnes en recherche d'emploi, orientées par les services du Conseil Général, sont accompagnées | | + de 30 personnes ont été accompagnées<br>25 à 30 personnes ont été accompagnées<br>20 à 25 personnes ont été accompagnées<br>Moins de 20 personnes ont été accompagnées | Indicateur : La répartition des personnes accompagnées par genre (homme/femme) est équilibrée | | 50 % des personnes accompagnées étaient des hommes<br>40% des personnes accompagnées étaient des hommes<br>30% des personnes accompagnées étaient des hommes<br>Moins de 20% des personnes accompagnées étaient des | Les personnes accompagnées habitent dans les quartiers de Tasdon, de Bongraine ou des Minimes | | + de 80% des personnes accompagnées habitaient dans les quartiers de Tasdon, Bongraine ou des Minimes<br>De 60% à 80%...<br>De 40% à 59% ...<br>Moins de 40%... |

### LE DEROULEMENT

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : un atelier collectif de recherche d'emploi, fréquenté par des personnes accompagnées, a été animé 2 fois par semaine**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : 2 ateliers sont animés chaque semaine | | + de 65 ateliers ont été animés au cours de l'année<br>De 55 à 65 ateliers ont été animés...<br>De 45 à 55 ateliers ont été animés....<br>Moins de 45 ateliers ont été animés... | Indicateur : Les personnes accompagnées participent régulièrement à ces ateliers | | + de 60% des personnes accompagnées ont participé régulièrement à ces ateliers.<br>De 50% à 59%...<br>De 40% à 49%...<br>Moins de 40%... | Indicateur : La dimension collective des ateliers est enrichissante et constructive pour les participants | | En prolongement de l'atelier, au moins une action a regroupé des participants<br>Lors des ateliers, les participants ont partagé informations et expériences<br>Lors des ateliers, les participants ont discuté<br>Il y a eu peu d'échanges entre les participants |

### LES MOYENS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : l'accompagnement personnalisé mis en place est soutenu et multiforme**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L'animatrice sollicite régulièrement chaque personne (entretien, relance téléphonique, mail, courrier…) | | L'animatrice a sollicité + d'1 fois par mois chaque personne accompagnée<br>L'animatrice a sollicité 1 fois par mois...<br>L'animatrice a sollicité 1 fois tous les 2 mois<br>Pas de sollicitation régulière | Indicateur : Une aide technique est apportée aux participants pour maîtriser les télé-procédures | | Des ateliers informatiques ont été mis en place pour apprendre à réaliser les téléprocédures<br>Un accompagnement technique ponctuel a été réalisé<br>Du matériel informatique connecté a été mis à disposition<br>Aucune aide technique ou matérielle n'a été apportée | Indicateur : Chaque année, au moins une visite collective au "Salon de l'emploi" est réalisée | | + d'1 visite accompagnée au Salon de l'emploi a été réalisée chaque année<br>1 visite accompagnée au Salon de l'emploi...<br>1 visite au Salon de l'Emploi, en autonomie, a été organisée<br>Pas de visite collective organisée |

### LES IMPACTS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les personnes accompagnées ont progressé dans leur parcours d'insertion professionnelle**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les personnes accompagnées se sont positionnées sur le marché de l'emploi | | + de 70% des personnes se sont positionnées sur le marché de l'emploi<br>De 60% à 70% des personnes...<br>De 40% à 59% des personnes...<br>- de 40% des personnes... | Indicateur : Les personnes accompagnées ont développé leur autonomie | | + de 70% des personnes ont développé leur autonomie<br>De 60% à 70% des personnes...<br>De 40% à 59% des personnes...<br>- de 40% des personnes... | Indicateur : Au cours de l'accompagnement les personnes ont travaillé ou se sont formées | | + de 30% des personnes ont travaillé ou se sont formées<br>De 20% à 30% des personnes...<br>De 10% à 20% des personnes…<br>- de 10% des personnes ... |

| **Action 11** | **« Coup de pouce 16/25 ans »** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Développer un accompagnement de proximité des jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle<br>○ Les amener à devenir autonomes dans leurs démarches<br>○ Dynamiser et développer à cet effet le réseau des acteurs locaux<br>○ Accueillir, encadrer et former des jeunes au sein du Centre Social, inscrits dans des parcours de formation ou de professionnalisation |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Jeunes de 16 à 25 ans, prioritairement des quartiers de Tasdon-Bongraine-Les Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Orientation, relais et suivi du jeune en fonction de ses demandes (recherche d'un stage, d'un apprentissage, d'une formation, d'un emploi - soutien social en cas de difficultés particulières - accès aux droits…)<br>○ Coopération renforcée avec l'animatrice insertion du Centre Social, notamment en vue d'inciter les jeunes à participer aux ateliers collectifs de recherche d'emploi, voire les inscrire dans la Démarche d'Accompagnement Concerté<br>○ Réalisation 1 fois par mois dans les locaux d'EOLE d'une permanence « Autour d'un café, l'emploi »<br>○ Si nécessaire, accompagnement physique dans certaines démarches (premier rendez-vous avec La Mission Locale par exemple)<br>○ Mise en place d'actions spécifiques et ponctuelles : visites collectives au Salon de l'orientation, au Salon de l'emploi et lors de « portes ouvertes » d'établissements scolaires - participation à certaines opérations (jobs d'été, « baby dating »…)<br>---<br>○ Renforcement de la coordination locale portée par le « groupe terrain », en élargissant ses domaines d'interventions<br>○ Recensement des ressources (les dispositifs, les interlocuteurs) systématiquement actualisé<br>○ Développement d'un réseau « incarné » de partenaires, basé sur des échanges réguliers interpersonnels |
| **Ressources internes** | ○ Un animateur jeunesse et une animatrice insertion<br>○ La logistique du Centre Social (locaux, matériels, outils informatiques, minibus) |
| **Ressources externes** | ○ Service jeunesse de la Mairie de La Rochelle, notamment l'agent de développement<br>○ Mission Locale, plus particulièrement un Conseiller de l'antenne d'Aytré<br>○ EOLE<br>○ Collège CAMUS (Principal, assistante sociale, infirmière), établissements scolaires et organismes de formation<br>○ Assistantes sociales du Conseil Général et de l'Université<br>○ Educateurs de prévention, Maison des Adolescents<br>○ Centre Communal d'Action Sociale<br>○ Centre de Documentation et d'Information Jeunesse (CDIJ), Pôle Emploi… |
| **Résultats attendus** | ○ Insertion réussie des jeunes dans la vie sociale et professionnelle<br>○ Développement de leur autonomie<br>○ En cas de difficulté, des interlocuteurs disponibles, compétents, connus des jeunes et de leurs familles, en capacité de les soutenir et de les accompagner<br>○ Des réponses apportées rapidement et systématiquement aux jeunes (et à leurs parents) pour ne pas les laisser seuls face aux problèmes<br>○ Un réseau de partenaires, coordonné, réactif et efficace |
| **Perspective** | ○ Une mise en synergie de différents acteurs locaux (comités de quartier entre autres) de manière à repérer des jeunes « invisibles » en grande difficulté et se faire connaître d'eux |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 11 : "COUP DE POUCE 16 / 25 ANS"

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté, principalement de notre secteur d'intervention, bénéficient d'un soutien ponctuel et/ou d'un accompagnement**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des jeunes mineurs (16 / 17 ans) en difficulté bénéficient d'un soutien ponctuel et/ou d'un accompagnement | | + de 5 jeunes mineurs ont bénéficié d'un soutien ponctuel et/ou d'un accompagnement<br>4 à 5 jeunes mineurs ...<br>2 à 3 jeunes mineurs...<br>Moins de 4 jeunes mineurs | Indicateur : Des jeunes majeurs (18 / 25 ans) en difficulté bénéficient d'un soutien ponctuel et/ou d'un accompagnement | | + de 5 jeunes majeurs ont bénéficié d'un soutien ponctuel et/ou d'un accompagnement<br>4 à 5 jeunes majeurs ...<br>2 à 3 jeunes majeurs...<br>Moins de 4 jeunes majeurs | La plus grande partie des jeunes soutenus ou accompagnés habitent les quartiers de Tasdon, Bongraine, Les Minimes | | + de 80% des jeunes soutenus ou accompagnés habitaient Tasdon, Bongraine ou Les Minimes<br>De 60% à 80%...<br>De 40% à 59% ...<br>Moins de 40%... |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les actions d'insertion concertées en direction de 16/25 ans du secteur sont développées**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les questions liées à l'insertion des 16 / 25 ans sont traitées dans le "cadre du groupe terrain" | | Une ou des actions d'insertion ont été réalisées par le "groupe terrain"<br>Une ou des actions ont été proposées et élaborées par...<br>Le "groupe terrain" a discuté des questions liées à l'insertion des 16 / 25 ans<br>Ces questions n'ont pas été traitées par le "groupe terrain"... | Indicateur : Des actions collectives d'insertion sont réalisées dans les locaux du Centre Social | | 2 actions collectives d'insertion ont été réalisées au Centre Social.<br>1 action collective d'insertion a été réalisée au Centre Social<br>Aucune action collective d'insertion n'a été réalisée au Centre Social | Des jeunes, accompagnés par l'équipe du Centre Social, participent à différentes actions d'insertion | | Des jeunes, accompagnés par l'équipe du Centre Social, ont participé à + de 2 actions d'insertion<br>... ont participé à 2 actions d'insertion<br>... ont participé à 1 action d'insertion<br>... n'ont pas participé à des actions |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : le réseau des partenaires intervenant dans le domaine de l'insertion des 16 / 25 ans a été renforcé**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Un répertoire, qui recense de manière détaillée les partenaires (compétences, dispositifs, contacts) est réalisé | | Le recensement, disponible sous forme d'un répertoire détaillé, a été actualisé<br>Le recensement, disponible sous forme d'un répertoire détaillé, a été réalisé<br>Le recensement n'est pas disponible sous forme d'un répertoire | Indicateur : Différents partenaires sont sollicités et rencontrés au moins une fois dans l'année | | + de 7 partenaires ont été sollicités et rencontrés au moins une fois dans l'année<br>6 à 7 partenaires ont été…<br>3 à 5 partenaires ont été...<br>Moins de 3 partenaires ont été... | Plusieurs rencontres rassemblant différents partenaires sont réalisées chaque année | | + de 2 rencontres rassemblant différents partenaires ont été réalisées<br>2 rencontres… ont été réalisées<br>1 rencontre… a été réalisée<br>Aucune rencontre n'a eu lieu |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des jeunes, soutenus et/ou accompagnés par l'équipe du Centre Social, devenus plus autonomes, ont progressé dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des réponses sont rapidement apportées (information/ soutien ponctuel/ orientation et/ou accompagnement) | | Des réponses rapides ont systématquement été apportées et un suivi assuré<br>Des réponses rapides ont systématiquement été apportées<br>Dans la majorité des cas, des réponses rapides ont été apportées<br>Certains demandes sont restées sans réponse | La collaboration entre les différents partenaires a permis de trouver des solutions d'urgence ou pérennes | | Des solutions d'urgence ou pérennes ont été trouvées pour + de 90% des situations<br>… pour 80% à 90 % des situations<br>… pour 70% à 79 % des situations<br>- pour moins de 70% des situations | Indicateur : Des jeunes ont effectué des démarches de manière autonome | | + de 50% des jeunes ont effectué des démarches de manière autonome<br>De 40% à 50% des jeunes...<br>De 30% à 40% des jeunes<br>Moins de 10% des jeunes ... |

| Action 12 | L'informatique au service des habitants |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Favoriser l'accès à l'outil informatique et au Web<br>○ Faciliter l'utilisation des services publics mis en ligne<br>○ Donner les bases nécessaires aux néophytes et étendre les connaissances des amateurs pour les amener à utiliser de manière autonome ces nouvelles technologies, en particulier les systèmes d'exploitation et les logiciels libres<br>○ Proposer aux personnes seules une activité de groupe conviviale, qui privilégie la découverte de nouveaux moyens de discussion et d'échanges d'informations<br>○ Expliquer aux enfants, aux jeunes et à leurs parents les dangers de certains usages et comment s'en prémunir |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les habitants des quartiers (notamment des chercheurs d'emploi et des personnes âgées), sans équipement informatique ou ne maîtrisant pas leur utilisation<br>○ Les enfants, les jeunes et leurs parents qui fréquentent les activités du Centre Social |
| **Déroulement et méthode** | ○ Des ateliers informatiques hebdomadaires, organisés par niveau de pratique, accessibles sur inscription (tarifs en fonction des ressources)<br>○ Construction du programme avec chacun des groupes en fonction de leurs demandes. 1 séance sur 2 est libre (mais encadrée), afin de permettre à chaque participant de mettre en pratique ses acquis, à son rythme et en toute sécurité<br>○ En complément de ces ateliers, réalisation de séances ponctuelles à thème pour un public spécifique (par exemple créer son « espace emploi » ou faire sa déclaration d'impôt en ligne)<br>○ Intervention gratuite de l'animateur au Centre Social, pour « dépanner» les usagers qui rencontrent des problèmes avec leur matériel<br>○ Sur demande, mise à disposition gratuite d'un poste informatique connecté<br>○ Prêt de la salle informatique aux « Resto du Cœur » qui propose des séances d'initiation à leurs bénéficiaires, encadrées par des bénévoles le vendredi matin |
| **Ressources internes** | ○ Un animateur compétent, les connaissances de plusieurs membres de l'équipe<br>○ Une salle dédiée et 6 postes informatiques connectés (mais obsolètes) |
| **Ressources externes** | ○ Des financeurs potentiels (collectivités locales et mécènes) pour compléter et renouveler le parc informatique<br>○ L'Agglomération Rochelaise et le Cyber-Local pour installer un PC connecté dans l'accueil du Centre Social |
| **Résultats attendus** | ○ Un accès maîtrisé aux outils informatiques des habitants du territoire<br>○ Le développement de pratiques collaboratives (utilisation des logiciels libres entre autres) et sécurisées (prévention des usages dangereux)<br>○ Une diminution de l'isolement de certains participants |
| **Perspectives** | ○ Installation d'une borne informatique à l'accueil, librement accessible<br>○ Réalisation de tournois de jeux en réseau, en soirée ou week-end<br>○ Création d'un « fab lab »[11] avec le soutien d'étudiants |

[11] Un ***fab lab*** (contraction de l'anglais ***fab****rication* ***lab****oratory*, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert qui met à disposition toutes sortes d'outils, souvent pilotés par ordinateur (imprimante 3 D en particulier). C'est un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets décoratifs ou des objets de remplacement. Il rassemble des publics d'âge différent aux compétences multiples (notamment des bricoleurs, des étudiants, des hackers…) En France, ce type d'installation est dénommé « atelier de fabrication numérique ».

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 12 : L'INFORMATIQUE AU SERVICE DES HABITANTS

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : un public mixte et de tout âge est formé à l'utilisation des nouvelles technologies**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des personnes de plus de 60 ans participent aux ateliers informatique | | + de 20 personnes de plus de 60 ans ont participé aux ateliers<br>De 15 à 20 personnes de plus de 60 ans ...<br>De 10 à 14 personnes de plus de 60 ans...<br>Moins de 10 personnes de plus de 60 ans… | Des enfants et des jeunes de 10 à 17 ans sont sensibilisés aux riques liés à certains usages de l'informatique | | + de 20 enfants et jeunes ont été sensibilisés…<br>De 15 à 20 enfants et jeunes...<br>De 10 à 14 enfants et jeunes...<br>Moins de 10 enfants et jeunes… | Certaines activités informatiques fédèrent de jeunes adultes (- de 25 ans) | | + de 10 jeunes adultes ont participé à une activité informatique<br>De 5 à 10 jeunes adultes…<br>Moins de 5 jeunes adultes...<br>Aucun jeune adulte… |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des activités informatiques diversifiées sont mises en place en fonction des attentes / propositions de différents publics**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des ateliers d'apprentissage sont réalisés | | + de 5 ateliers hedomadaires d'1h30, organisés par niveau, ont été animés<br>4 ou 5 ateliers hebdomadaires....<br>2 ou 3 ateliers hebdomadaires... Moins de 2 ateliers hebdomadaires… | Des séances thématiques en fonction des demandes sont réalisées | | + de 5 séances thématiques ont été réalisées<br>4 ou 5 séances thématiques…<br>2 ou 3 séances thématiques...<br>Moins de 2 séances thématiques… | Des activités informatiques spécifiques sont mises en place en direction des enfants et des jeunes | | + de 5 activités spécifiques ont été mises en place pour les enfants et les jeunes<br>4 ou 5 activités spécifiques…<br>2 ou 3 activités spécifiques…<br>Moins de 2 activités spécifiques… |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : le matériel et l'environnement mis à disposition favorisent l'accès aux nouvelles technologies**

| La salle informatique est équipée d'ordinateurs connectés en bon état de fonctionnemment | | La salle informatique était équipée d'au moins 6 ordinateurs en bon état de fonctionnemment<br>... de 4 à 5 ordinateurs...<br>… de 2 à 3 ordinateurs...<br>… d'1 ordinateur... | Indicateur : Un poste informatique connecté est mis à disposition du public | | A l'accueil, un poste informatique connecté a été gratuitement mis à disposition<br>Dans le local informatique, un poste...<br>Sur réservation, un poste informatique...<br>Il n'y a pas eu de poste informatique mis à disposition | Indicateur : L'animateur est disponible en dehors des ateliers | | L'animateur a répondu immédiatement à chaque sollicitation<br>L'animateur a répondu à chaque sollicitation<br>L'animateur a répondu à la plupart des sollicitations...<br>L''animateur n'a pas pu répondre aux sollicitations |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les participants développent leur maîtrise des outils informatiques**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les participants aux ateliers ont progressé | | + de 90% des participants affirment avoir progressé<br>De 80 % à 90% …<br>De 70% à 79%...<br>Moins de 70% des participants... | Ils savent accéder aux services publics en ligne et les utiliser | | + de 90% des participants affirment savoir accéder aux services publics en ligne et les utiliser<br>De 80 % à 90% …<br>De 70% à 79%...<br>Moins de 70% des participants... | Les participants utilisent de manière autonome (en dehors des ateliers) l'outil informatique | | + de 80% participants affirment utiliser de manière autonome l'outil informatique<br>De 70 % à 80%...<br>De 60% à 69%...<br>Moins de 60% ... |

*Objectif 4 :* **Amener des habitants à devenir acteur de leur santé**

| **Action 13** | **ACTION PREVENTION SANTE** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Mener une action globale et transversale auprès d'un large public favorisant le bien-être<br>○ Réaliser des actions de différentes natures et dans diverses domaines, ponctuelles ou régulières, dans lesquelles les participants sont actifs<br>○ Sensibiliser les personnes aux bienfaits d'une activité physique et d'une saine alimentation<br>○ S'appuyer sur la dynamique de groupe, le plaisir de faire ensemble, pour faire évoluer les comportements (émulation, encouragement, partage de savoirs et d'expériences…)<br>○ Inscrire ces actions dans le projet local de santé |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les habitants des quartiers de Tasdon-Bongraine-Les Minimes de tous les âges et de toutes conditions socioéconomiques |
| **Déroulement et méthode** | ○ Mise en place de divers ateliers et activités, ouverts au plus grand nombre, en fonction des propositions et de l'implication des participants :<br>- des activités physiques (sortie piscine hebdomadaire ; balade mensuelle ; après-midi sportive pour les enfants inscrits au centre de loisirs ; séance « Petits Yogis » à la halte-garderie ; danse, gymnastique, relaxation et yoga animés par des associations partenaires dans nos locaux chaque semaine…)<br>- des actions dans le domaine de l'alimentation (tables d'hôtes tous les 15 jours ; atelier culinaire chaque mois ; activité « P'tits chefs » avec les enfants ; jardin partagé, vente de paniers de légumes par « l'association Tasdon Paysanne »…)<br>- des opérations de prévention (bilan de santé ; dépistage diabète ; atelier équilibre ; relais de campagnes d'information et de manifestations locales ou nationales - « semaine du goût » par exemple…)<br>○ Collaboration opérationnelle avec de nombreux partenaires pour élaborer et animer les différentes actions |
| **Ressources internes** | ○ Mobilisation de l'équipe de salariés, coordonnée par la référente famille et l'animatrice insertion<br>○ Connaissances et dynamisme de plusieurs adhérents<br>○ Des moyens matériels (locaux comprenant une cuisine et une salle de danse, un jardin intérieur, du matériel et un minibus) |
| **Ressources externes** | ○ Des partenaires opérationnels : Maison de la santé, Centre Communal d'Action Sociale, service municipal des sports, service municipal santé publique hygiène environnement, Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS), Réseau Atlantique Diabète (RAD), Banque alimentaire, Mutualité Française…<br>○ Un financeur : l'Agence Régionale de la Santé (ARS) |
| **Résultats attendus** | ○ Prise de conscience (« je suis acteur de ma santé ») et mieux-être des participants<br>○ Changement de certains comportements (une alimentation plus équilibrée, moins de sédentarité, un suivi médical renforcé…)<br>○ Des plaisirs renouvelés bénéfiques (cuisiner, manger, bouger, être actif, partager, découvrir…) |
| **Perspective** | ○ Continuer à mener une action globale de prévention santé, en élargissant le champ des interventions |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 13 : ACTION PREVENTION SANTE

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : un public mixte et de tout âge, issu des différents secteurs d'activité du Centre Social, participe à des actions de prévention santé**

| Indicateur | | | Indicateur | | | Indicateur | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Plusieurs classes d'âge ont participé (- de 3 ans, 3 à 11 ans, adultes, personnes âgées) à des actions de prévention santé | | 4 classes d'âge ont participé…<br>3 classes d'âge ont participé…<br>2 classes d'âge ont participé…<br>1 seule classe d'âge a participé… | La répartition des participants par genre (homme/femme) est équilibrée | | 50 % des participants étaient de genre masculin<br>40% des participants étaient …<br>30% des participants étaient…<br>Moins de 20% des participants étaient… | Différents secteurs du Centre Social ont participé aux actions prévention santé | | + de 3 secteurs ont participé à des actions prévention santé…<br>2 à 3 secteurs ont participé…<br>1 ou 2 secteurs ont participé …<br>Pas de participation des différents secteurs |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des participants ont partagé leurs connaissances lors de plusieurs actions prévention santé**

| Indicateur | | | Indicateur | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des ateliers d'échanges de pratiques sont réalisés | | + de 2 ateliers d'échanges de pratiques ont été réalisés<br>2 ateliers d'échanges de pratiques…<br>1 atelier d'échanges de pratiques…<br>Aucun atelier d'échanges de pratiques n'a été réalisé | Des participants aux ateliers culinaires proposent des recettes | | Lors de chaque atelier culinaire, des participants ont proposé des recettes<br>2 ateliers sur 3…<br>1 atelier sur 2…<br>Moins d'1 atelier sur 2… | Les parcours des sorties pedestres sont proposés par des participants | | Pour chaque sortie pédestre, le parcours a été proposé par un participant<br>2 sorties pédestre sur 3…<br>1 sortie pédestre sur 2…<br>Moins d'1 sortie sur 2… |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : différentes ressources ont été mobilisées pour mettre en place les actions prévention santé**

| Les actions prévention santé sont mises en place avec plusieurs partenaires | | … avec plus de 4 partenaires<br>… avec 3 ou 4 partenaires<br>… avec 1 ou 2 partenaires<br>… sans partenaire | Indicateur : Les actions prévention santé sont réalisées dans de bonnes conditions matérielles | | Les moyens matériels (locaux spécifiques et accessibles, matériels, mini-bus) sont suffisants, adaptés et aux normes<br>Les moyens matériels sont suffisants et adaptés<br>Les moyens matériels disponibles sont adaptés<br>Les moyens matériels sont insuffisants et inadaptés | Indicateur : Des moyens financiers suffisants ont été mobilisés | | Plusieurs partenaires ont financé un projet global de prévention santé<br>Un ou plusieurs partenaires ont financé la réalisation d'actions complémentaires<br>Un partenaire a financé quelques actions<br>Aucun partenaire n'a financé |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les adultes participants expriment un mieux-être et font évoluer certains de leurs comportements**

| Indicateur | | | Indicateur | | | Indicateur | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les adultes participants ressentent les bienfaits d'une activité physique régulière | | + de 70% des adultes participants affirment ressentir les bienfaits d'une activité physique régulière<br>De 50 % à 70% …<br>De 30% à 70%…<br>Moins de 30% des participants… | Les adultes participants mesurent l'intérêt de manger équilibré | | + de 70% des adultes participants affirment mesurer l'intérêt de manger équilibré<br>De 50 % à 70% …<br>De 30% à 50%…<br>Moins de 30% des participants… | Les adultes participants affirment avoir changé certains de leurs comportements | | + de 70% des adultes participants affirment avoir changé certains de leurs comportements<br>De 50 % à 70%…<br>De 30% à 50%…<br>Moins de 30% … |

3.2 FAMILLES / PARENTALITE

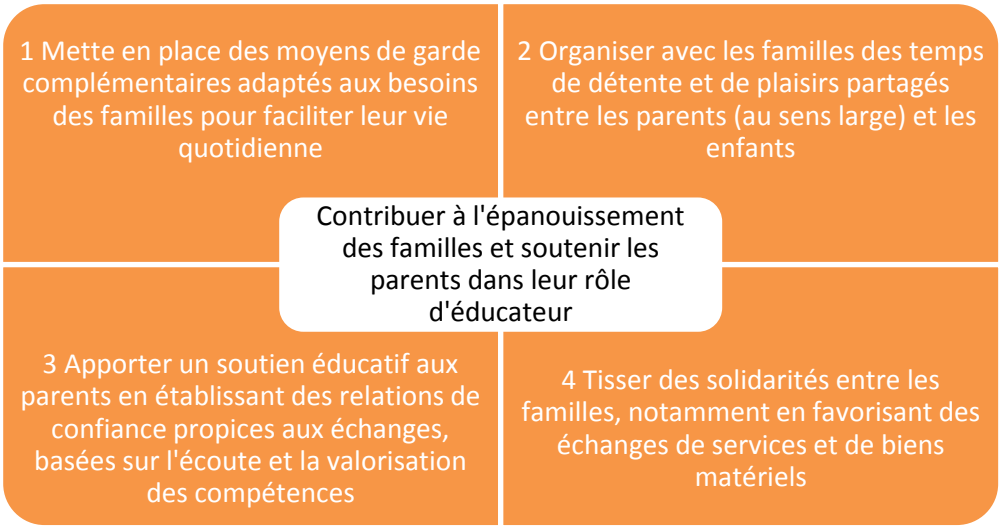


La deuxième mission prioritaire que se donne l'équipe du Centre Social vise à faciliter la vie quotidienne des familles, en leur proposant des services adaptés (haltes garderies, accueil périscolaire, centre de loisirs, activités jeunesse…) L'évolution rapide des besoins nous amène à modifier les modalités de fonctionnement de ces services, notamment en privilégiant l'accueil régulier dans les structures petite enfance et en revoyant nos procédures d'inscription pour le centre de loisirs.
En complément, nous souhaitons concentrer de multiples compétences dans le domaine de la petite enfance, en cherchant à mettre en relation des professionnels et des familles (animation des permanences de la Protection Maternelle Infantile, collaboration avec l'association d'assistantes maternelles « les P'tits Galopins », retour dans nos locaux du Relais Assistantes Maternelles sud de la ville de La Rochelle).
Nous avons également pour ambition d'accompagner les parents dans leur rôle d'éducateur, en favorisant les réflexions et les échanges d'expériences dans le domaine de l'éducation, en les orientant si nécessaire vers des interlocuteurs spécialisés. Nous considérons que cet accompagnement n'est possible que si des relations de confiance ont été établies avec les parents et entre les parents. Nous souhaitons donc multiplier les occasions favorisant les échanges en famille, lors d'ateliers, de sorties ou de séjour de vacances, et impliquer les parents dans le fonctionnement des différents services. Enfin, nous encouragerons les familles à se soutenir mutuellement, notamment en impulsant des échanges solidaires.

### *Objectif 1 :* **Mettre en place des moyens de garde complémentaires adaptés aux besoins des familles pour faciliter leur vie quotidienne**

➢ Revoir les modalités d'accueil et l'organisation des deux structures petite enfance, de manière à mieux répondre aux attentes des familles

➢ Intégrer dans le fonctionnement de ces deux structures la fourniture des couches et des repas, en termes financiers et organisationnels

➢ Simplifier les procédures d'inscription pour l'accueil périscolaire et le centre de loisirs

➢ Après réflexion partagée, adopter une position argumentée concernant la mise en place d'une aide aux devoirs dans le cadre de l'accueil périscolaire

| Action 14 | De nouvelles modalités d'accueil pour les deux haltes garderies |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Mettre en adéquation l'offre de services avec les nouveaux besoins des familles<br>○ Faire évoluer l'organisation des deux haltes garderies afin de proposer un accueil régulier des enfants<br>○ Conduire cette transformation de manière réfléchie avec les partenaires institutionnels en tenant compte des contraintes budgétaires et réglementaires (couches et repas à fournir entre autres)<br>○ Procéder à ce changement sans perdre en qualité, en préservant les emplois et notre capacité à mettre en œuvre un projet pédagogique élaboré<br>○ Maintenir un service de proximité en cohérence avec le projet social de l'association (couverture territoriale en particulier)<br>○ Associer les familles et les salariés à la réflexion |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les familles et leurs enfants en bas âge des 3 quartiers |
| **Déroulement et méthode** | ○ Elaboration de différents scénarios chiffrés avec les partenaires, mettant en évidence les atouts et les faiblesses de chacune des hypothèses :<br>1) Transformation en multi-accueil des 2 haltes garderies (ce qui implique l'augmentation de l'amplitude horaire, des plages d'ouverture et de la tranche d'âge des enfants accueillis au Mini-Club)<br>2) Fusionner les 2 structures en un multi-accueil implanté sur 2 sites<br>3) Regrouper les 2 haltes garderies en une seule structure au Centre Social<br>○ Concertation avec l'ensemble des parties prenantes (administrateurs, partenaires, familles, salariés)<br>○ Choix du meilleur compromis puis mise en place progressive de la nouvelle organisation<br>○ Communication auprès des habitants sur les raisons de la restructuration<br>○ Bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'opération au bout d'un an |
| **Ressources internes** | ○ Des salariés compétents dans leur domaine respectif (éducation, management, gestion, administration)<br>○ Des administrateurs impliqués, notamment des parents directement concernés<br>○ Des locaux récents au Centre Social, aménagés pour accueillir des enfants à partir de 18 mois<br>○ La capacité de mobilisation de parents adhérents |
| **Ressources externes** | ○ Compétences techniques de partenaires (agents du service municipal petite enfance, conseillère technique CAF, équipe de la Protection Maternelle Infantile)<br>○ Le Pôle Petite enfance de la ville, la crèche municipale des Minimes, l'association d'Assistantes Maternelles « Les P'tits Galopins » |
| **Résultats attendus** | ○ Un moyen de garde pour les enfants de moins de 6 ans adapté à la demande des parents se traduisant par un taux d'occupation égal ou supérieur à 70%<br>○ Un maintien, voire une amélioration de la qualité éducative de la prise en charge des enfants<br>○ Une implication renforcée des familles |
| **Perspectives** | ○ Développer la transversalité des actions avec les autres secteurs de l'association<br>○ Structuration de l'équipe de salariés en limitant le recours aux contrats aidés et aux temps partiels imposés |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 14 : DE NOUVELLES MODALITES D'ACCUEIL POUR LES DEUX HALTES GARDERIES

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des familles de chaque quartier ont accès à un service de garde de proximité**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les habitants de Bongraine ont accès à une structure de proximité | | La structure se situe à moins de 10 minutes à pied du domicile<br>La structure est accessible à pied<br>La structure est facilement accessible via un moyen de transport en commun<br>L'utilisation de la voiture est indispensable | Indicateur : Les habitants de Tasdon ont accès à une structure de proximité | | La structure se situe à moins de 10 minutes à pied du domicile<br>La structure est accessible à pied<br>La structure est facilement accessible via un moyen de transport en commun<br>L'utilisation de la voiture est indispensable | Indicateur : Les habitants des Minimes ont accès à une structure de proximité | | La structure se situe à moins de 10 minutes à pied du domicile<br>La structure est accessible à pied<br>La structure est facilement accessible via un moyen de transport en commun<br>L'utilisation de la voiture est indispensable |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : la nouvelle organisation mise en place est le résultat d'une analyse approfondie**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Plusieurs scénarios sont élaborés et chiffrés | | + de 4 scénarios ont été élaborés et chiffrés<br>3 ou 4 scénarios...<br>2 scénarios...<br>Aucun scénario n'a été élaboré et chiffré | Les différents scénarios font l'objet d'une analyse approfondie (qualitative, quantitative, économique et sociale) | | L'analyse a été approfondie (qualitative, quantitative, économique et sociale)<br>L'analyse a été complète<br>L'anlayse a été partielle<br>L'analyse a été superficielle | Indicateur : Le choix de la nouvelle organisation est fait au bout d'un temps de réflexion suffisant | | Le temps de réflexion a été supérieur à 6 mois<br>Le temps de réflexion a été de 6 mois<br>Le temps de réflexion a été de 4 à 5 mois…<br>Le temps de réflexion a été inférieur à 4 mois |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : la nouvelle organisation est le résultat d'un processus collaboratif**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des habitants/parents ont été impliqués dans le processus | | Ils ont co-décidé (le choix a fait l'objet d'un consensus)<br>Ils ont participé à la réflexion (concertation)<br>Ils ont été informés et consultés<br>Ils n'ont pas été impliqués | Indicateur : Des salariés ont été impliqués dans le processus | | Ils ont co-décidé (le choix a fait l'objet d'un consensus)<br>Ils ont participé à la réflexion (concertation)<br>Ils ont été informés et consultés<br>Ils n'ont pas été impliqués | Indicateur : Des partenaires ont été impliqués dans le processus | | Ils ont co-décidé (le choix a fait l'objet d'un consensus)<br>Ils ont participé à la réflexion (concertation)<br>Ils ont été informés et consultés<br>Ils n'ont pas été impliqués |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : la nouvelle organisation mise en place, économiquement viable et éducativement acceptable, répond aux attentes des parents**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Le budget de fonctionnemment de la nouvelle organisation est équilbré | | Le budget est équilibré après répartition des charges communes<br>Le budget est équilibré<br>Le déficit est inférieur à 5%<br>Le déficit est supérieur à 5% | Indicateur : Le projet pédagogique est mis en œuvre | | Le projet pédagogique a été amélioré et développé<br>Le projet pédagogique a été mis en oeuvre<br>Le projet pédagogique a partiellement été mis en oeuvre<br>Le projet pédagogique n'a pu être mis en oeuvre | Indicateur : La fréquentation a été satisfaisante | | Le taux d'occupation a été supérieur à 70%<br>Le taux d'occupation a été de 70%<br>Le taux d'occupation a été inférieur à 70%<br>Le taux d'occupation a été inférieur à 60% … |

| Action 15 | Un centre de loisirs en évolution |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Rendre accessible l'accueil de Loisirs au plus grand nombre (parents qui travaillent ou non, de manière régulière ou non…)<br>○ Prendre en compte l'évolution des besoins et des attentes des familles en adaptant dans la mesure du possible les services proposés<br>- Augmenter la capacité d'accueil, notamment pour les enfants de moins de six ans, dans la limite des moyens financiers et organisationnels disponibles<br>- Assouplir les modalités d'inscription tout en respectant le cadre législatif, le cahier des charges de la CAF (pointage, facturation) et les exigences de la ville (résidence et activité professionnelles des parents)<br>- Etudier avec les parents et les partenaires l'éventuelle mise en place de l'encadrement du travail scolaire lors de l'accueil périscolaire du soir |
| **Territoire et public ciblés** | ○ En priorité, les familles avec des enfants de 3 à 11 ans de Tasdon Bongraine Les Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Gestion informatique des listes d'attente pour analyser et suivre l'évolution des besoins non satisfaits (suite notamment au changement des rythmes scolaires)<br>○ Augmentation ponctuelle ou pérenne des capacités d'accueil pour l'accueil périscolaire, les mercredis, les vacances scolaires avec le soutien de la ville et de la CAF<br>○ Organisation d'une réunion de présentation et d'information à la rentrée scolaire pour les parents<br>○ Afin de fluidifier les procédures d'inscription, concertation avec les parents pour recueillir leurs attentes, réfléchir à des améliorations puis les expérimenter (possibilité de prendre des réservations complémentaires par téléphone ou d'effectuer des reports…)<br>○ Réflexion éducative partagée entre les parents, les enseignants, des partenaires locaux sur l'intérêt, et les modalités de l'éventuelle mise en place d'un temps de travail scolaire lors de l'accueil périscolaire (volontariat des enfants, nature de l'accompagnement, durée et périodicité des séances, intervenants potentiels…) |
| **Ressources internes** | ○ Secrétaires d'accueil et équipe d'animation<br>○ Idées, propositions de parents, dont certains sont administrateurs<br>○ Outils informatiques (logiciels Aïga) |
| **Ressources externes** | ○ Enseignants, associations de parents d'élèves, Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)…<br>○ Partenaires institutionnels et financiers (CAF, Ville, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Protection Maternelle Infantile…)<br>○ Société AÎGA (maintenance des logiciels et formations) |
| **Résultats attendus** | ○ Un moyen de garde éducatif qui facilite la vie quotidienne des familles<br>○ Un accueil de loisirs, complémentaire à l'école, accessible au plus grand nombre<br>○ Des parents associés à l'amélioration du service<br>○ Une gestion optimisée de l'accueil de loisirs, intégrant l'ensemble des contraintes institutionnelles, et financièrement équilibré |
| **Perspective** | ○ Simplification espérée des procédures administratives de la CAF |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 15 : UN CENTRE DE LOISIRS EN EVOLUTION

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des parents et des partenaires ont été associés à la réflexion sur la réorganisation de l'accueil de loisirs**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des parents participent aux réunions de concertation | | Dans l'année, + de 10 parents ont participé<br>Dans l'année, 6 à 10 parents ont participé<br>Dans l'année, au moins 5 parents ont participé<br>Aucune participation des parents | Indicateur : Des directeurs d'école et des enseignants sont informés et associés à la reflexion | | Les directeurs et des enseignants d'au moins 2 écoles ont été associés à la reflexion.<br>Les directeurs d'au moins 2 écoles ont été associés à la reflexion<br>Le ou les sujets de reflexion ont été abordés lors des Conseils d'Ecole<br>Aucune information, ni participation des directeurs et / ou des enseignants | Indicateur : Des partenaires locaux sont informés et associés à la reflexion (associations de parents d'élèves, AFEV…) | | + de 2 partenaires ont été associés<br>2 partenaires ont été associés<br>1 partenaire a été asocié<br>Aucune information, ni participation de partenaires |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : plusieurs réunions d'information et/ou de concertation ont rassemblé des parents et des partenaires**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'année | | Plusieurs salariés ont suivi des fomations spécifiques et partagé leurs nouvelles connaissances avec les collègues.<br>1 salarié a suivi une formation spécifique et partager ses nouvelles connaissances avec les collègues<br>Plusieurs salariés se sont auto-formés avec l'aide du service maintenance Aïga<br>Aucun salarié ne s'est formé | Indicateur : Les parents et les partenaires sont invités à participer à chaque réunion | | Les familles et les partenaires ont été invités par courrier + affichage interne et externe et "flyers"<br>Un affichage interne et externe a été mis en place et des "flyers" distribués<br>Un affichage interne a été mis en place 15 jours avant chaque rencontre<br>L'information a été donnée oralement à quelques parents et partenaires | Indicateur : La participation des partenaires et des parents a été active lors des rencontres | | Les participants ont fait des propositions qui ont ensuite été soumises au Conseil d'Administration<br>Les participants ont été associés<br>Les participants ont été consultés<br>Les participants ont été informés |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des moyens techniques, organisationnels et financiers ont été mobilisés**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des salariés ont amélioré leur maîtrise du logiciel Aïga (paramétrage, facturation, édition de statistiques...) | | 1 réunion d'information a eu lieu à la rentrée scolaire + au moins 2 réunions de concertation au cours de l'année<br>1 réunion d'information à la rentrée scolaire + 1 réunion de concertation au cours de l'année<br>Seulement 1 réunion d'information à la rentrée scolaire<br>Il n'y a pas eu de réunion | Indicateur : Un suivi et un pointage précis des inscriptions et des présences ont été mis en place | | Les places libérées ont immédiatement été proposées aux parents en liste d'attente / le suivi des présences a été informatisé et un état mensuel édité<br>Les places libérées ont été proposées aux familles et un pointage des présences au 1/4h mis en place<br>Une liste d'attente informatisée a été établie<br>Pas d'amélioration | Indicateur : Le budget de fonctionnement du secteur enfance est équilibré | | Le budget est équilibré après répartition des charges de structure<br>Le budget est équibibré<br>Le budget est déficitaire de 5%<br>Le budget est déficitaire de + de 5% |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : l'organisation du centre de loisirs a été assouplie de manière à mieux répondre aux attentes des parents**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : L'ensemble des demandes a été satisfait. | | Tout au long de l'année, le mercredi, les vacances et en périscolaire, aucun enfant n'a été refusé<br>Pour 1 ou 2 périodes dans l'année, quelques enfants ont été refusés<br>Lors de plusieurs périodes, des enfants ont été refusés<br>A chaque période, des enfants ont été refusés | Indicateur : La capacité d'accueil du centre de loisirs a été adaptée aux demandes des familles | | La capacité d'accueil a systématqiuement été adaptée en fonction de la demande des familles.<br>A plusieurs reprises au cours de l'année, la capacité d'accueil a été adaptée...<br>Une fois dans l'année, la capacité d'accueil a été adaptée...<br>Il n'y a pas eu d'adaptation de la capacité d'accueil | Indicateur : Les familles ont procédé à des réservations par téléphone et bénéficié d'un report de ces dernières | | Réservation possible par téléphone et report accepté sans condition.<br>Réservation possible par téléphone et report accepté à certaines conditions (délais de prévenance, motifs)<br>Réservation complémentaire possible par téléphone...<br>Pas de réservation par téléphone, ni de report possible |

*Objectif 2 :* **Organiser et animer avec les familles des temps de détente et de plaisirs, partagés entre les parents (au sens large) et leurs enfants**

| **Action 16** | **Sorties familles et séjours vacances** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Renforcer les liens familiaux et soutenir la fonction parentale<br>○ Rendre accessible des moments d'évasion pour sortir du quotidien<br>○ Organiser avec les familles des sorties et des séjours collectifs intergénérationnels<br>○ Amener des personnes à mener un projet à plus ou moins long terme, afin de préparer les familles à de futurs départs en autonomie |
| **Territoire et public ciblés** | ○ En priorité les familles de Tasdon, Bongraine, Les Minimes avec enfants - mais également les personnes seules et/ou âgées - qui sortent peu voire jamais et ne partent pas en vacances |
| **Déroulement et méthode** | ○ Organisation, lors des réunions « Qu'est-ce qu'on fait ? », d'une dizaine de sorties annuelles (découverte du patrimoine, parc de loisirs, spectacles…) en semaine, le week-end et en soirée<br>○ Programmation semestrielle des sorties, accessibles sur inscription avec une participation financière progressive en fonction des ressources<br>○ Organisation d'un séjour de vacances (8 jours l'été), préparé dès le mois de janvier (recherche et choix de la destination et de l'hébergement, élaboration du programme de la semaine et du budget…)<br>○ Réalisation d'opérations d'autofinancement impliquant les participants (vente de tartes aux pommes, brocante…)<br>○ Animation de ces sorties et séjours de manière à favoriser les échanges intrafamiliaux et intergénérationnels, sur un rythme détendu permettant de « souffler » et de prendre le temps de se faire plaisir<br>○ Information des adhérents et des habitants relayée par l'équipe du Centre Social et des travailleurs sociaux |
| **Ressources internes** | ○ Savoir-faire de la référente Famille et mobilisation de l'ensemble des salariés de l'association<br>○ Implication des participants |
| **Ressources externes** | ○ Partenaires opérationnels : travailleurs sociaux qui assurent des permanences au Centre Social (assistantes sociales, conseillère du CCAS, équipe de la Protection Maternelle Infantile), comités de quartier, EOLE, La Coursive…<br>○ Des financeurs : CAF, Agence Nationale des Chèques Vacances (via la Fédération Nationale des Centres Sociaux), Conseil Régional |
| **Résultats attendus** | ○ Mieux-être des participants (détente/plaisir/ouverture/rupture avec le quotidien/sortie de l'isolement)<br>○ Resserrement des liens familiaux et valorisation des compétences éducatives des parents *(« capables d'offrir des vacances à leurs enfants »)*<br>○ De nouvelles relations entre des personnes d'âges différents (se découvrir, se respecter, s'apprécier, s'entraider)<br>○ Autonomisation des participants |
| **Perspective** | ○ Encourager et accompagner des départs autonomes |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 16 : SORTIES FAMILLES ET SEJOURS DE VACANCES

### LE PUBLIC

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : la majorité des participants a de faibles revenus, sort rarement et s'implique dans l'organisation**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les participants sont majoritairement des personnes qui sortent rarement et ne partent pas en vacances | | + de 70% des participants sont des personnes qui sortent rarement et ne partent pas en vacances<br>De 50% à 70% des participants...<br>De 30% à 49% des participants... | Indicateur : Les participants du séjour sont impliqués dans l'organisation et les actions d'autofinacement | | + de 70% des participants ont été impliqués dans l'organisation et les actions d'autofinacement<br>De 50% à 70% des participants...<br>De 30% à 49% des participants... | Indicateur : Les sorties et séjours sont accesibles aux personnes avec de faibles ressources | | + de 60 % des participants ont bénéficié du tarif le plus bas<br>De 50% à 60% des participants...<br>De 40% à 49% des participants...<br>- de 40% des participants |

### LE DEROULEMENT

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : l'organisation des sorties et des séjours est collective**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| La plupart des sorties est organisé collectivement (idée/proposition, choix, réservation, montage budgétaire, communication) | | + de 90% des sorties ont été organisées par plusieurs personnes<br>De 70% à 90 % des sorties...<br>De 50% à 69% des sorties...<br>- de 50% des sorties... | L'organisation du séjour est collective (idée/proposition, recherche, choix, réservation, montage budgétaire, programme d'activités) | | Des participants ont été impliqués dans toutes les phases de l'organisation<br>. ont fait des propositions, des recherches, choisi la destination et participé au montage du budget et du programme...<br>... ont fait des propositions, choisi la destination et élaboré le programme...<br>- ont choisi la destination | Indicateur : Plusieurs actions d'autofinacement ont mobilisé des participants | | + de 4 actions d'autofinacement ont mobilisé des participants<br>3 ou 4 actions d'autofinacement…<br>2 actions d'autofinacement...<br>- de 2 actions d'autofinacement… |

### LES MOYENS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les informations relatives aux sorties familles et aux séjours de vacances sont diffusées dans les quartiers**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les informations sont affichées dans les 3 quartiers (chez les commerçants, sur les panneaux libres) | | Chaque trimestre, les informations ont été affichées<br>2 fois par an, les informations…<br>1 fois par an...<br>Il n'y a pas eu d'affichage dans les 3 quartiers | Indicateur : Des brochures sont diffusées dans les quartiers (commerçants, voisins…) | | Chaque trimestre, des brochures ont été diffusées<br>2 fois par an...<br>1 fois par an...<br>Il n'y a pas de brochure diffusée dans les 3 quartiers | Les Comités de quartier relaient les informations (affichage dans leurs locaux et distribution des brochures auprès de leurs adhérents) | | Les 3 Comités de quartier ont relayé les informations<br>2 Comités de quartier...<br>1 Comité de quartier…<br>Aucun Comité de quartier… |

### LES IMPACTS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les participants ont pris du plaisir à nouer ou renouer des relations familiales et/ou intergénérationnelles**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les participants expriment leur envie de sortir et/ou partir à nouveau | | + de 90% des participants expriment leur envie de sortir et/ou partir à nouveau<br>80% à 90% des participants...<br>70% à 79% des participants...<br>- de 70% des participants... | Indicateur : Les enfants et les parents affirment avoir partagé un moment de plaisir privilégié | | + de 90% des enfants et des parents affirment avoir partagé un moment de plaisir privilégié<br>80% à 90% des ...<br>70% à 79% des ...<br>- de 70% ... | Indicateur : Les participants affirment avoir apprécié sortir et/ou partir avec des personnes d'âges différents | | + de 80% des participants affirment avoir apprécié sortir et/ou partir avec des personnes d'âges différents<br>60% à 80 % des participants...<br>40% à 59 % des participants...<br>- de 40% des participants… |

| **Action 17** | **Animation salle d'attente PMI et ateliers parents-enfants** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Proposer aux parents de prendre du plaisir à partager une activité avec leurs enfants<br>○ Animer des temps conviviaux d'échanges (parents-enfants-professionnels)<br>○ Favoriser le lien social, les échanges de compétences et d'expériences entre parents<br>○ Donner l'occasion aux enfants de vivre une première expérience réussie de la collectivité<br>○ Prendre contact avec les familles susceptibles de fréquenter les haltes garderies<br>○ Travailler en partenariat avec l'équipe de la Protection Maternelle Infantile (PMI), de manière à assurer un suivi cohérent et complémentaire des familles |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Familles des 3 quartiers avec des enfants de moins de 6 ans, notamment de jeunes parents |
| **Déroulement et méthode** | ○ Accueil des familles et de leurs enfants lors des consultations PMI le lundi après-midi par une éducatrice de jeunes enfants à l'écoute<br>○ Mise à disposition de matériels adaptés dans les locaux du Mini-club, spécialement aménagés pour susciter les échanges entre les adultes et favoriser la libre activité des enfants<br>○ Réunions régulières avec l'équipe de la PMI<br>- - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - -<br>○ Organisation avec les familles d'ateliers parents-enfants gratuits un samedi matin par trimestre, ouverts à tous<br>○ Activités variées, animées par deux salariés en privilégiant la qualité et la diversité des échanges entre les participants (parents/enfants - enfants/enfants - parents/parents - parents/professionnels) |
| **Ressources Internes** | ○ Professionnels de la petite enfance et référente famille<br>○ Les idées et compétences des parents<br>○ Des locaux adaptés et conviviaux |
| **Ressources Externes** | ○ L'équipe de la PMI (médecin et puéricultrices) et les assistantes sociales qui assurent des permanences dans les locaux du Centre Social |
| **Résultats attendus** | ○ Des liens parents-enfants renforcés<br>○ Des parents rassurés sur leurs compétences et celles de leurs enfants<br>○ Des parents confortés dans leur fonction d'éducateur par des échanges constructifs avec des pairs et des professionnels<br>○ Des séparations facilitées lors des adaptations dans les haltes garderies (repère des lieux pour le Mini-club et des personnes pour « Sucette et Galipette »)<br>○ Des consultations PMI sereines<br>○ Un accompagnement concerté de certaines familles grâce à la collaboration avec le médecin, les puéricultrices et les assistantes sociales (présentes au Centre Social le lundi après-midi) |
| **Perspective** | ○ Création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), labélisé par la CAF |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 17 : ANIMATION DE LA SALLE D'ATTENTE PMI ET ATELIERS PARENTS-ENFANTS

### LE PUBLIC

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : des parents participent aux ateliers parents-enfants**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Plusieurs familles participent aux ateliers parents-enfants | | + de 7 familles ont participé à chaque atelier<br>6 ou 7 familles ont participé...<br>4 ou 5 familles ont participé...<br>- de 4 familles ont participé | Indicateur : Les thèmes des ateliers sont proposés par les parents | | Le thème de chaque atelier a été proposé par plusieurs parents<br>Le thème de chaque atelier a été proposé par au moins 1 parent<br>Pour 75% des ateliers, le thème a été proposé par au moins 1 parent<br>Pour la moitié des ateliers, le thème a été proposé… | Indicateur : Des parents co-animent des ateliers | | + 2 parents ont co-animé au moins 1 atelier<br>2 parents ont co-animé au moins 1 atelier<br>1 parent a co-animé au moins 1 atelier<br>Aucun parent n'a co-animé d'atelier |

### LE DEROULEMENT

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : des ateliers parents-enfants variés sont réalisés et valorisés**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Chaque trimestre, un atelier parents-enfants est réalisé | | 4 ateliers ont été réalisés dans l'année<br>3 ateliers ont été réalisés..<br>2 ateliers ont été réalisés...<br>1 atelier a été réalisé... | Indicateur : Le théme de chaque atelier est différent | | 4 thémes ont été traités au cours de l'année<br>3 thémes ont été traités...<br>2 thèmes ont été traités...<br>1 thème a été traité… | Indicateur : Les réalisations des ateliers parents-enfants ont été mises en valeur (exposition, panneau photo…) | | Les réalisations de chaque atelier ont été mises en valeur<br>Les réalisation de la plupart des ateliers ont été mises en valeur<br>Les réalisations de seulement 1 atelier ont été mises en valeur<br>Les réalisation non pas été mises en valeur |

### LES MOYENS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : des professionnels sont impliqués dans l'animation des ateliers parents-enfants et des permanence de la Protection Maternelle Infantile**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des salariés de plusieurs équipes participent à l'animation des ateliers parents-enfants (Sucette et Galipette, Mini-club, centre de loisirs, référente famille) | | Des salariés des 4 équipes ont participé<br>Des salariés de 3 équipes…<br>Des salariés de 2 équipes...<br>Des salariés d'une seule équipe... | Indicateur : Des réunions ont régulièrement lieu avec l'équipe de la PMI | | 3 réunions par an<br>2 réunions par an...<br>1 réunion par an...<br>Il n'y a pas eu de réunion | Indicateur : Une éducatrice de jeunes enfants a régulièrement animé l'accueil des familles lors des consultations PMI | | + de 30 séances dans l'année<br>20 à 30 séances dans l'année<br>10 à 20 séances dans l'année<br>- de 10 séances dans l'année |

### LES IMPACTS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les relations entre les parents, leurs enfants et les professionnels sont renforcés**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les parents expriment leur plaisir de partager des activités avec leurs enfants | | + de 90% des participants expriment leur plaisir de partager des activités avec leurs enfants<br>80% à 90% des participants...<br>70% à 79% des participants...<br>- de 70% des participants... | Indicateur : Les participants affirment apprécier les échanges avec les autres parents et les professionnels | | + de 90% des participants affirment apprécier les échanges avec les autres parents et les professionels<br>80% à 90% des ...<br>70% à 79% des ...<br>- de 70% ... | Indicateur : Les participants affirment avoir créé des liens avec des parents et/ou des professionnels | | + de 90% des participants affirment avoir créé des liens avec des parents et/ou des professionels<br>80% à 90 % des participants...<br>70% à 79 % des participants...<br>- de 70% des participants… |

*Objectif 3 :* **Apporter un soutien éducatif aux parents en établissant des relations de confiance propices aux échanges, basées sur l'écoute et la valorisation de leurs compétences**

➢ Solliciter systématiquement les parents, des tous petits, des enfants et des adolescents, en fonction de leurs compétences, pour qu'ils s'impliquent dans le fonctionnement des lieux d'accueil afin notamment de partager et enrichir les réflexions parents-professionnels dans le domaine de l'éducation : mise en place de « comités éducatifs », réalisation de « permanences » dans les structures petite enfance, participation ponctuelle à l'encadrement, aux transports, aux tâches quotidiennes, don de matériel …

➢ Apporter une aide aux enfants vivant une scolarité difficile en associant les parents et les enseignants

➢ Animer des séances de réflexion et d'échanges d'expériences entre parents dans le domaine de l'éducation

| **Action 18** | **Implication des parents** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | o Associer les parents à la conduite des services éducatifs que nous assurons afin d'améliorer la complémentarité et la cohérence de nos interventions respectives (concept de la « coéducation »)<br>o Solliciter les parents « usagers » pour les investir en fonction de leurs envies, dans le fonctionnement des différents accueils<br>o Enrichir mutuellement nos pratiques et nos réflexions éducatives en menant ensemble différentes actions (passer du « dire » au « faire ») |
| **Territoire et public ciblés** | o Les parents adhérents du Centre Social |
| **Déroulement et méthode** | o Accueil de qualité des parents, dans l'écoute et le respect, comprenant notamment une présentation de nos intentions et des valeurs que nous défendons<br>o Sollicitation des parents de manière informelle (échanges au moment des inscriptions et des accueils) ou structurée (réunions de rentrée ou de préparation de certaines actions)<br>o Mobilisation progressive des parents : participation à des moments conviviaux et des animations exceptionnelles (soirées familles, ateliers parents-enfants, manifestations…) ; accompagnement de sorties ; permanences dans les structures petite enfance ; co-animation d'activités ; élaboration et réalisation de projets…<br>o Création de « comités éducatifs », organisés et animés par les responsables de secteur (petite enfance, enfance, jeunesse) en présence d'un Administrateur référent, afin que les parents apportent leur contribution à l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets |
| **Ressources internes** | o Les responsables et les membres des équipes petite enfance, enfance, jeunesse<br>o Les parents des enfants inscrits au Centre Social<br>o Des administrateurs référents |
| **Résultats attendus** | o Une (re)connaissance réciproque accrue basée sur des relations de confiance<br>o Des parents actifs, confortés dans leur rôle éducatif<br>o Une action éducative de qualité, partagée entre les professionnels et les parents, enrichie par des apports mutuels<br>o L'adhésion des parents aux projets éducatifs et pédagogiques, aux valeurs et aux principes d'action de l'association |
| **Perspectives** | o Engagement des parents dans le pilotage de l'association<br>o Développement de la transversalité des actions menées |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 18 : IMPLICATION DES PARENTS

### LE PUBLIC

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : des parents participent à la mise en œuvre des projets dans chacun des secteurs (petite enfance, enfance, jeunesse)**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Dans chaque secteur, des parents répondent favorablement aux sollicitations (sortie, permanence, trajet…) | | + de 5 parents ont répondu favorablement dans chaque secteur<br>4 à 5 parents...<br>2 ou 3 parents...<br>- de 2 parents … | Dans chaque secteur, des parents s'impliquent (proposition, élaboration, co-animation) | | + de 3 parents se sont impliqués dans chaque secteur<br>3 parents...<br>2 parents...<br>- de 2 parents … | Indicateur : Plusieurs parents participent aux "comités éducatifs" | | + de 6 parents ont participé à chaque "comité éducatif"<br>5 à 6 parents...<br>3 à 4 parents...<br>- de 3 parents… |

### LE DEROULEMENT

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : Le réseau d'échanges de services fonctionne**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Dans chaque secteur des animations ont réuni des parents et leurs enfants plusieurs fois dans l'année | | + de 3 animations ont réuni des parents dans chaque secteur<br>3 manifestations...<br>2 manifestations...<br>- de 2 manifestations ont été réalisées | Indicateur : Dans chaque secteur, des activités sont co-animées | | + de 3 activités ont été co-animées dans chaque secteur<br>3 activités...<br>2 activités...<br>- de 2 activités… | Indicateur : Des "comités éducatifs" se réunissent au moins 3 fois dans l'année | | 3 "comités éducatifs" se sont réunis au moins 3 fois dans l'année<br>2 "comités éducatifs"...<br>1 "comité éducatif"...<br>Aucun "comité éducatif"... |

### LES MOYENS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : Les parents sont incités à participer**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Dans les projets pédagogiques, la participation attendue des parents est explicitement mentionnée | | Dans chaque projet est expliquée et détaillée la participation attendue des parents<br>… est expliquée la participation attendue des parents<br>… est mentionnée la participation…<br>Dans certains projets, la participation attendue des parents n'est pas mentionnée | Indicateur : Plusieurs réunions d'information en direction des parents sont organisées | | Plusieurs réunions d'information ont été organisées dans chaque secteur<br>1 réunion d'information…<br>1 réunion a été organisée dans plusieurs secteurs<br>Il n'y pas eu de réunion d'information organisée | Indicateur : Plusieurs réunions de préparation sont réalisées avec des parents | | + de 3 réunions de préparation ont été réalisées avec des parents<br>3 réunions...<br>2 réunions...<br>- de 2 réunions… |

### LES IMPACTS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les travaux des "comités éducatifs" sont constructifs et enrichissants**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Dans les comités éducatifs, les parents sont informés, consultés et font des propositions | | … ont été informés, consultés et ont fait des propositions ; 1 compte-rendu a été diffusé<br>… ont été informés, consultés et ont fait des propositions<br>… ont été informés et consultés<br>… ont été informés | Indicateur : Des projets portés par les "comités éducatifs" sont réalisés | | + de 3 projets portés par les "comités éducatifs" ont été réalisés<br>2 projets...<br>1 projet...<br>Aucun projet… | Indicateur : Les parents et les professionnels estiment leurs échanges enrichissants | | + de 80% des parents et des professionnels ont estimé leurs échanges enrichissants<br>70% à 80 %...<br>60% à 69 % ...<br>- de 60%… |

| Action 19 | Accompagnement à la scolarité |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Favoriser la réussite scolaire des enfants en coopérant avec leurs parents et leurs enseignants<br>○ Contribuer à l'épanouissement des enfants en les amenant à effectuer un travail individuel et/ou collectif avec plaisir<br>○ Valoriser, consolider et approfondir leurs connaissances<br>○ Renforcer l'autonomie des enfants en les aidant à progressivement maîtriser des méthodes de travail et des outils de recherche<br>○ Développer la capacité de vivre en collectivité des enfants, notamment par la pratique de l'entraide et de l'encouragement mutuels<br>○ Élargir leurs centres d'intérêts par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de l'environnement proche<br>○ Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les enfants de l'école primaire de Bongraine qui rencontrent des difficultés à l'école - et leurs parents |
| **Déroulement et méthode** | ○ Réunion en début d'année scolaire avec l'équipe pédagogique de l'école pour leur présenter le projet, puis repérage des enfants et information des parents par les enseignants<br>○ Inscription formalisée par la signature d'une charte d'engagements réciproques, si les enfants sont volontaires (principe de libre adhésion)<br>○ Mise en place du cycle, de octobre à juin, pour 15 enfants du CP au CM2 à raison de 2 séances hebdomadaires, de 16h30 et 18h30 dans les locaux du Centre Social<br>○ Un thème sert de fil conducteur tout au long de l'année (voyage dans les 5 continents en 2013/2014, l'environnement à l'ère du numérique pour 2014/2015)<br>○ Prise en charge des enfants à l'école, qui rejoignent le Centre Social à pied puis prennent leur goûter avant de débuter les ateliers<br>○ Accueil des parents à la fin des séances. Organisation d'animations en fin de trimestre (goûter partagé, présentation de travaux…), afin de valoriser la progression des enfants<br>○ Echanges réguliers avec les enseignants, à la sortie de l'école, lors de rendez-vous ou de réunions |
| **Ressources internes** | ○ Une animatrice enfance/jeunesse, qui travaille en équipe (notamment avec la responsable de secteur enfance et l'animateur informatique)<br>○ Des parents et des bénévoles susceptibles de participer aux activités |
| **Ressources externes** | ○ L'équipe d'enseignants de l'école Bongraine<br>○ Des structures socioculturelles du secteur en fonction du projet mis en œuvre (médiathèque Michel Crépeau, ludothèque, l'école de la Mer, la ligue de Protection des Oiseaux, le relais nature de La Moulinette…)<br>○ La Fédération des Centres Sociaux 17<br>○ L'Inspection académique - cellule C.L.A.S<br>○ La CAF (financeur) |
| **Résultats attendus** | ○ Des enfants qui se sentent mieux à l'école et progressent dans leurs apprentissages<br>○ Des parents impliqués qui soutiennent leurs enfants<br>○ Des relations constructives entre les acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateur) |
| **Perspectives** | ○ Elaboration du projet avec les enseignants, en lien avec les programmes scolaires<br>○ Inscription du dispositif dans le projet d'école |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 19 : ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des enfants scolarisés à l'école Bongraine, filles et garçons de tous les niveaux scolaires, bénéficient de l'accompagnement à la scolarité**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des enfants scolarisés à l'école Bongraine bénéficient de l'accompagnement à la scolarité | | + de 5 parents ont répondu favorablement dans chaque secteur<br>4 à 5 parents...<br>2 ou 3 parents...<br>- de 2 parents … | Indicateur : La répartition entre les filles et les garcons est équilibrée | | 50% des enfants inscrits au CLAS étaient des filles<br>40% à 49% étaient des filles.<br>30% à 39% étaient des filles<br>- de 30% étaient des filles | Des enfants, de différents niveaux (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) bénéficient de l'accompagnement à la scolarité | | Des enfants de 4 ou 5 niveaux ont bénéficié de l'accompagnement à la scolarité<br>…3 niveaux...<br>… 2 niveaux...<br>… 1 seul niveau… |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : Les enfants participent avec assiduité aux activités socioculturelles diversifiées mises en place**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des activités socioculturelles sont réalisées | | Seules des activités socioculturelles ont été réalisées<br>Lors de la majorité des séances, des activités ont été réalisées..<br>Lors de quelques séances, ...<br>Il n'y a pas eu d'activités | Indicateur : Ces activités étaient diversifiées | | Les activités ont été différentes à chaque séance<br>Les activités ont été différentes chaque semaine<br>Les activités ont été différentes chaque mois<br>Les activités ont été différentes chaque trimestre | Indicateur : Les enfants sont assidus | | + de 80% des enfants inscrits ont été présents chaque séance<br>70% à 80% des enfants...<br>60% à 69% des enfants...<br>- de 60% des enfants... |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : Différents acteurs éducatifs sont mobilisés**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les parents participent aux animations trimestrielles | | + de 80 % des parents ont participé aux animations trimestrielles<br>65% à 80% des parents...<br>50% à 64% des parents...<br>- de 50% des parents… | Indicateur : Des rencontres régulières ont lieu avec les enseignants | | Chaque enseignant a été rencontré + de 3 fois dans l'année<br>… 3 fois...<br>...1 ou 2 fois...<br>Des enseignants n'ont pas été rencontrés | Indicateur : Des ressources externes ont été mobilisées en fonction du projet mis en place | | + de 4 ressources ont été mobilisées<br>3 à 4 ressources...<br>2 à 3 ressources...<br>Aucune ressource extérieure n'a été mobilisée… |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les enfants vivent mieux leur scolarité**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les enfants se sentent mieux à l'école (remotivation, prise de confiance…) | | + de 80 % des enfants affirment se sentir mieux à l'école<br>60% à 80% des enfants...<br>40% à 59% des enfants...<br>- de 40% des enfants… | Indicateur : Les résultats scolaires s'améliorent | | + de 80 % des enfants ont amélioré leurs résultats scolaires<br>60% à 80% des enfants...<br>40% à 59% des enfants...<br>- de 40% des enfants… | Indicateur : Les comportements des enfants évoluent positivement à l'école | | Les comportements de + de 80% des enfants ont évolué positivement à l'école<br>… de 60% à 80 %...<br>… de 40% à 59 % ...<br>… - de 60%… |

| Action 20 | Modules d'accompagnement à la parentalité et soirées thématiques |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Rassembler des parents afin d'enrichir leurs réflexions dans les domaines de l'éducation<br>○ Créer une dynamique d'échanges de connaissances et d'expériences pour conforter les personnes dans leur statut de parent.<br>○ Rendre acteur les parents dans le traitement des différents sujets éducatifs qu'ils ont choisis<br>○ Développer les partenariats pour soutenir plus efficacement les parents |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Parents, grands-parents et toute personne concernée par l'éducation des enfants |
| **Déroulement et méthode** | ○ Mise en place de modules thématiques, élaborés et animés par un réseau de partenaires sur le territoire de La Rochelle<br>○ Construction des modules, en fonction des questionnements des familles, organisés en 6 séances gratuites de 2h30<br>○ Animation de chaque module conduite par une équipe pluridisciplinaire de 2 professionnels, privilégiant avant tout des échanges bienveillants et de qualité au sein du groupe (12 participants maximum)<br>○ En complément, organisation de soirées thématiques à partir des propositions des parents, animées si nécessaire avec l'aide d'un intervenant |
| **Ressources Internes** | ○ Référente famille et salariés intervenant auprès de différents publics (petite enfance, enfance, jeunesse) avec des compétences complémentaires<br>○ Des parents qui souhaitent partager leurs questionnements<br>○ Des locaux adaptés |
| **Ressources Externes** | ○ Région Poitou-Charentes, Délégation Territoriale La Rochelle- Ré du Conseil Général, service municipal vie sociale, Centres Sociaux rochelais… |
| **Résultats attendus** | ○ Des parents rassurés sur leurs compétences<br>○ Des parents confortés dans leur fonction d'éducateur par des échanges constructifs avec des pairs et des professionnels<br>○ Des collaborations pluridisciplinaires enrichissant les pratiques de chacun |
| **Perspective** | ○ Poursuite, voire développement des actions (modules parentalité et soirées thématiques) en fonction des moyens disponibles |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 20 : MODULES PARENTALITE ET SOIREES THEMATIQUES

### LE PUBLIC

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : le public qui participe est pluriel**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des grands parents participent | | + de 4 grands parents ont participé à au moins une action<br>2 à 4 grands-parents...<br>1 ou 2 grands-parents<br>Aucun grand-parent n'a participé | Indicateur : Des familles monoparentales participent | | + de 4 familles monoparentales ont participé à au moins une action<br>2 à 4 familles monoparentales...<br>1 ou 2 familles monoparentales...<br>Aucune famille monoparentale… | Indicateur : Des pères participent | | + 4 pères ont participé à au moins une action<br>2 à 4 pères...<br>1 ou 2 pères...<br>Aucun père… |

### LE DEROULEMENT

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les différents modules parentalité et soirée thématiques mobilisent des parents**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les modules parentalité mobilisent des parents | | Au moins 8 personnes ont participé à 2 modules<br>- de 8 personnes ont participié à 2 modules<br>Au moins 8 personnes ont participé à 1 module<br>- de 8 personnes ont participé à 1 module | Indicateur : Plusieurs soirées thématiques sont réalisées | | + de 4 soirées thématiques ont été réalisées<br>3 ou 4 soirées thématiques…<br>1 ou 2 soirées thématqiues...<br>Il n'y pas eu de soirées thématiques | Indicateur : Les soirées thématiques mobilisent des parents | | + de 15 parents à chaque soirée<br>10 à 15 parents à chaque soirée<br>5 à 9 parents chaque soirée<br>- de 5 parents chaque soirée |

### LES MOYENS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : différents professionnels s'impliquent dans l'animation des modules parentalité et soirées thématiques**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Plusieurs salariés du Centre Social participent à l'animation des soirées thématiques | | + 4 salariés ont participé à l'animation des soirées thématique<br>3 ou 4 salariés ont participé…<br>2 salariés ont participé...<br>1 seul salarié... | Plusieurs partenaires apportent leur contribution (élaboration, organisation, animation, communication...) | | + 4 partenaires ont apporté une contribution<br>3 ou 4 partenaires...<br>1 ou 2 partenaires...<br>Aucun partenaire... | Indicateur : Différents intervenants partagent leurs connaissances | | + de 3 intervenants ont partagé leurs connaissances<br>2 à 3 intervenants...<br>1 ou 2 intervenants<br>Aucun intervenant… |

### LES IMPACTS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : la qualité des échanges conforte et enrichi les compétences éducatives des parents**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les parents affirment avoir été écouté | | + de 90% des participants affirment avoir été écouté<br>80% à 90% des participants...<br>70% à 79% des participants...<br>- de 70% des participants... | Indicateur : Les participants affirment apprécier les échanges avec les autres parents et les professionnels | | + de 90% des participants affirment apprécier les échanges avec les autres parents et les professionels<br>80% à 90% des ...<br>70% à 79% des participants ...<br>- de 70% des participants ... | Indicateur : Les participants affirment avoir acquis de nouvelles connaissances | | + de 90% des participants affirment avoir acquis de nouvelles connaissances<br>80% à 90 % des participants...<br>70% à 79 % des participants...<br>- de 70% des participants… |

*Objectif 4 :* **Tisser des solidarités entre les familles, notamment en favorisant des échanges de services et de biens matériels**

➢ Organiser régulièrement, avec des parents, des bourses échanges : vêtements, matériels de puériculture, jeux et jouets…

➢ Faciliter la mise en relation des familles pour s'apporter une aide mutuelle

➢ Impulser et soutenir toutes initiatives non marchandes, de type zone de gratuité

| **Action 21** | **Echanges de services** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Faciliter la vie des familles<br>○ Développer les liens et de la solidarité sur le territoire<br>○ Valoriser, partager et mutualiser les ressources de chacun (humaines et matérielles) |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les habitants des quartiers de Tasdon, Bongraine et Les Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Repérage des ressources en développant une attention permanente et la mise en place d'un recensement lors des inscriptions<br>○ Mise en place d'une campagne d'information, en opérant de différentes manières et en utilisant différents supports (diffusion de la brochure annuelle, affichage et communication orale lors des manifestations, site Internet, bouche à oreille…)<br>○ Installation de panneaux « échanges de services et de savoirs », avec plusieurs rubriques (bricolage, jardinage, aide aux devoirs, garde d'enfant…) regroupant des petites annonces<br>○ Relais actif de certains dispositifs (comme « Toit et moi » qui met en relations des étudiants en recherche de logement et des personnes âgées habitant seules)<br>○ Vérification de la nature et de l'honnêteté des annonces<br>○ Facilitation et sécurisation des contacts entre les personnes, en proposant le Centre social comme lieu du premier rendez-vous et en assurant le suivi des « transactions »<br>○ Organisation de manifestations, avec des habitants et des acteurs locaux, dans et hors les murs (bourses aux jouets, aux vêtements, aux graines - troc/vente) |
| **Ressources internes** | ○ Bénévoles, professionnels et adhérents de l'association<br>○ Infrastructure du Centre Social et espaces extérieurs sur demande |
| **Ressources externes** | ○ Des habitants qui souhaitent s'investir<br>○ Les acteurs locaux (Comités de quartier, EOLE, associations de parents d'élèves, « Entraide et solidarité », « Restos du cœur »…) et des organisations étudiantes (AFEV, Université et écoles supérieures…)<br>○ Des partenaires institutionnels (services municipaux, Centre Communal d'Action Sociale…) |
| **Résultats attendus** | ○ Développement de réseaux locaux solidaires informels<br>○ Développement d'échanges non-marchand intergénérationnels contribuant au « bien vivre ensemble »<br>○ Amélioration ponctuelle ou durable de situations problématiques vécues par des habitants<br>○ Des adhérents et des étudiants acteurs |
| **Perspective** | ○ Autonomie des réseaux d'entraide |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 21 : ECHANGES DE SERVICES

### LE PUBLIC

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : plusieurs catégories de la population participent aux échanges**

| Indicateur | | | Indicateur | | | Indicateur | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des familles avec enfants participent aux échanges de services | | + de 20 familles avec enfants ont participé aux échanges de services<br>15 à 20 familles...<br>10 à 14 familles...<br>- de 10 familles… | Des personnes retraitées participent aux échanges de services | | + de 20 personnes retraitées ont participé aux échanges de services<br>15 à 20 personnes retraitées...<br>10 à 14 personnes retraitées...<br>- de 10 personnes retraitées… | De jeunes adultes (étudiants en particulier) participent aux échanges de services | | + de 20 jeunes adultes ont participé aux échanges de services<br>15 à 20 jeunes adultes...<br>10 à 14 jeunes adultes...<br>- de jeunes adultes… |

### LE DEROULEMENT

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : Le réseau d'échanges de services fonctionne**

| Indicateur | | | Indicateur | | | Indicateur | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Plusieurs manifestations sont réalisées (bourses, troc/vente) | | + de 3 manifestations ont été réalisées<br>3 manifestations ont été réalisées<br>2 manifestations ont été réalisées<br>- de 2 manifestations ont été réalisées | Des services sont proposés et des demandes formulés | | + 60 services ont été proposés et 60 demandes formulées<br>45 à 60 ...<br>30 à 44...<br>- de 30… | Des échanges de service sont réalisés | | + de 30 échanges de services ont été réalisés<br>20 à 30...<br>10 à 20...<br>- de 10... |

### LES MOYENS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : différents moyens sont mobilisés pour favoriser les échanges de services entre habitants**

| Indicateur | | | Indicateur | | | Indicateur | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A plusieurs reprises dans l'année, des informations sont diffusées dans les quartiers | | + de 3 fois dans l'année, des informations ont été diffusées dans les 3 quartiers<br>3 fois dans l'année...<br>2 fois dans l'année…<br>1 fois dans l'année... | Un panneau "échanges de services" est installé au Centre Social | | Des annonces vérifiées, régulièrement actualisées, sont affichées sur un grand panneau attractif et bien placé<br>Des annonces vérifiées sont affichées sur un panneau attractif et bien placé<br>Des annonces sont affichées sur un panneau bien placé<br>Des annonces sont affichées sur un panneau | Une rubrique du site Internet est dédiée aux échanges de services | | Dans une rubrique systématiquement actualisée, toutes les annonces ont été mises en ligne<br>Dans une rubrique des annonces ont été mises en ligne<br>Une rubrique du site Internet présente le principe des échanges de services<br>Aucune information n'a été mise en ligne |

### LES IMPACTS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les échanges de service facilitent la vie des familles et développent des liens intergénérationnels et solidaires entre les habitants**

| Indicateur | | | Indicateur | | | Indicateur | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des personnes qui ne se connaissaient pas se sont rencontrées | | + de 70% des échanges de services ont mis en relation des personnes qui ne se connaissaient pas<br>50% à 70% de échanges...<br>30% à 49% des échanges...<br>- de 30% des échanges... | Des personnes d'âge différents se sont rendues mutuellement service | | + de 70% des échanges de services ont mis en relation des personnes de différentes générations<br>50% à 70% de échanges...<br>30% à 49% des échanges...<br>- de 30% des échanges... | Les bénéficiaires affirment que les échanges de services ont facilité leur vie | | + de 90% des bénéficiaires affirment que les échanges de services ont facilité leur vie<br>80% à 90 % des bénéficiaires...<br>70% à 79 % des bénéficiaires...<br>- de 70% des bénéficiaires… |

3.2 EDUCATION

Accompagner l'enfant de 0 à 11 ans dans son développement et la découverte des autres

Favoriser l'éducation des enfants de la naissance à la majorité, en complémentarité des parents et des acteurs

Accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte, entre 11 et 18 ans

La seconde mission que se donne l'équipe du Centre Social consiste, sur les quartiers, à participer activement à la coéducation des enfants, en lien prioritairement avec les parents et les établissements scolaires. Lorsque les enfants nous sont confiés, dans le cadre des Halte-garderie, de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs, nous avons pour objectif de les accueillir dans des espaces sécurisants, plaisants et enrichissants. Nos ambitions sont équivalentes pour les jeunes, même si la déclinaison des objectifs et les conditions d'accueil sont spécifiques pour ce public, plus axées sur les prises d'initiative et la diffusion de messages préventifs. Nous souhaitons d'ailleurs poursuivre l'expérimentation menée depuis un an auprès des 11-13 ans, à travers la pérennisation d'une « passerelle » entre le centre de loisirs et l'accueil jeunesse.

### *Objectif 1 :* Accompagner l'enfant de 0 à 11 ans dans son développement et la découverte des autres

- Proposer des lieux d'accueils sécurisants, chaleureux et stimulants pour les familles (y compris les parents)
- Organiser l'accueil de manière à favoriser au mieux la singularité de chaque enfant (rythme, culture, développement)
- Favoriser les expérimentations et les découvertes par le plaisir

3 DÉCEMBRE

<table>
<tr><td>Action 22</td><td colspan="2">Des structures petite enfance complémentaires<br>« Sucette et Galipette » « Mini-Club »</td></tr>
<tr><td>Objectifs spécifiques</td><td colspan="2">○ Proposer deux lieux d'accueils de proximité (implantés dans 2 quartiers) sécurisants, chaleureux et stimulants pour les jeunes enfants et leurs familles<br>○ Organiser l'accueil de manière à favoriser au mieux l'autonomie de l'enfant dans un lieu collectif, en respectant la singularité de chacun (rythme, culture, développement)<br>○ Favoriser les expérimentations et les découvertes par le plaisir</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Territoire et public ciblé</td><td colspan="2">○ Familles habitant ou travaillant le quartier de Tasdon-Bongraine-les Minimes</td></tr>
<tr><td>○ Enfants non scolarisés de 0 à 4 ans</td><td>○ Enfants de 18 mois à 4 ans</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Déroulement et méthode</td><td colspan="2">○ Pour l'instant, uniquement de l'accueil occasionnel</td></tr>
<tr><td>○ 12 enfants maximum simultanément, le lundi de 11h45 à 18h, et du mardi au vendredi de 8h à 18h.</td><td>○ 16 enfants maximum simultanément du mardi au vendredi de 9h à 17h30, hors périodes de vacances scolaires</td></tr>
<tr><td colspan="2">○ Mise en œuvre d'un projet pédagogique commun aux deux structures, élaboré conjointement par les deux équipes<br>○ Prise en compte des demandes et des besoins de chacun, enfant et parents dans le respect de leur singularité (souplesse de fonctionnement)<br>○ Adaptation en fonction du rythme et des capacités de l'enfant<br>○ Des activités d'éveil variées (motricité, arts plastiques, éveil musical, jeux éducatifs, jardinage,…), avec comme fil conducteur un thème choisi lorsd'une réunion avec les parents<br>○ Aménagement des espaces adaptés aux âges et aux besoins des enfants<br>○ Réunions d'équipes hebdomadaires (mise en place des activités, échanges entre professionnels)<br>○ Réservation en fonction des places disponibles et facturation chaque fin de mois</td></tr>
<tr><td>Ressources Internes</td><td colspan="2">○ La motivation et la qualification des équipes de professionnels, de bénévoles et de stagiaires. Des échanges de compétences entre professionnels garantissant une prise en charge de qualité de l'enfant et de son entourage.<br>○ Les idées, les envies et les compétences des parents<br>○ Des locaux adaptés pour le Mini-club mais dégradés pour Sucette et Galipette, du matériel, et l'infrastructure du Centre Social (accueil, administration, comptabilité…)</td></tr>
<tr><td>Ressources Externes</td><td colspan="2">○ Des partenaires de quartier (Crèche municipale des Minimes, écoles maternelles, association « les P'tits Galopins », médiathèque Michel Crépeau,…)<br>○ Des partenaires institutionnels et financiers : PMI, CAF et ville de La Rochelle<br>○ Des intervenants extérieurs en fonction des projets</td></tr>
<tr><td>Résultats attendus</td><td colspan="2">○ Satisfaction des familles : un moyen de garde collectif et éducatif, de proximité, correspondant à leurs attentes<br>○ Bien être des enfants en assurant leur sécurité matérielle et affective<br>○ Epanouissement des enfants dans le quotidien et les activités et développement de leur autonomie<br>○ Sérénité des parents et des enfants au moment de la séparation</td></tr>
<tr><td>Perspectives</td><td colspan="2">○ Evolution des modalités d'accueil et réorganisation des 2 structures (Action 14 page 58)<br>○ Mutualisation des ressources internes autour du projet éducatif<br>○ Relance de la passerelle entre le Mini-club, le centre de loisirs et les écoles maternelles du quartier<br>○ Etude des conséquences budgétaires, fonctionnelles et pédagogiques de la fourniture des repas et des couches, pour une mise en œuvre réfléchie de ces exigences de la CNAF<br>○ Remise en état des locaux de Sucette et Galipette</td></tr>
</table>

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 22 : DES STRUCTURES PETITE ENFANCE COMPLEMENTAIRES

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des familles des 3 quartiers inscrivent leurs enfants aux haltes garderies**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des familles des Minimes inscrivent leurs enfants aux haltes garderies | | 30% à 40% des familles inscrites habitent les Minimes<br>20% à 29% des familles inscrites...<br>10 % à 19% des familles inscrites...<br>- de 10% des familles inscrites… | Indicateur : Des familles de Tasdon inscrivent leurs enfants aux haltes garderies | | 30% à 40% des familles inscrites habitent Tasdon<br>20% à 29% des familles inscrites...<br>10 % à 19% des familles inscrites...<br>- de 10% des familles inscrites… | Indicateur : Des familles de Bongraine inscrivent leurs enfants aux haltes garderies | | 15% à 20% des familles inscrites habitent Bongraine<br>10 % à 14% des familles...<br>5% à 9% des familles...<br>- de 5% des familles… |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les structures assurent un accueil collectif enrichissant pour les enfants et les parents**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Des activités de groupe sont régulièrement réalisées | | + de 3 activités de groupe ont été réalisées chaque semaine<br>3 activités de groupe...<br>2 activités de groupe...<br>- de 2 activités de groupe… | Indicateur : Des sorties sont régulièrement réalisées | | + de 2 sorties ont été réalisées chaque mois<br>2 sorties...<br>1 sortie...<br>Certains mois, il n'y a pas eu de sorties réalisées | Indicateur : Des parents co-animent des activités | | + 2 activités par trimestre ont été co-animées par des parents<br>2 activites par trimestre…<br>1 activité par trimestre...<br>Il n'y a pas eu d'activité co-animée par des parents lors d'un ou plusieurs trimestres |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les moyens humains, matériels et financiers sont en adéquation avec les ambitions des projets éducatifs et pédagogiques**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : 3 salariés qualifiés sont présents les matins afin de réaliser des activités ou des sorties | | 3 salariés qualifiés ont été présents 4 matinées par semaine<br>… 3 matinées par semaine<br>… 2 matinées par semaine<br>… 1 matinée par semaine | Indicateur : Des travaux de rénovation et/ou de réaménagement sont réalisés | | Les 2 structures ont bénéficié de travaux complets de rénovation/réaménagement<br>Les 2 structures ont bénéficié de travaux partiels …<br>Les 2 structures ont bénéficié de travaux d'entretien<br>Aucun travaux n'a été réalisé | Indicateur : Le taux d'occupation est de 70% | | Le taux d'occupation a été supérieur à 70 %<br>Le taux d'occupation a été de 70%<br>Le taux d'occupation a été de 65% à 69%<br>Le taux d'occupation a été inférieur à 65% |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les familles estiment que l'accueil collectif assuré dans les structures contribuent à l'épanouissement de leurs enfants**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Les parents apprécient la manière dont ils sont accueillis avec leurs enfants | | + de 90% des parents apprécient la manière dont ils sont accueillis avec leurs enfants<br>80% à 90% des parents...<br>70% à 79% des parents...<br>- de 70% des parents... | Indicateur : Les parents estiment que l'équipe est attentive à leurs demandes | | + de 90% des parents estiment que l'équipe est attentive à leurs demandes<br>80% à 90% des parents...<br>70% à 79% des parents...<br>- de 70% des parents... | Indicateur : Les parents apprécient la qualité éducative de la prise en charge de leurs enfants | | + de 90% des parents apprécient la qualité éducative de la prise en charge de leurs enfants<br>80% à 90 % des parents...<br>70% à 79 % des parents...<br>- de 70% des parents... |

| **Action 23** | **Centre de loisirs et accueil périscolaire**<br>(enfants de 2ans ½ scolarisés à 11 ans) |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Accueillir les enfants et leurs parents dans un climat sécurisant et convivial<br>○ Proposer un temps de loisirs récréatif permettant l'épanouissement de l'enfant dans le respect de chacun<br>○ Avant et après l'école, privilégier la détente et le délassement afin de respecter au mieux le rythme de l'enfant<br>○ Développer l'autonomie et le savoir-vivre en groupe des enfants<br>○ Elargir leurs centres d'intérêt en favorisant des découvertes culturelles et la pratique de nouvelles activités physiques, artistiques, scientifiques…<br>○ Développer les liens entre différents acteurs éducatifs (enseignants, parents, animateurs…) |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Enfants habitant prioritairement les quartiers de Tasdon Bongraine Les Minimes, en fonction des besoins de garde des familles (en particulier ceux qui ne partent pas en vacances) |
| **Déroulement et méthode** | ○ Organisation d'un centre de loisirs et d'un accueil périscolaire respectant les cadres réglementaires (DDCS, PMI, droit du travail…), complémentaires à la mise en place de la réforme scolaire (horaires, activité)<br>○ Actualisation, mise en œuvre et évaluation de projets pédagogiques spécifiques avec des ambitions éducatives clairement définies<br>○ Accueil des enfants par groupe d'âge, dans des salles spécifiques par des animateurs référents, pour des séquences d'animation tenant compte du rythme des enfants (1h à 2h le matin et le soir, ½ journée avec ou sans repas le mercredi, journée complète pendant les vacances scolaires - sauf Noël et août)<br>○ Etablissement de relations de confiance avec les parents, notamment en étant disponible et à l'écoute lors des accueils du matin et du soir, pour échanger des informations (sur leur enfant, le déroulement de la journée et les projets à venir…)<br>○ Faire le lien avec les écoles, en ayant des contacts quotidiens avec les personnels des groupes scolaires et en participant aux Conseil d'Ecole<br>○ Périscolaire :<br>- libre choix d'activités variées, jeux libres ou organisés<br>- mise à disposition d'un lieu calme pour que les enfants qui le souhaitent puissent faire leurs devoirs<br>- aller-retours entre les écoles et le Centre Social à pied ou en car encadrés par les animateurs<br>○ Au Centre de loisirs :<br>- programme d'activités éducatives et variées, avec des sorties régulières, élaboré avec les enfants par période (de vacances à vacances)<br>○ Encadrement assuré par une équipe dynamique et qualifiée se réunissant chaque semaine pour préparer les animations, faire les bilans et suivre la mise en œuvre du projet pédagogique |
| **Ressources internes** | ○ Une équipe mixte d'animateurs, qualifiés ou en cours de formation, dynamique régulièrement complétée par des stagiaires (préparant le BAFA ou un Bac Pro), encadrée par la coordinatrice du secteur enfance et son adjointe<br>○ Idées, propositions, compétences et disponibilités de parents (Cf. action « implication des parents »)<br>○ Des bénévoles pour accompagner des sorties<br>○ Des locaux bien aménagés et équipés, comprenant des espaces extérieurs, du matériel et un minibus |

| | |
|---|---|
| **Ressources externes** | ○ Des partenaires opérationnels (EOLE, service municipal des sports, équipements culturels de la ville de La Rochelle, collectif enfance des centres de loisirs de l'Agglomération rochelaise, Centres Sociaux, associations « Lire et faire lire », « Fairouz »…)<br>○ Les équipes enseignantes des écoles<br>○ Des partenaires institutionnels et financiers<br>- DDCS, PMI<br>- Ville de La Rochelle (mise à disposition et entretien des locaux, prise en charge d'un car pour les trajets jusqu'à l'école Raymond Bouchet, restauration scolaire, subvention, …)<br>- CAF (prestations de service) |
| **Résultats attendus** | ○ Epanouissement et enrichissement des enfants (se faire plaisir, se détendre, jouer, choisir, découvrir, apprendre, expérimenter…)<br>○ Développement des enfants (autonomisation, savoir vivre en collectivité, respect et tolérance…)<br>○ Un soutien apporté aux parents pour l'éducation de leurs enfants<br>○ Satisfaction des besoins et des attentes des familles |
| **Perspectives** | ○ Constitution d'une « communauté éducative » autour des enfants réunissant des parents, des enseignants, des acteurs locaux…<br>○ Stabilisation et montée en compétences de l'équipe en pérennisant plusieurs postes |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 23 : CENTRE DE LOISIRS ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

### LE PUBLIC

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : des enfants habitants prioritairement les quartiers de Tasdon, Bongraine, Les Minimes sont accueillis en fonction des besoins de garde des familles**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des enfants des 3 quartiers sont inscrits au Centre de loisirs et à l'accueil périscolaire | | La répartion des enfants inscrits habitants les 3 quartiers est équilibrée<br>Des enfants habitants les 3 quartiers sont inscrits<br>Des enfants de 2 quartiers sont inscrits<br>Des enfants d'un seul quartier sont inscrits | Des enfants dont les parents ne travaillent pas ont été accueillis au centre de loisirs et à l'accueil périscolaire | | + de 15 enfants dont les parents ne travaillents ont été accueillis au cours de l'année.<br>De 10 à 15 enfants dont les parents ne travaillent pas ont été accueillis<br>Seuls des enfants dont 1 parent sur les 2 ne travaillent pas ont été accueillis<br>Aucun enfant dont les parents ne travaillent pas n'a été accueilli. | Des enfants de différentes conditions sociales ont été accueillis | | + de 30% des enfants inscrits relèvent des séries W à D des séries de cantine (revenus les plus bas)<br>De 15% à 30 % des enfants inscrits relèvent des séries W à D<br>De 5% à 14 % des enfants inscrits relèvent des séries W à D<br>Moins de 5% des enfants inscrits relèvent des séries W à D |

### LE DEROULEMENT

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les enfants participent à l'élaboration de programmes d'activités riches et variés**

| Indicateur : | | | Des activités originales dans divers domaines sont réalisées :<br>- culturel<br>- artistique et manuel<br>- scientifique et technique<br>- physique et de plein-air | | Pour chaque période, de **nouvelles** activités (2 ou +) ont été réalisées dans les 4 domaines<br>Pour chaque période, 2 activités ou + ont été réalisées dans les 4 domaines<br>Pour chaque période, des activités ont été réalisées dans 3 domaines<br>Pour chaque période, des activités ont été réalisées dans seulement 1 ou 2 domaines | En fonction des conditions météorologiques, des activités extérieures sont réalisées | | Pour chaque groupe, 1 jour sur 2 en moyenne<br>Pour chaque groupe, 1 jour sur 3 en moyenne<br>Pour chaque groupe, 1 jour sur 4 en moyenne<br>Pour chaque groupe, moins d'1 jours sur 4 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur :<br>Les enfants participent à l'élaboration des programmes d'activités | | Pour chaque période, le programme a été réalisé avec tous les enfants, y compris ceux de - de 6 ans<br>Pour chaque période, le programmes a été réalisée avec les enfants de + de 6 ans<br>Des enfants ont seulement été consultés pour élaborer les programmes<br>Les animateurs ont construit seuls les programmes d'activités | | | | | | |

### LES MOYENS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les réunions d'équipe sont régulières, efficaces et constructives**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Les principales informations et décisions des réunions d'équipe sont consignées par les animateurs dans un cahier de liaison | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des réunions d'équipe hebdomadaires rassemblent la majorité des animateurs | | Les réunions d'équipe ont eu lieu chaque semaine et ont réuni en moyenne + de 7 animateurs<br>Les réunions d'équipe hebdomadaires ont réuni en moyenne 7 animateurs<br>Les réunions d'équipe hebdomadaires ont reuni moins de 7 animateurs<br>Il n'y a pas eu une réunion d'équipe chaque semaine | Les membres de l'équipe participent activement à chacune des réunions | | Chaque animateur a pris la parole pour apporter des informations, des éléments de réflexion et / ou des propositions<br>Chaque animateur a pris au moins une fois la parole<br>+ de 75% des animateurs ont pris au moins une fois la parole<br>Moins de 75% des animateurs ont pris la parole | | | 2 animateurs ou plus, à tour de rôle, ont tenu à jour le cahier de liaison<br>1 ou 2 animateurs ont tenu à jour le cahier de liaison<br>Le cahier de liaison n'a pas été tenu à jour<br>Il n'y a pas de cahier de liaison |

### LES IMPACTS

0 | 0 | 0 | 0

**Critère : les enfants pratiquent et découvrent de nouvelles activités collectivement et avec plaisir**

| A chaque période, les enfants découvrent de nouvelles activités (sous une nouvelle forme / originales / des activités qu'ils n'ont jamais fait à l'école ou avec leurs parents) | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | En moyenne sur l'année, + de 80% des enfants sondés affirment avoir découvert de nouvelles activités<br>De 70% à 80% des enfants sondés affirment avoir découvert de nouvelles activités<br>De 50% à 69% des enfants sondés affirment avoir découvert...<br>Moins de 50% des enfants sondés... | Les enfants apprécient (re)trouver des copains au centre de loisirs | | En moyenne sur l'année, + de 80% des enfants sondés ont apprécié (re)trouver des copains au centre de loisirs<br>De 70% à 80% des enfants sondés ont apprécie (re)trouver des copains...<br>De 50% à 69% des enfants sondés ont apprécié (re)trouvé des copains...<br>Moins de 50% des enfants sondés ont apprécié (re)trouver des copains... | Les enfants ont du plaisir à pratiquer les activités mises en place | | En moyenne sur l'année, + de 80% des enfants sondés ont exprimé leur plaisir de pratiquer les activités mises en place<br>De 70% à 80% des enfants sondés ont exprimé leur plaisir...<br>De 50% à 69% des enfants sondés ont exprimé leur plaisir...<br>Moins de 50% des enfants sondés ont exprimé leur plaisir... |

*Objectif 2 :* **Accompagner le passage de l'enfance à l'âge adulte, entre 11 et 18 ans**

➢ Mener une action éducative globale (dans plusieurs domaines, en direction des jeunes et de leurs parents) et concertée (inscrite dans une forte dynamique partenariale)

➢ Apporter des repères éducatifs :

- des personnes ressources au Centre Social ou dans le réseau des acteurs locaux et les lieux où les rencontrer
- des règles de vie en collectivité
- des informations, argumentées et discutées (notamment dans le domaine de la prévention)

➢ Amener des jeunes à faire des découvertes en élargissant leurs centres d'intérêt

➢ Encourager et valoriser les prises d'initiative individuelle ou collective en favorisant les expérimentations

➢ Favoriser et développer leur implication dans la vie des quartiers

| Action 24 | « Passerelle 11/13 ans |
|---|---|
| **Objectif spécifiques** | ○ Assurer une continuité éducative entre le centre de loisirs et l'accueil de jeunes en mettant en place des activités structurées spécifiques pour les jeunes de 11 ans à 13 ans<br>○ Prendre contact ou rester en relation avec les préadolescents et leurs parents, notamment en intervenant au collège lors de la pause méridienne<br>○ Ouvrir un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pendant les vacances à destination des préadolescents visant principalement à :<br>- développer leur autonomie et progressivement les responsabiliser<br>- favoriser l'émergence et l'aboutissement de projets collectifs<br>- élargir leurs centres d'intérêts et prévenir les conduites à risque<br>- apporter un soutien éducatif aux parents |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Jeunes de 11 à 13 ans et leurs parents, prioritairement des quartiers de Tasdon, Bongraine, Les Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Mise en place d'actions complémentaires : des interventions régulières au collège, des activités exceptionnelles sur projet, des animations lors des vacances scolaires décidées et préparées avec les jeunes<br>○ Lors des vacances, organisation des séances en 2 temps :<br>- un accueil des jeunes et de leurs parents, sans activité définie, afin de favoriser le dialogue, la détente, les rencontres mais aussi l'émergence de projets.<br>- des activités structurées culturelles et sportives, des ateliers, des sorties, des rencontres inter-associations, des séjours, des actions d'autofinancement …<br>○ Elaboration et diffusion d'un programme pour chaque période de vacances, élaboré avec les jeunes, puis inscription préalable avec une participation financière calculée en fonction des ressources<br>○ Elaboration d'un règlement intérieur, établit avec les jeunes et revu chaque année, pour définir un cadre éducatif et donner des repères de conduite<br>○ Rencontre systématique des parents à différents occasions (lors des inscriptions, en début et fin d'activité, pour des moments festifs et conviviaux…)<br>○ Collaboration avec différents partenaires pour coordonner les activités (avec EOLE en particulier) ou monter des projets inter-structures |
| **Ressources internes** | ○ Une animatrice enfance/jeunesse qualifiée, responsable à mi-temps des actions réalisées dans le cadre de la passerelle 11- 13 ans<br>○ Collaboration étroite avec l'animateur 14/25 ans et l'équipe du centre de loisirs, ponctuelle avec l'animateur informatique<br>○ L'infrastructure du Centre Social (accueil, administration, locaux, matériels, minibus…) |
| **Ressources externes** | ○ Les équipes des établissements scolaires (écoles de Bongraine et Raymond Bouchet, Collège CAMUS)<br>○ Des associations (EOLE, « Tasdon Basket », club pongiste, comités de quartier…) avec une coordination locale en place : le « groupe terrain »<br>○ Différentes structures (CDIJ, services municipaux de la jeunesse, des sports, de la culture, collectif enfance et réseau jeunesse …)<br>○ Des financeurs (Ville, CAF)<br>○ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale |
| **Résultats attendus** | ○ Des préadolescents épanouis, actifs et plus autonomes<br>○ Des parents soutenus dans leurs fonctions éducatives<br>○ La réalisation de projets collectifs de loisirs ou d'intérêt général<br>○ Un contact maintenu avec les jeunes de 11 à 13 ans et leurs familles |
| **Perspective** | ○ Poursuite de l'action directement liée à la pérennisation du poste d'animateur |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 24 : "PASSERELLE 11 - 13 ANS"

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des préadolescents, garçons et filles, sont inscrits par leurs parents aux activités**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Des préadolescents participent aux activités | | + de 25 préadolecents ont participé à au moins une activité<br>20 à 25 préadolescents...<br>10 à 19 préadolescents...<br>- de 10 préadolescents… | La répartition entre les filles et les garcons est équilibrée | | 50% des préadolescents qui ont participé aux activités étaient des filles<br>40% à 49% étaient des filles.<br>30% à 39% étaient des filles<br>- de 30% étaient des filles | La plupart des inscriptions aux activités ont été faites avec au moins 1 parent | | + de 75% des inscriptions ont été faites avec au moins 1 parent<br>50% à 75% des inscriptions...<br>30% à 49% des inscriptions...<br>- de 30% des inscriptions… |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des préadolescents ont été acteurs de leurs loisirs**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| La plupart des activités a été programmé avec les jeunes | | + de 70 % des activités ont été programmées avec les jeunes<br>50% à 70% des activités...<br>30% à 49% des activités...<br>- de 30% des activités… | Des projets collectifs ont été réalisés | | + de 3 projets collectifs ont été réalisés<br>3 projets collectifs ont été réalisés<br>2 projets collectifs ont été réalisés<br>- de 2 projets collectifs a été réalisé | La majorité des jeunes est impliquée dans la mise en place des activités et/ou des projets (proposition, choix, organisation, réalisation...) | | + de 70% des jeunes ont été impliqués...<br>50% à 70% des jeunes...<br>30% à 49% des jeunes...<br>- de 30% des jeunes... |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les collaborations avec différents partenaires sont efficaces**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L'animateur intervient régulièrement au sein du collège | | + de 50 fois dans l'année<br>40 à 50 fois dans l'année<br>30 à 40 fois dans l'année<br>- de 30 fois dans l'année | Plusieurs actions sont réalisées en collaboration avec des structures jeunesse | | + de 6 actions ont été réalisées en collaboration avec des structures jeunesse<br>5 ou 6 actions...<br>3 à 4 actions...<br>- de 3 actions... | Le projet "passerelle 11- 13 ans" est financé par plusieurs partenaires (Ville, CAF, Conseil Général, Fonjep) | | 4 partenaires ont suffisamment financé le projet<br>3 partenaires ont financé le projet<br>2 partenaires ont insuffisamment financé le projet<br>Arrêt du projet passerlle 11 - 13 ans, faute de fiancencements suffisants, |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les jeunes de 11 à 13 ans sont épanouis et plus autonomes**

| Indicateur : | | | Indicateur : | | | Indicateur : | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Les jeunes de 11 à 13 ans apprécient les activités réalisées | | + de 90% des jeunes de 11 à 13 ans ont apprécié les activités réalisées<br>80% à 90% des jeunes...<br>70% à 79% des jeunes<br>- de 70% des jeunes... | Les jeunes de 11 à 13 ans se sentent à l'aise au sein du groupe | | + de 90% des jeunes de 11 à 13 ans se sont senties à l'aise au sein du groupe<br>80% à 90% des jeunes...<br>70% à 79% des jeunes...<br>- de 70% des jeunes... | Les jeunes sont en confiance avec l'animateur | | + de 90% des jeunes ont été en confiance avec l'animateur<br>80% à 90 % des jeunes...<br>70% à 79 % des jeunes...<br>- de 70% des jeunes… |

| Action 25 | 14/17 ans : une action éducative concertée |
|---|---|
| **Objectif spécifique** | ○ Développer la responsabilisation, l'autonomie, les initiatives et l'engagement citoyen des jeunes de 14 à 17 ans<br>○ Etablir des contacts avec les jeunes et leurs parents, en allant au-devant d'eux, pour nouer des relations de confiance durables<br>○ Les impliquer dans l'organisation de loisirs collectifs et le montage de projets<br>○ Prévenir les conduites à risque, en leur faisant prendre conscience des dangers potentiels de certaines pratiques, de manière attractive et sans être moralisateur<br>○ Coordonner les actions avec les acteurs locaux en cherchant à mutualiser les moyens |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Jeunes de 14 à 17 ans et leurs parents, habitant les quartiers de Tasdon, Bongraine et les Minimes |
| **Déroulement et méthode** | ○ Intervention régulière au collège Camus (entre autres animation du foyer)<br>○ « Maraudes » régulière sur les quartiers<br>○ Soutien, aide au montage et à la réalisation de projets individuels ou collectifs, de loisirs ou d'intérêt général, comprenant des opérations d'autofinancement<br>○ Programmation d'activités de loisirs pendant les vacances scolaires, ponctuellement dans le cadre d'un « accueil jeunesse » agréé<br>○ Implication des jeunes dans des manifestations, au Centre Social ou dans les quartiers<br>○ Participation à des projets inter-structures (Raid aventure, Challenge raquettes, rencontres sportives…)<br>○ En collaboration avec plusieurs acteurs éducatifs :<br>- conduite d'actions de prévention (exposition « 13/18, questions de justice », rallye citoyen, « diner quizz », soirée discothèque…)<br>- Création et amélioration de supports et de méthodes d'animation attractives |
| **Ressources internes** | ○ Expérience et savoir-faire de l'animateur jeunesse<br>○ Travail d'équipe efficace avec l'animatrice 11/13 ans, ponctuellement avec l'animateur informatique et l'équipe du centre de loisirs<br>○ Des locaux adaptés (salles d'activité, bureau pour l'animateur, un garage/atelier) et du matériel, notamment un minibus |
| **Ressources externes** | ○ Des partenaires locaux (collège CAMUS, Éole, agent de développement de la ville, Comités de quartier…)<br>○ Des réseaux jeunesse de proximité (« groupe terrain ») et à l'échelle de l'agglomération, des éducateurs de prévention…<br>○ En fonction des projets, des structures ressources (service prévention de l'Agglomération, Sécurité routière, Maison des Adolescents, Centre Départemental d'Information Jeunesse …)<br>○ Des financeurs (Ville, CAF) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale |
| **Résultats attendus** | ○ Des jeunes acteurs, autonomes et épanouis (notamment en termes d'estime de soi), impliqués dans le Centre Social et la vie du quartier<br>○ Des jeunes informés, conscients des risques liés à certaines pratiques<br>○ L'aboutissement de projets qui valorisent les jeunes, qui développent leur confiance en eux et changent le regard des habitants<br>○ Des parents soutenus dans leurs fonctions éducatives<br>○ Une coopération constructive entre plusieurs acteurs éducatifs pour mener une action éducative efficiente |
| **Perspectives** | ○ Développement de l'action vers les plus jeunes (Action 24 « passerelle 11-13 ans) et les plus âgés (Action 11 : « coup de pouce 16/25ans)<br>○ Une structuration financière consolidée par l'obtention d'une subvention du Conseil Général et d'un poste FONJEP |

## CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION 25 : 14/17 ANS, UNE ACTION EDUCATIVE CONCERTEE

### LE PUBLIC

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : la plupart des jeunes du territoire de 14 ans à 17 ans, garcons et filles, est concerné**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| La plupart des jeunes a bénéficié d'au moins une action éducative (loisirs, accompagnement projet, prévention) | | + de 150 jeunes ont bénéficié d'au moins 1 action éducative<br>100 à 150 jeunes...<br>50 à 99 jeunes...<br>Moins de 50 jeunes… | Indicateur : La répartition entre les filles et les garcons est équilibrée | | 50% des jeunes qui ont bénéficié d'une action éducative étaient des filles<br>40% à 49% étaient des filles<br>30% à 39% étaient des filles<br>- de 30% étaient des filles | La plus grande partie des jeunes qui ont bénéficié d'une action éducative habitent Tasdon, Bongraine, Les Minimes | | + de 80% des jeunes habitaient Tasdon, Bongraine ou Les Minimes<br>De 60% à 80%...<br>De 40% à 59% ...<br>Moins de 40%... |

### LE DEROULEMENT

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des jeunes sont accompagnés dans la réalisation de leurs projets**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Plusieurs projets de jeunes (nécessitant + de 3 jours d'accompagnement) ont été soutenus | | + de 2 projets ont été accompagnés<br>2 projets ont été accompagnés<br>1 projet a été accompagné<br>Aucun projet n'a été accompagné | La plupart des activités de loisirs a été organisé avec les jeunes (proposition, choix, planification, réservation , préparation…) | | + de 70 % des activités ont été organisées avec les jeunes<br>50% à 70% des activités...<br>30% à 49% des activités...<br>- de 30% des activités… | Indicateur : Plusieurs projets d'intérêt général sont réalisés (au Centre Social ou dans les quartiers) | | + de 2 projets d'intérêt général ont été réalisés<br>2 projets...<br>1 projet...<br>Aucun projet... |

### LES MOYENS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : les collaborations avec différents partenaires sont efficaces**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Plusieurs projets dans le domaine de la prévention sont réalisés grâce au partenariat | | + de 5 projets dans le domaine de la prévention ont été réalisés grâce au partenariat<br>5 projets..<br>4 projets...<br>3 projets... | Indicateur : Plusieurs projets sont menés conjointement avec EOLE ou le collège | | + de 6 projets ont été menés conjointement avec EOLE ou le collège<br>6 projets….<br>4 à 5 projets...<br>Moins de 4 projets... | L'action éducative 14/17 ans est financée par plusieurs partenaires (Ville, CAF, Conseil Général, Fonjep) | | 4 partenaires ont suffisamment financé l'action éducative 14/17<br>3 partenaires ont financé…<br>2 partenaires ont insuffisamment financé...<br>L'action a du être réduite ou arrêtée faute de financements suffisants |

### LES IMPACTS

| 0 | 0 | 0 | 0 |
|---|---|---|---|

**Critère : des jeunes sont satisfaits et valorisés par leur participation à une ou plusieurs actions**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Indicateur : Plusieurs projets à l'initiative des jeunes et/ou d'intérêt général ont abouti | | + de 2 projets ont abouti<br>2 projets ont abouti<br>1 projet a abouti<br>Aucun projet n'a abouti | Indicateur : Dans le cadre des activités de loisirs, les jeunes se sentent à l'aise au sein du groupe | | + de 90% des jeunes se sont senties à l'aise au sein du groupe<br>80% à 90% des jeunes...<br>70% à 79% des jeunes...<br>- de 70% des jeunes... | Indicateur : Les jeunes sont satisfaits des actions (activité, projet, prévention) auxquelles ils ont participé | | + de 90% des jeunes ont été satisfaits...<br>80% à 90% des jeunes...<br>70% à 79% des jeunes...<br>- de 70% des jeunes... |

## 4) Des moyens au service du projet

Pour mener à bien le plan d'actions qui vient d'être présenté, l'association doit arriver à rassembler, mobiliser et optimiser les ressources disponibles. Ces dernières, de nature très différentes, sont toutes indispensables pour assurer la viabilité de l'association.
L'engagement des habitants dans le pilotage du Centre Social constitue la première de ces ressources. Ces militants, partageant valeurs et volonté d'agir ensemble, mettent en commun leurs compétences, leurs expériences, leurs idées et leurs énergies pour piloter démocratiquement la mise en œuvre du projet. Aujourd'hui encore fragile, cet engagement doit être suscité, entretenu, accompagné et valorisé.
Toujours dans le domaine des ressources humaines, la structuration de la gestion des salariés est à poursuivre. Le professionnalisme des équipes, qui chaque jour apportent leurs expertises, implique maintenant une gestion extrêmement rigoureuse, un management quotidien et un dialogue social constructif. Dans ces domaines, les progrès réalisés ces derniers mois restent à conforter.
Du coté des moyens financiers, là aussi les efforts sont à poursuivre. Les déficits mettent aujourd'hui le Centre Social dans une situation budgétaire critique. Il est impératif de retrouver une structure financière équilibrée et progressivement reconstituer une indispensable réserve de trésorerie. L'optimisation des moyens disponibles semblent la seule piste réaliste pour arriver à ce résultat, en limitant les charges et en en préservant les produits.
Enfin, d'un point de vue matériel, nous devons obtenir une amélioration des locaux mis à notre disposition par la ville de La Rochelle. Les bâtiments de Vautreuil et de la Halte-garderie « Sucette et Galipette » aux Minimes, en très mauvais état, sont à rénover. Des solutions doivent être trouvées pour assurer un entretien correct des nouveaux locaux du Centre Social et ainsi éviter leur dégradation précoce.

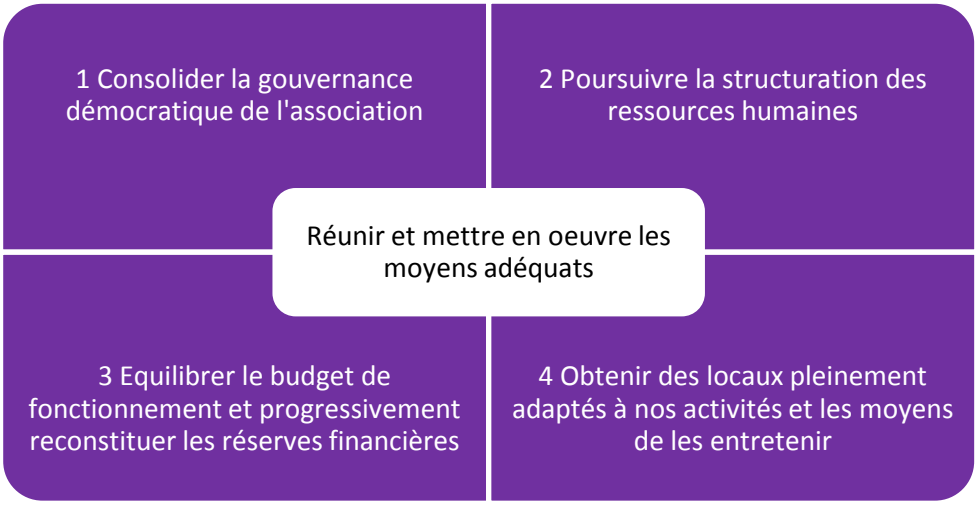


Nous avons fait le choix de ne pas compléter les fiches actions qui suivent, suffisamment explicites, par des tableaux de bord. Ces outils nous semblent en effet superflus pour évaluer les moyens que nous aurons effectivement réussi à mobiliser : les chiffres et les faits parleront d'eux-mêmes

*Objectif 1 :* **Consolider la gouvernance associative**

- Développer les conditions favorables à l'engagement des habitants.
- Accompagner les nouveaux administrateurs.
- Assurer le renouvellement et le bon fonctionnement des instances associatives.
- Développer la coopération entre les salariés et les bénévoles

| **Action 26** | **Un pilotage associatif renforcé** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Donner envie aux adhérents de s'impliquer dans le pilotage du Centre Social<br>○ Expliquer le rôle d'administrateur et (rappeler) les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration à chacun des candidats et des membres déjà élus<br>○ Soigner l'accueil des nouveaux administrateurs et accompagner avec attention le début de leur mandat<br>○ Garantir le fonctionnement démocratique des instances (délégations précises du Bureau, vote systématique des décisions, secrétariat rigoureux…)<br>○ Encourager la formation des Administrateurs, notamment en relayant des propositions (de la fédération en particulier)<br>○ Valoriser l'engagement et le travail des Administrateurs |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les adhérents du Centre Social<br>○ Les administrateurs |
| **Déroulement et méthode** | ○ Diffusion régulière d'informations présentant la dimension associative du Centre Social (Action n°1 « communiquer plus efficacement »)<br>○ Repérage, sensibilisation et sollicitation des candidats potentiels au Conseil d'Administration en amont de l'Assemblée Générale<br>○ Proposition d'un rendez-vous (individuel ou collectif) à tous les candidats pour échanger sur la fonction d'administrateur<br>○ Après l'Assemblée Générale, organisation d'un Conseil d'Administration consacré à l'accueil des nouveaux élus et à l'élection du Bureau. Remise de la mallette de l'administrateur<br>○ Accompagnement des administrateurs déjà élus par une information régulière (Cr des Bureaux en particulier), un soutien technique si nécessaire (aide à la décision) et une valorisation de leur expérience et engagement<br>○ Proposition régulière et réalisation de formations (en interne et/ou en externe) |
| **Ressources internes** | ○ La motivation, le travail (notamment du Secrétaire) et l'expérience des administrateurs<br>○ La direction |
| **Ressources externes** | ○ Fédération des Centres Sociaux de Charente-Maritime<br>○ Organismes de formation |
| **Résultats attendus** | ○ Une amélioration du fonctionnement démocratique de l'association<br>○ Un pilotage collectif du Centre Social mettant en synergie les compétences et l'énergie de l'ensemble des Administrateurs<br>○ Un portage politique dynamique du projet associatif, assumé collectivement par un Conseil d'Administration représentatif de la population du quartier<br>○ Une expérience enrichissante pour les administrateurs |
| **Perspective** | ○ L'élection de jeunes administrateurs de moins de 18 ans |

| Action 27 | Amélioration de la coopération salariés/administrateurs |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Développer la connaissance réciproque des administrateurs et des salariés en multipliant les occasions de rencontre<br>○ Mettre régulièrement en commun l'expertise et les compétences des bénévoles et des professionnels à différentes occasions (commissions, organisation de manifestations, animations…)<br>○ Préciser les rôles de chacun, notamment en formalisant des outils et des procédures (fiches de poste, entretiens annuels, règlement intérieur associatif…) |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les administrateurs et les salariés |
| **Déroulement et méthode** | ○ Réalisation d'un « trombinoscope » de l'équipe de salariés et du Conseil d'Administration, régulièrement actualisé, affiché et systématiquement remis à chaque nouvel acteur du Centre Social<br>○ Mise en place d'un moment convivial pour une présentation générale de chacun et des différentes activités<br>○ Invitation systématique des administrateurs à différentes occasions (manifestations, animations, inaugurations, vernissages, goûters)<br>○ Réalisation régulière de séances de travail, réunissant des administrateurs et des salariés, notamment pour le pilotage des manifestations transversales (Action n°3 « des évènements de quartier mobilisateurs ») ou dans le cadre de commissions<br>○ Participation des administrateurs disponibles à « la journée de rentrée » début septembre<br>○ Organisation d'un séminaire annuel d'une journée (un samedi) regroupant les bénévoles et les salariés pour faire le point sur la mise en œuvre du projet social |
| **Ressources internes** | ○ Les salariés et les administrateurs du Centre Social |
| **Ressources externes** | ○ Fédération Départementale des Centres Sociaux<br>○ Si nécessaire, appui ponctuel extérieur (consultant dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement - DLA - par exemple) |
| **Résultats attendus** | ○ Des relations clarifiées, cordiales mais suffisamment distancées, basées sur le respect mutuel et la reconnaissance du statut de chacun (salariés /employeurs)<br>○ Le développement d'une coopération dynamique, constructive et enrichissante entre les salariés et les administrateurs |
| **Perspective** | ○ Mise en place progressive d' « administrateurs référents » pour chacun des secteurs de l'association, chargés de suivre la mise en œuvre des activités en lien avec le responsable salarié |

*Objectif 2 :* **Poursuivre la structuration des ressources humaines**

- Optimiser l'organisation du travail.
- Appliquer et anticiper les évolutions du cadre législatif et conventionnel.
- Poursuivre la montée en compétence de l'équipe des salariés en élaborant et réalisant un plan de formation inscrit dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)
- Maintenir un dialogue social constructif.

| **Action 28** | **Une maîtrise accrue de la fonction employeur** |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Mettre en place une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour optimiser l'organisation du travail et, dans la mesure du possible, sécuriser les parcours professionnels<br>○ Assurer une veille conventionnelle pour anticiper et appliquer les évolutions du droit du travail<br>○ En fonction des besoins de l'association et des demandes des salariés, construire un plan de formation bénéfique au Centre Social, en optimisant l'utilisation des diverses sources de financement de la formation professionnelle<br>○ Garantir un dialogue social de qualité |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les salariés et les administrateurs du Centre Social |
| **Déroulement et méthode** | ○ Identification des points forts de l'équipe salariée, des points faibles et des facteurs de risque (anticipation notamment du départ de plusieurs salariés et des évolutions de l'environnement)<br>○ Mise en œuvre d'une politique de gestion de crise des ressources humaines (limiter au maximum les remplacements, étudier systématiquement des alternatives économiques cas de départ de salariés) en s'efforçant de préserver le volume et la qualité des actions menées<br>○ Réorganisation des équipes petite enfance et enfance : analyse des postes et des besoins. Croisement avec les cahiers des charges des différents partenaires et les ressources disponibles. Elaboration de plusieurs scénarios réalistes (nouvelle répartition des tâches, des fonctions, des emplois du temps…) Choix d'une option et expérimentation de la nouvelle organisation<br>○ Dans le même temps, recherche de solutions pour pérenniser des emplois et limiter le recours au travail précaire.<br>○ Suivi attentif des évolutions conventionnelles, avec l'aide du réseau des Centres Sociaux et en se dotant de certains outils (abonnement aux « Actualités Sociales Hebdomadaires » - ASH - adhésion au Syndicat Employeur - SNAECSO …)<br>○ Suivi des visites médicales de la médecine du travail<br>○ Construction d'un plan de formation, dans l'intérêt de l'association, en maintenant une certaine équité entre les salariés en emploi aidé et les « permanents »<br>○ Réunion mensuelle des Délégués du Personnel, plusieurs fois dans l'année pour le Comité d'Etablissement, avec deux représentants du Conseil d'Administration<br>○ Elaboration d'un règlement intérieur et actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) |

| | |
|---|---|
| **Ressources internes** | ○ Les capacités de travail en équipe et d'analyse du Conseil d'Administration, et le courage de procéder et d'assumer des choix difficiles<br>○ Délégués du Personnel et direction<br>○ Les capacités de travail en équipe et d'adaptation des salariés |
| **Ressources externes** | ○ Uniformation<br>○ Médecine du Travail<br>○ Organismes de formation<br>○ Partenaires financiers (Ville de La Rochelle, CAF, Agglomération, Département, Etat…)<br>○ Fédération départementale et régionale des Centres Sociaux<br>○ Potentiellement le SNAECSO (syndicat employeur) et publication des Actualités Sociales Hebdomadaires (ASH) |
| **Résultats attendus** | ○ Une fonction employeur pleinement et collectivement assumée par les administrateurs<br>○ Une équipe salariée structurée, qualifiée et efficiente<br>○ Des conditions de travail satisfaisantes, respectueuses du cadre réglementaire, participant au bien-être des salariés<br>○ La sécurisation des parcours professionnels |
| **Perspective** | ○ Stabilisation de l'équipe de salariés, en pérennisant plusieurs postes et réduisant le recours aux emplois aidés |

### *Objectif 3 :* **Equilibrer le budget de fonctionnement et progressivement reconstituer les réserves financières**

➢ Préserver les moyens financiers actuellement disponibles pour être en capacité de réaliser l'ensemble du projet, en mettant en évidence la pertinence et l'efficacité des actions que nous menons.

➢ Continuer à gérer avec efficience

➢ Rester attentif et dynamique dans la recherche de financements complémentaires, en répondant à des appels à projets, en actionnant certains dispositifs, en sollicitant de nouveaux financeurs potentiels…

➢ Si nécessaire, réduire l'activité de l'association voire arrêter certaines actions, **en concertation avec les financeurs concernés.**

| Action 29 | Retrouver l'équilibre financier et une trésorerie suffisante |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Dans un premier temps, faire évoluer la structure financière de l'association pour équilibrer les comptes annuels<br>○ D'ici 4 ans, dégager des excédents pour reconstituer nos fonds propres<br>○ Préserver le niveau des financements actuels (subventions comme participation des familles)<br>○ Continuer à optimiser l'utilisation des moyens financiers disponibles en assurant un contrôle précis des comptes et en poursuivant la recherche systématique d'économies (mise en concurrence de nos fournisseurs, développement des groupements d'achats avec les Centres sociaux, la ville…)<br>○ Continuer à chercher des financements complémentaires<br>○ Rationaliser l'utilisation des moyens disponibles, en les recentrant si nécessaire sur nos priorités, en lien avec nos partenaires |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Les habitants des quartiers<br>○ Les salariés du Centre Social<br>○ Les administrateurs, plus particulièrement les membres du Bureau et de la commission financière<br>○ Les partenaires institutionnels qui financent le Centre Social<br>○ De nouveaux partenaires financiers, publics ou privés |
| **Déroulement et méthode** | ○ **Un suivi budgétaire très rigoureux :**<br>- Mise en place d'une comptabilité par engagement<br>- Réunion mensuelle de la commission financière, réunissant les Trésoriers, la comptable, la direction + tous les administrateurs intéressés, pour vérifier l'exécution du budget et suivre le plan de trésorerie.<br>- Point financier lors de chaque Conseil d'Administration<br>- Contrôle à priori et à posteriori de l'engagement des dépenses<br><br>○ **Optimisation de l'existant**<br>- Evolution de l'organisation du travail en particulier dans les secteurs petite enfance et enfance (Cf. action 30 « une maîtrise accrue de la fonction employeur »)<br>- Evolution de certaines activités (réduction, voire arrêt)<br>- Poursuite et développement des mutualisations (prêt de minibus, achats groupés…)<br>- Révision des tarifs (Etude d'une nouvelle politique tarifaire, notamment pour faciliter l'accès des activités aux plus démunis ; revalorisation annuelle des tarifs des activités)<br><br>○ **Pérennisation des financements actuels**<br>- Maintien des 2 postes FONJEP (FONd de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire) financés chacun seulement à hauteur de 3 660 €<br>- Renouvellement des conventions avec la CAF (malgré le nouveau cahier des charges concernant les structures petite enfance qui « incite » à fournir les couches, les repas et à réduire l'écart entre les heures facturées et les heures réalisées)<br>- Evolution du niveau actuel de financement pour l'Accompagnement à la Recherche d'Emploi et dans l'Emploi (AREDE) et la Démarche d'Accompagnement Concerté (DAC) en fonction du coût de la vie<br>- Soutien reconduit de la Communauté d'Agglomération pour l'action « autour d'un café, l'emploi »<br>- « Dégel » des subventions municipales, sans répercussion de la « réfaction » opérée par la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse en cas de taux d'occupation inférieur à 70% dans les structures petite enfance |

| | |
|---|---|
| | o **Progression de certaines subventions**<br>**-** Evolution de la subvention municipale, en fonction de la consommation effective des fluides, et pour assurer un entretien suffisant des locaux ?<br>- Co-financement municipal pour le poste d'animateur 11 – 13 ans ?<br>- Nouvelle attribution d'un poste FONJEP pour la mise en place de « la passerelle 11 – 13 ans » ?<br>- Obtention d'un financement CAF dans le cadre des « expérimentations jeunesses » ?<br>- Soutien du Conseil Général pour les actions jeunesse ?<br><br>o **Recherche de nouveaux financeurs**<br>- Dépôt renouvelé de dossiers auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Région (parentalité / séjour familles)<br>- Subvention de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé eu Travail (CARSAT) dans le cadre de l'expérimentation « bien vieillir » |
| **Ressources internes** | o La rigueur, la capacité d'adaptation et la réactivité de l'équipe de salariés<br>o La volonté, la motivation et les compétences partagées des administrateurs<br>o L'efficacité de la comptable et de la direction |
| **Ressources externes** | o Le soutien des partenaires financiers, au niveau politique et technique<br>o La richesse des réseaux informels (les connaissances de chacun) ou organisés, comme les Centres Sociaux rochelais, la fédération…<br>o Le Commissaire aux Comptes et la banque<br>o Des expertises extérieures (cabinet FIDAL, organismes spécialisés…) |
| **Résultats attendus** | o Un assainissement de la situation financière contribuant au retour d'une certaine sérénité interne et d'une confiance renouvelée de la part des partenaires<br>o Une sortie de la précarité financière, extrêmement déstabilisante pour les salariés et les administrateurs<br>o Des marges de manœuvre et moins de pression pour avoir de nouveau la possibilité de construire sur le long terme, d'expérimenter et d'innover |
| **Perspective** | o Arriver à un ratio d'autonomie financière de fonctionnement supérieur à 3 mois et retrouver la capacité d'investir |

## *Objectif 4 :* **Obtenir des locaux pleinement adaptés à nos activités et les moyens de les entretenir**

➢ Rénover les locaux de l'ancien Centre Social (Vautreuil) pour que l'association continue de bénéficier d'une grande salle polyvalente et d'une cuisine équipée

➢ Faire de ces locaux « une maison de quartier » disponible pour les associations locales et les habitants (location pour des évènements familiaux)

➢ Procéder également à la rénovation des locaux de la Halte-garderie « Sucette et galipette » et/ou selon l'option choisie un réaménagement voire une extension du Mini-club

➢ Améliorer l'installation technique des nouveaux locaux pour réduire la consommation des fluides

➢ Bénéficier d'une subvention municipale de fonctionnement à la hausse pour être en capacité d'entretenir correctement les bâtiments mis à notre disposition

➢ Mise à disposition d'un factotum

| Action 30 | Des locaux entretenus et fonctionnels |
|---|---|
| **Objectifs spécifiques** | ○ Rénover le bâtiment de Vautreuil pour le transformer en « maison de quartier », utilisée par des associations locales et louée aux habitants<br>○ Sécuriser les locaux en créant de nouveaux espaces de stockage<br>○ Rénover la Halte-garderie « Sucette et Galipette » et/ou réaménager les locaux du Mini-Club pour accueillir les enfants et leurs parents dans de bonnes conditions matérielles<br>○ Réduire la consommation des fluides, en particulier le chauffage, par une amélioration des installations techniques<br>○ Assurer un nettoyage satisfaisant de l'ensemble des locaux<br>○ Bénéficier d'un factotum au moins une journée par semaine pour assurer la maintenance quotidienne des bâtiments |
| **Territoire et public ciblés** | ○ Habitants, associations, salariés et bénévoles |
| **Déroulement et méthode** | o Installation d'un container déclassé, à côté du city-stade, pour stocker du matériel et ainsi libérer Vautreuil, les vestiaires du personnel et le garage<br>o En concertation avec les services de la ville, estimation du coût de la rénovation de Vautreuil<br>o Construction en parallèle, avec les acteurs locaux (associations et habitants) d'un projet d'utilisation de ce bâtiment ensuite présenté aux élus municipaux<br>o Mobilisation des habitants pour la réalisation d'une partie du chantier<br>o Choix du gestionnaire de ces locaux : le Centre Social ou la ville ?<br><br>o **En fonction de la réorganisation du secteur petite enfance (Action 14),** remise aux normes de la Halte-garderie « Sucette et galipette », en intégrant notamment les exigences de la CAF (fourniture des repas et des couches) et / ou réalisation de travaux d'aménagement voire d'extension du Mini-club (pour accueillir plus d'enfants, dont certains de - de 18 mois)<br><br>○ Réduction la facture énergétique en intégrant à ces chantiers l'isolation des bâtiments et l'installation d'un système de chauffage adapté.<br>○ En étroite collaboration avec le service municipal Maintenance, Energie et Sécurité, réalisation de réglages et mise en place d'un suivi technique pour enfin rendre performant le système de chauffage installé dans l'extension du Centre Social<br><br>o Amélioration de l'entretien des locaux, en établissant des protocoles de nettoyage précis, en formant le personnel, en le dotant d'un matériel adapté (auto-laveuse)<br>o Intervention annuelle (ou deux fois par an) d'une entreprise pour décaper puis protéger les sols et nettoyer les baies vitrées.<br>o Prise en charge par la ville d'une intervention hebdomadaire d'un factotum, emploi à partager entre plusieurs structures |
| **Ressources internes** | ○ Les compétences techniques et la persévérance de plusieurs administrateurs<br>○ La capacité de l'équipe du Centre Social à mobiliser les acteurs locaux et les habitants |
| **Ressources externes** | ○ Elus et techniciens de la ville<br>○ Acteurs associatifs locaux et des habitants<br>○ Entreprises spécialisées et fournisseurs<br>○ Le réseau des Centres Sociaux rochelais |
| **Résultat attendu** | ○ Un accueil des publics dans des locaux propres, bien entretenus, aux normes actuelles, énergétiquement économes, adaptés aux besoins de l'association |

# IV CONCLUSION

Le présent document expose de manière détaillée le projet 2015 - 2018 de l'association, résultat d'une intense réflexion collective et résolument inscrit dans une démarche de développement social local.

En préambule, nous rappelons les attentes des partenaires et présentons la démarche participative mise en œuvre pour retravailler le projet. La méthode employée a fortement mobilisé les acteurs de l'association depuis le mois de juin et permis d'associer nos principaux partenaires à la réflexion.
Dans la deuxième partie, les actions menées depuis un an sont valorisées. Ce « point d'étape » met en évidence les avancées considérables réalisées ces derniers mois.
Nous présentons le cadre de nos interventions au début de la troisième partie. Il fait référence à la charte nationale des Centres Sociaux et de l'Education Populaire, à la dernière circulaire CNAF relative à l'animation de la vie sociale, et à trois principes directeurs qui guident nos interventions quotidiennes.
Nous expliquons ensuite la finalité du nouveau projet et les trois principales missions que nous nous sommes fixés pour les 4 années à venir. Nous précisions les principaux objectifs, déclinés en 30 fiches action opérationnelles, ainsi que la méthode d'évaluation que nous allons mettre en place en place.
Enfin, nous traitons de la question critique des moyens. Des améliorations sont en effet à apporter dans plusieurs domaines : la gouvernance associative, les ressources humaines, les finances et les locaux.

Ce projet, qui met en perspective les actions que nous menons ou que nous souhaitons développer, a pour vocation de servir de référence aux acteurs du Centre Social. Il constitue, pour l'ensemble des habitants du territoire, un ensemble cohérent et complémentaire d'activités.
C'est un projet qui cherche à mobiliser les énergies et les compétences autour de finalités communes. Il a également pour objectif à donner une vision claire de nos intentions. C'est un fil conducteur, clairement identifiable par les partenaires, qui rassemble les acteurs du Centre Social.
Il définit à la fois une ligne directrice et une ligne de conduite pour les années à venir, et constitue un outil fédérateur qui donne du sens aux actions menées. C'est aussi un outil de pilotage, rendu pertinent et opérationnel par la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation permanente.

Enfin, c'est un projet réaliste, même si notre capacité à maintenir les prochaines années un niveau d'intervention adapté aux besoins des quartiers pose question. Nous comptons maintenant sur la confiance renouvelée et un soutien financier renforcé de nos partenaires.

# V ANNEXES

Annexe 1 : Nouveaux statuts de l'association
Annexe 2 : Composition 2014 / 2015 du Conseil d'Administration
Annexe 3 : Fiche de poste direction
Annexe 4 : Organigramme du personnel (octobre 2014)
Annexe 5 : Procédure comptable
Annexe 6 : Extrait de la Charte des Centres Sociaux et Socioculturels de France
Annexe 7 : Charte de « l'Education Populaire »
Annexe 8 : Budget prévisionnel 2015 et programmation budgétaire 2016/2017/2018

# ANNEXE 1 : NOUVEAUX STATUTS

Tasdon
Bongraine
Les Minimes
Centre Social

# STATUTS

**(15 Mai 2014)**

Présentés et adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2014, remplaçant les statuts déposés à la Préfecture de la Charente Maritime le 11 septembre 2013 (en référence au récépissé de déclaration de modification de l'association W17300058 du 18 septembre 2013).

## ARTICLE I. Dénomination – Durée – Siège

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association, régie par la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

**Centre Social de Tasdon – Bongraine Les Minimes**

Sa durée est illimitée. Son siège social est situé 1 allée Marie-Claude Mémon - 17000 La Rochelle. Il pourra être transféré en tout endroit par décision du Conseil d'Administration.

L'association ainsi définie adhère aux Fédération Nationale et Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels, ainsi qu'à l'union Régionale des Centres Sociaux de Poitou-Charentes. Par son adhésion à la Fédération Nationale, l'association est de fait reconnue d'utilité publique et peut bénéficier de dons fiscalement déductibles.

## ARTICLE II. Objet

En référence aux valeurs définies dans la charte nationale des Centre Sociaux, l'association Centre Social de Tasdon Bongraine Les Minimes a pour but :

- d'accueillir la population du secteur sans aucune discrimination, en étant garante du respect de la liberté de conscience de chacun et en veillant à écarter tout prosélytisme politique ou religieux au sein de l'association.

- d'animer et promouvoir, dans le cadre de l'Education Populaire, des projets, des services et des activités collectives d'ordre social, culturel ou éducatif selon les besoins de la population des quartiers de Tasdon, Bongraine et les Minimes.

- de conduire ces projets, services et activités pour des personnes appartenant à l'ensemble des catégories d'âges, de la petite enfance aux personnes âgées, grâce à l'engagement de bénévoles et au concours d'un personnel qualifié.

- de favoriser la rencontre et de soutenir les initiatives des individus, des familles, des groupes et des associations qui veulent contribuer au développement d'une vie collective enrichissante, respectueuse des différences, pour l'ensemble de la population des quartiers.

- de sensibiliser et encourager les personnes et les groupes qui fréquentent le Centre Social à participer à son fonctionnement et son pilotage.

## ARTICLE III. Composition de l'association

L'association se compose **de membres actifs** qui sont :

- des personnes physiques qui utilisent les services, les activités et réalisations du Centre Social. Les enfants mineurs sont membres actifs par l'intermédiaire de l'adhésion de leur représentant légal.

et de **membres associés** qui sont

- des personnes morales, organisations qui adhèrent à l'association parce qu'elles souhaitent apporter leur collaboration au projet du Centre Social. Elles agissent dans les domaines de l'action sociale, socio-éducative, culturelle ou du développement local.

## ARTICLE IV. Condition d'admission et de retrait

Les membres de l'association s'engagent à payer une cotisation annuelle, valable du 1er septembre au 31 août, dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale pour chacune des catégories suivantes :

- Personnes physiques (membres actifs) :
  - Adhésion individuelle et familiale (valable pour le conjoint et les enfants)
  - Adhésion à tarif réduit pour les personnes accompagnées par le Centre Social dans le cadre d'une démarche d'insertion, participant à une activité.

L'adhésion est facultative, mais fortement encouragée, pour participer aux activités qui ne nécessitent pas d'inscription. Elle est également facultative pour les personnes qui bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel et ne participent pas à une activité collective.
L'adhésion est offerte aux animateurs bénévoles d'activités.
Les salariés de l'association ne peuvent être adhérents. S'ils participent à une activité du Centre Social, ils sont dispensés de l'adhésion.

- Personnes morales (membres associés) : adhésion associative

La qualité de membre se perd par non paiement de la cotisation ou par radiation prononcée par le Conseil d'Administration.

## ARTICLE V. Administration – Gestion

L'association Centre Social de Tasdon Bongraine Les Minimes est administrée et gérée par :
1 : L'Assemblée Générale
2 : Le Conseil d'Administration
3 : Le Bureau

## ARTICLE VI. L'Assemblée Générale

1) Composition :

L'Assemblée Générale se compose des membres adhérents, personnes physiques et morales.

Pour être électeurs, ces personnes doivent être à jour de leur cotisation à la date de l'Assemblée Générale. Chaque adhérent (y compris les familles et les personnes morales) dispose d'une seule voix.

Les électeurs qui ne peuvent être présents à l'Assemblée Générale ont la possibilité de donner leur pouvoir à un autre électeur. Celui-ci ne pourra posséder que deux pouvoirs, et donc disposer d'un maximum de trois voix.

2) Fonctionnement :

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou à la demande du quart au moins des membres qui la composent.

Les convocations sont envoyées au moins 15 jours à l'avance, indiquant l'ordre du jour fixé par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale annuelle entend et vote :
- Le rapport moral
- Le rapport financier et le rapport du Commissaire aux Comptes
- Le rapport d'activité
- Le rapport d'orientation

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, fixe le montant des cotisations et délibère sur les questions à l'ordre du jour.

Au cas où l'Assemblée Générale désapprouverait l'un des rapports présentés par le Conseil d'Administration, celui-ci proposera alors sa démission. L'Assemblée Générale se réunira alors 15 jours plus tard pour procéder à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

3) Organisation des élections du Conseil d'Administration :

CRITERES D'ELIGIBILITE au Conseil d'Administration : est éligible toute personne âgée de 16 ans au moins, adhérente de l'association depuis au moins 3 mois à la date de l'Assemblée Générale. Chaque famille adhérente ne disposant que d'une voix, un seul membre d'une même famille pourra être éligible.

Aucun adhérent ayant un lien de parenté avec un des salariés du Centre Social ne pourra siéger au Conseil d'Administration.

DEPÔTS DE CANDIDATURE : les candidatures doivent être adressées au Centre Social ou déposées à l'accueil, sur l'imprimé prévu à cet effet, au plus tard une semaine avant la date de l'Assemblée Générale.

4) Délibérations

Les délibérations et décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés (blancs et nuls ne sont pas considérés comme des suffrages exprimés).
Si un membre le demande, pour une délibération ou les élections, le vote se fera à bulletin secret.
Il est tenu un procès verbal de l'Assemblée Générale.

5) Modification des statuts et dissolution

Pour toute modification des statuts, l'Assemblée Générale est souveraine. Elle délibère sur l'ensemble des propositions, contre-propositions et amendements exprimés lors de la séance.
En cas de dissolution prononcée par l'Assemblée Générale, celle-ci désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association.
S'il existe un excédent, il pourra être attribué aux Centres Sociaux rochelais, à la Fédération Départementale des Centres Sociaux ou à une association poursuivant des buts similaires désignée par l'Assemblée.

## ARTICLE VII. Le Conseil d'Administration

1) Composition :

Le Conseil d'Administration est composé de membres actifs et de membres associés.

- De membres actifs : 15 personnes physiques adhérentes maximum élues pour 3 ans
- De membres associés : 5 personnes morales maximum élues pour 1 an

Les membres actifs doivent représenter plus de la moitié du Conseil d'Administration.

COOPTATION : En cas de vacance de poste, le Conseil d'Administration peut coopter des personnes physiques ou morales jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Le membre coopté doit satisfaire aux critères d'éligibilité habituels.
L'intégration de ce nouveau membre dans le Conseil d'administration fait l'objet d'un vote à un seul tour, à la majorité des voix. Le membre coopté a une voix consultative jusqu'à la prochaine Assemblée Générale à laquelle il peut présenter sa candidature. Le nombre de membres cooptés au Conseil d'Administration ne peut pas dépasser 2.

Un Administrateur absent à 3 Conseils d'Administration successifs, sans être excusé, sera considéré comme démissionnaire.

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rétribution en raisons des fonctions qui leurs sont confiés. Seuls des remboursements de frais, sur présentation de justificatifs, sont possibles, après validation du Bureau.

2) Fonctionnement

Le Conseil d'Administration se réunit au moins 4 fois par an sur convocation du Bureau ou à la demande du tiers de ses membres.

L'ordre du jour des réunions, défini par le Bureau, devra parvenir avec la convocation aux administrateurs au moins 8 jours avant la tenue du Conseil d'Administration.

Pour pouvoir délibérer valablement, doivent être présents ou représentés la moitié des membres du Conseil d'Administration plus un. Chaque administrateur peut se faire représenter par un autre administrateur auquel il remettra son pouvoir. Un même administrateur ne peut avoir qu'un seul pouvoir, c'est-à-dire avoir au maximum 2 voix.

Les votes sont faits à la majorité des votes exprimés par les membres présents ou représentés (blancs et nuls ne sont pas considérés comme des suffrages exprimés). Le vote peut se dérouler à bulletin secret à la demande d'un membre du Conseil d'Administration.

Un compte-rendu de chaque réunion sera rédigé et approuvé lors du Conseil d'Administration suivant.

Le Directeur du Centre Social participe aux réunions du Conseil d'Administration, sans droit de vote. Selon l'ordre du jour, d'autres personnes pourront également participer aux réunions à la demande du Bureau afin d'apporter des éléments complémentaires au service de la réflexion et de la prise de décision des administrateurs.

3) Responsabilité

Le Conseil d'Administration est garant de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social agréé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour pouvoir exercer son mandat, le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus. Il peut effectuer tous actes et opérations permis à l'association et qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale.

Le Conseil peut notamment, sans que l'énumération soit restrictive ni limitative :

- Représenter l'association auprès de toutes administrations, sociétés, ou particuliers.
- Signer toutes conventions particulières avec les organismes publics, semi – publics ou privés pour assurer la gestion des réalisations de l'association.
- Exercer toutes actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant.
- Nommer et révoquer tout personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'association. Fixer le traitement de ce personnel ainsi que les conditions de leur collaboration.
- Statuer sur les études, projets, plans et devis pour l'exécution de tous travaux.
- Consentir, accepter, céder, ou réaliser tous baux et locations, sous toutes formes, de tous biens mobiliers et immobiliers.
- Acquérir tous les biens mobiliers ou immobiliers nécessaires au fonctionnement de l'association.
- Statuer sur la radiation des adhérents et participants.

En outre, le Conseil d'Administration peut constituer, soit parmi ses membres, soit en dehors d'eux, mais toujours sous la responsabilité de l'un d'entre eux, toute commission dont il déterminera les attributions, les pouvoirs, et la durée. Ces commissions seront chargées de s'occuper plus particulièrement d'une question déterminée.

Des comités de pilotage d'un service ou d'un secteur d'activités peuvent également être constitués. Ils sont composés de participants ou de parents d'enfants fréquentant ces activités et sont animés par le responsable salarié sous la responsabilité d'au moins un administrateur. Ils ont pour objet de contribuer à l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet du secteur.

Le Conseil d'Administration peut établir un règlement intérieur général et des règlements propres à chacun des secteurs d'activité de l'association. Ces règlements s'imposent à tous les membres de l'association.

**ARTICLE VIII. Le Bureau**

1) Composition

Le Bureau est composé de 6 membres au minimum et de 8 membres au maximum, issus exclusivement du collège des membres actifs :

1 Président
1 Vice-Président
1 Trésorier et 1 Trésorier adjoint,
1 Secrétaire et 1 Secrétaire adjoint
2 membres

Les membres du Bureau sont élus par le Conseil d'Administration pour 1 an, lors de la réunion qui suit l'Assemblée Générale. Seul un membre siégeant au Conseil d'Administration depuis au moins 1 an peut être éligible à un poste au Bureau. Les membres du Bureau sont rééligibles tous les ans.

2) Fonctionnement

Le Bureau se réunit au moins une fois par mois. La présence de la moitié des membres du Bureau suffisante pour délibérer valablement.

3) Rôle et Pouvoir

Le Bureau représente l'exécutif du Conseil d'Administration. Il met en œuvre les choix et décisions du Conseil d'Administration. Il bénéficie d'une délégation de la part du Conseil d'Administration pour prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association. Pour cela, il travaillera de façon privilégiée avec le directeur du Centre Social.

Le Président, secondé par le Vice-Président, représente l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il est notamment chargé des relations avec les partenaires institutionnels.

Le trésorier, secondé par le trésorier adjoint, est chargé du suivi et du contrôle des comptes de l'association. Ils disposent tous les deux d'une délégation de signature pour les comptes bancaires de l'association.

Le secrétaire, secondé par le secrétaire adjoint, est principalement chargé de la rédaction des comptes rendus des réunions.

Les représentants de l'association doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils.

**ARTICLE IX. Ressources**

Les ressources de l'association se composent :

- Des cotisations de ses membres, fixées chaque année par l'Assemblée Générale.
- Des subventions qui pourraient lui être accordées à quelque titre que ce soit.
- Des rémunérations ou indemnités et participations qui peuvent lui être versées à titre de frais de gestion pour les divers services dont elle assure le fonctionnement.
- Du produit des fêtes ou manifestations organisées par ses soins.
- Des intérêts et revenus des biens et valeurs qu'elle pourrait posséder.
- De dons et legs.

**ARTICLE X. Responsabilité**

Le patrimoine de l'association répond seul des engagements contractés par elle, sans qu'aucun des membres de cette association, même ceux qui participent à son administration, puisse en être tenu personnellement responsable.

**ARTICLE XI.**

Les présents statuts remplacent ceux précédemment déposés à la Préfecture de la Charente Maritime le 11 septembre 2013 (en référence au récépissé de déclaration de modification de l'association W17300058 du 18 septembre 2013).

Les Co-Présidents

.

Juliette LIBERT

Evelyne RAVARIT

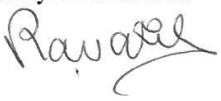

Jean-Michel HAVY

# ANNEXE 2 : COMPOSITION 2014 / 2015
# DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

suite à l'élection des Administrateurs lors de l'Assemblée Générale du 15 mai 2014 et à l'élection des membres du Bureau lors du Conseil d'Administration du 20 mai 2014

**Collège des membres actifs :**

| **BUREAU** | |
|---|---|
| **Présidente** : | Evelyne RAVARIT, 62 ans, retraitée employée de maison |
| **Vice- Président** : | Jean-Claude GUYET, 59 ans, en recherche d'emploi. |
| **Trésorière** : | Mireille PERRIER, 65 ans, agent de collectivité |
| **Trésorier Adjoint** : | Joseph BROCHET, 68 ans, retraité directeur centre de formation |
| **Secrétaire** : | Catherine DELGAL, 50 ans, secrétaire |
| **Membres** : | Nicole CARIOU, 66 ans, retraitée vente |
| **Membres** | Isabelle ESTUPINO, 49 ans, aide à domicile |
| **Membres** | Renée TOUCHET, 72 ans, retraitée agent d'entretien |

| | |
|---|---|
| **Administratrice :** | Christine CHEVALLIER-MILOUDI, 40 ans, enseignant chercheur |
| **Administratrice :** | Jessica DULAUROY, 36 ans, psychomotricienne |
| **Administrateur** : | Jean-Pierre GUERIN, 64 ans, retraité de la marine de commerce |
| **Administrateur** : | Jean-Michel HAVY, 58 ans, formateur |
| **Administratrice** : | Juliette LIBERT, 80 ans, retraitée « employée de marée » |
| **Administratrice** : | Annick MALOD, 62 ans, retraitée de la fonction hospitalière |
| **Administratrice** : | Marie-Pierre MATIFAS, 48 ans, en recherche d'emploi. |

**Collège des membres associés :**

**Comité de quartier des Minimes DIAM** (**D**éfense des **I**ntérêts et **A**nimation des **M**inimes) représenté par **Anne-Marie Duquean**

**Comité de quartier de Bongraine, représenté par Danielle LALAGÜE-GENAT**
25, rue Alfred Kastler - 17000 La Rochelle

**Comité de quartier de Tasdon (C**omité d'**A**nimation et de **D**éfense des **I**ntérêts de **T**asdon **- CADIT)** représenté **par Béatrice Morillon**

Association d'Assistantes Maternelles **« Les P'tits Galopins »**, représentée **par Sandrine Cantin**

# ANNEXE 3 : FICHE DE POSTE DIRECTION

**INTITULE DE L'EMPLOI :** DIRECTEUR DU CENTRE SOCIAL

TYPE DE CONTRAT : TEMPS COMPLET X TEMPS PARTIEL ☐

Nombre d'heures mensuelles : 151, 67

---

## I. RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI (FINALITE) :

➢ Assure le pilotage du Projet de l'Association dans une démarche de Développement Social Local

## 2. POSITION DANS LA STRUCTURE :

➢ Sous la responsabilité du Bureau et du Conseil d'Administration.
➢ Par délégation du Conseil d'Administration, a la responsabilité hiérarchique de l'ensemble des salariés.

## 3. MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION :

➢ Garant de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet de l'association.
➢ Animateur de la vie associative.
➢ Mandataire du Conseil d'Administration.
➢ Responsable de l'organisation, de la gestion et de l'administration générale de l'association.
➢ Chef du personnel.
➢ Responsable du développement du partenariat.
➢ Promoteur du Centre Social sur le territoire

## 4. DONNEES SPECIFIQUES :

### 4. 1 RESPONSABILITES FINANCIERES :

➢ Responsable de la gestion financière du Centre Social en lien avec le Trésorier.

### 4. 2 RESPONSABILITES HUMAINES :

➢ Responsable, par délégation, de la gestion des ressources humaines et du management.

### 4. 3 RESPONSABILITE DES MOYENS ET DE LA SECURITE :

➢ Par délégation, responsable des locaux, des équipements et des matériels appartenant à l'association ou qui lui sont confiés.
➢ Responsable de l'application et du respect des règles de sécurité relatives aux personnes et aux matériels.

## 5. ACTIVITES DE L'EMPLOI

Pilotage

- Conduit l'élaboration et l'évaluation du projet social de l'association en mettant en place les conditions nécessaires à la participation des différents acteurs (habitants, bénévoles, salariés et partenaires).
- Propose et anime à cet effet une démarche participative, prenant appui notamment sur le référentiel d'évaluation CNAF-CIRESE.
- Contribue à cette construction collective en récoltant, en analysant, en croisant et en organisant différentes données (les besoins, les projets des habitants et des associations du territoire ; les caractéristiques de l'environnement ; l'évolution du contexte social, culturel, économique…)
- Réalise un diagnostic et élabore des propositions stratégiques.
- Coordonne l'évaluation des actions et activité du Centre Social.
- Met en forme les documents correspondants (diagnostic, projet, évaluation intermédiaire, évaluation finale, rapport d'activité…), prépare et organise leur présentation et leur diffusion.
- Supervise la mise en œuvre du projet.
- Coordonne les projets et la mise en place de l'ensemble des actions en s'assurant de leur cohérence avec le projet global de l'association.
- Développe la transversalité des actions menées en veillant à leur complémentarité.
- En référence aux valeurs de l'association, valide les démarches pédagogiques et veille à leur application.
- Assure le suivi du projet en réalisant avec les personnes concernées un bilan régulier des actions menées.
- Rend compte de l'avancée du projet aux acteurs de l'association et aux partenaires à différentes occasions (réunion des instances associatives, Assemblée Générale…)

Animation de la vie associative :

- Suscite, accompagne, structure et dynamise la participation des habitants.
- Recherche et motive des nouveaux bénévoles et Administrateurs.
- Accompagne et structure l'engagement de ces derniers afin de les aider à assumer leur responsabilité.
- Contribue à la formation des administrateurs, en les amenant à adopter un positionnement politique et stratégique.
- Met en place les conditions nécessaires au fonctionnement démocratique du Centre Social et à l'exercice des responsabilités associatives.
- Organise et co-anime les instances statutaires (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau)
- Transmet toutes les informations nécessaires aux instances, présente les enjeux relatifs aux prises de décisions, argumente les propositions et participe aux discussions.
- Assure une fonction de veille, d'alerte et de conseil auprès des élus associatifs.

Mandataire du Conseil d'Administration :

- Assure la fonction d'interface entre les instances du Centre Social et les organismes financeurs, les collectivités locales et les pouvoirs publics.
- Représente le Centre Social dans tous les échanges avec les « partenaires extérieurs » et dispose à cet effet d'un mandat de représentation politique
- Rend compte systématiquement de ce mandat aux Co-Présidentes et aux Administrateurs.
- Accompagne et soutient les démarches politiques des responsables associatifs.
- Vise tout le courrier de l'association et soumet aux Co- Présidents d'une façon générale celui qui concerne le fonctionnement global du centre et /ou qui a un caractère politique.
- Met en œuvre les délibérations du Conseil d'Administration.

Administration / Gestion financière / Sécurité :

- Organise et supervise la gestion administrative du Centre Social
- Elabore avec le comptable les procédures internes et en assure le contrôle.
- Traite l'information interne et externe (courrier, mail, etc…)
- Valide les bilans et dossiers concernant les actions du Centre Social.
- Est responsable de la gestion financière
- Prépare avec le comptable et le trésorier le budget prévisionnel de l'association
- Assure l'exécution du budget et informe régulièrement les membres du Bureau de la situation financière.
- Veille à l'équilibre budgétaire de la structure, notamment en s'assurant de la faisabilité des projets au regard des capacités économiques de l'association.
- Recherche des financements pour la réalisation du projet social et de ses actions.
- Dispose de la signature sur un compte spécifique permettant d'engager des dépenses courantes de l'association.
- Est responsable des moyens et de la sécurité
- Applique et fait respecter les règles de sécurité relatives aux locaux, aux personnes et aux activités spécifiques du Centre Social (accueil petite enfance, accueil de mineurs, etc.)
- Par délégation, est responsable des équipements, des matériels et des locaux utilisés par l'association.

Gestion des ressources humaines :

- Assure globalement la gestion des ressources humaines, sur délégation permanente du Conseil d'Administration
- Il définit avec les Administrateurs l'organigramme, les fiches de poste, les conditions d'embauche et de rupture.
- Elabore, propose puis met en œuvre un plan de formation du personnel
- Est responsable de la gestion du personnel (planning, congés, horaire, formation...) dans le respect des obligations légales et conventionnelles.
- Assure le lien entre les instances associatives et le personnel, notamment en recevant chaque mois les délégués du personnel.
- Si nécessaire, accompagne et représente l'association dans le règlement des litiges et contentieux avec le personnel.
- Est responsable du « management » des acteurs.
- Anime la vie de l'équipe, en mettant en place une organisation favorable à la coopération des acteurs (bénévoles et salariés).
- Assure le suivi et la coordination des différentes actions pour une cohérence globale, à travers des rencontres individuelles et des temps de travail collectifs
- Réalise les entretiens annuels d'évaluation des responsables de secteur et de certains salariés.
- Contribue à la formation des acteurs de l'association.
- Assure sa formation et des temps de recherches personnelles (stages, congrès…)

Partenariat et Communication

- Développe et entretient les relations avec les partenaires de l'association.
- Sollicite de nouveaux partenaires et rencontre régulièrement les acteurs locaux.
- Veille à inscrire les actions réalisées au Centre Social dans un cadre partenarial.
- Participe aux rencontres locales des différentes instances qui traitent de sujets concernant le projet social.
- Favorise la participation du Centre Social à des projets communs, dans le réseau des Centres Sociaux et en dehors.
- Participe à la vie du réseau des Centres Sociaux.

- Incite les acteurs de l'association à s'investir dans les projets, les chantiers et les instances fédérales et accompagne leur participation.
- Développe la communication
- Organise la communication interne afin de contribuer au bon fonctionnement de l'association.
- Supervise la communication externe en direction des habitants et des partenaires locaux.

## 6. COMPETENCES NECESSAIRES A L'EXERCICE DE l'EMPLOI

### 6. 1 SAVOIRS (CONNAISSANCES) :

- Diplôme de niveau II
- Connaissance de la vie associative.
- Connaissance des politiques sociales, des dispositifs, des ressources (locales, départementales, régionales, nationales et européennes).
- Méthodologie de projet dans une démarche de développement social.
- Gestion des ressources humaines
- Gestion financière et administrative.
- Techniques de communication.

### 7. 2 SAVOIR-FAIRE (PRATIQUES)

- Mobiliser les ressources du territoire :
  - Les acteurs bénévoles, habitants, professionnels, élus, institutionnels, travailleurs sociaux, associatifs...
  - Financières par l'inscription dans les politiques contractuelles, les dispositifs, les différentes politiques locales
  - Autres, telle que la mutualisation des moyens dans le réseau et hors réseau.
- Développer, coordonner, accompagner et évaluer les projets et les actions des acteurs.
- Analyser les enjeux, les besoins.
- Communiquer à l'interne comme à l'externe
- Organiser et structurer les conditions favorisant une démarche participative
- Manager les ressources humaines (accompagnement, organisation, formation...)

### 7. 3 SAVOIR-ETRE (COMPORTEMENT)

- Adhésion aux valeurs du Centre Social et porteur d'une conviction forte
- Qualités relationnelles, capacité d'écoute et de maîtrise de soi
- Capacité à construire du lien entre les acteurs, à animer
- Adaptation, discernement et prise de recul
- Analyse et anticipation
- Capacité à s'entourer de ressources complémentaires et à les valoriser
- Rigueur, sens de l'organisation et de la gestion du temps
- Investissement, motivation et disponibilité

## EMPLOI REPERE DE RATTACHEMENT :

**DIRECTEUR**

Octobre 2014

# ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE SALARIEE DU CENTRE SOCIAL TASDON BONGRAINE LES MINIMES

~~26~~ 24 salariés (~~21,69~~ 19, 91 ETP)
6 CDI Temps complet
~~10~~ 9 CDI Temps partiel
9 CDD dont ~~9~~ 8 emplois aidés

Cadre Emploi Aidé CDD

Directeur
Eric Thomassin
CDI Temps Plein

| Pilotage / Logistique (4, 71 ETP) | Famille (1,14 ETP) / Insertion (1 ETP) | Enfance (~~6,94 ETP~~ 6,37 ETP) | Jeunesse (~~1,77 ETP~~ 1,42 ETP) | Petite enfance ~~(6 ETP)~~ (5,27 ETP) |
|---|---|---|---|---|
| Comptable<br>Aurélia DEFLOU<br>CDI 17h30 | Animatrice insertion<br>Magali ECHELARD<br>CDI 35h<br>(70% DAC – 30% ARede) | Responsable enfance<br>Nathalie MALECOT<br>CDI 35 h | | Responsable Mini-club<br>Anaïs DOMENGE<br>CDI mensualisé 28h67 |
| Secrétaire / Accueil<br>Nadine MAILLET<br>CDI 30h | Référente Famille<br>CDI 20h | / Elodie MENU + Adjointe enfance 15h | Animateur<br>Xavier VALER<br>CDI 37h30 | Responsable Halte-garderie<br>Hélène LAFOND<br>CDI 35h |
| Secrétaire / Accueil<br>Marine COTHENET<br>~~CDI contrat pro 27 h jusqu'au 31 juillet 2014~~<br>puis CDI 22h30 | | Animateur<br>François CHAUVIN<br>CDI annualisé 26h | Animatrice<br>Sandrine PIETTE<br>CAE 15h (CLAS) + 15h<br>jusqu'au 17 juillet 2015 (période pro DEJEPS) | Auxiliaire de puériculture<br>Yan LAULAN<br>CDD remplaçant de<br>Marion LEMASSON<br>CDI mensualisé 25h |
| Animateur Informatique<br>Maxime DROUIN<br>Emploi d'Avenir<br>10 h communication + 20h animation<br>jusqu'au 8 décembre 2014 | | ~~Animatrice~~<br>Maguy LAGARDE<br>CDI annualisé 26h | Animatrice<br>Alexia DENIS<br>Emploi d'Avenir<br>30 h annualisées<br>jusqu'au 4 mars 2015 | Auxiliaire de puériculture<br>Sandrine ORIONOT<br>CDI 32h |
| Agent d'Entretien<br>Nathalie SARNIGUET<br>CDI 26h | | Animatrice<br>Angèle CHATAIN<br>Emploi d'Avenir<br>27 h annualisées<br>**jusqu'au 31 août 2015** | Animatrice<br>Chloé<br>Emploi d'avenir<br>18 h<br>**jusqu'au 21 juillet 2015** | Animateur petite enfance<br>Éric BILLY<br>CDI mensualisé 4h + 21h |
| Agent d'Entretien<br>Lydia MOGAT<br>CAE 24 h<br>jusqu'au 3 janvier 2015 | | Animatrice<br>Camille BERNARDIN<br>Emploi d'Avenir<br>27 h annualisées<br>**jusqu'au 31 août 2015** | Animatrice<br>Laetitia LETANG<br>Emploi d'Avenir<br>30 h annualisé<br>**jusqu'au 7 juillet 2015** | Petite Enfance<br>PLANCHON<br>annualisé<br>12 h |
| | | | | Animatrice petite enfance<br>Stéphanie RENAUD<br>CDI 27h |
| | | | | ~~Animatrice petite enfance~~<br>Marie SOULET<br>Emploi d'Avenir 30 h |

# ANNEXE 5 : PROCEDURE COMPTABLE

Tasdon
Bongraine
Les Minimes
Centre Social

# ETAT
# DES PROCEDURES INTERNES
# EFFECTIVES AU 01.01.2014

## Etat de rapprochement bancaire :

Après saisie de la comptabilité sur le logiciel CLOE par la Comptable, le pointage des dépenses et des recettes effectué en rapprochement avec le relevé de compte mensuel, la Trésorière vérifie cet état et le vise. Ce contrôle s'effectue mensuellement.

## Paiement des factures :

Préalablement enregistrées au « courrier arrivé » du Centre Social, les factures sont ensuite apportées à la Direction. Elles sont contrôlées, datées et visées avec la mention « bon pour accord »par la Direction et la Trésorière. Puis sont transmises à la Comptabilité. En fonction des échéances et de la situation de la trésorerie, la Comptable met en paiement tout ou partie des factures. C'est la Secrétaire qui établit les règlements par chèque et qui les transmet à la Trésorière pour signature. Les souches des chèques sont agrafées à la facture pour justificatif de paiement. Avant chaque envoi par courrier, le règlement est noté dans le registre « courrier départ ».

## Salaires :

Tout acompte doit faire l'objet d'une demande sur le formulaire prévu à cet effet, qui sera signé du salarié, de la Direction et de la Trésorière.
Toute avance doit être accompagnée d'un échéancier de remboursement validé par le bureau.

Pour préparer les paies du mois, un bordereau de préparation de salaires du mois est mis à jour en précisant les variables comme les absences, les congés, les acomptes, les primes, les IJSS…. Il est réalisé conjointement par la Comptabilité et la Direction, puis visé par la Direction et la Trésorière. Les paies sont ensuite établies le 24 de chaque mois à l'aide du logiciel CLOE. Un bordereau récapitulant les virements est édité puis visé par la Trésorière avant envoi des paies sur l'extranet de la banque pour le 25 de chaque mois.

Les bordereaux de liquidation des cotisations sociales doivent être signés par la trésorière sur le format DUCS généré par le logiciel.

La Direction | La Trésorière | La Comptabilité

1 Allée Marie-Claude Mémon - 17000 LA ROCHELLE - **Tél. 05 46 44 24 08** - Fax : 05 46 45 93 07 - Site : centresocial-tasdon-bongraine-lesminimes.f
Mail : cstblm@gmail.com - Halte-garderie : Tél. 05 46 45 15 14 - Le platin : Tél. 05 45 45 49 20

# ANNEXE 6 : EXTRAIT DE LA CHARTE DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE

## En 2000, à Angers, les centres sociaux et socioculturels ont adopté "La Charte Fédérale des Centres Sociaux et socioculturels de France"

***Nous, Centres sociaux et socio-culturels de France fédérés, divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombres de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.***

*Notre conception du Centre social et socio-culturel* : Le Centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

*Nos valeurs de référence* : Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

**LA DIGNITE HUMAINE**

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels. L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé. Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire. L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

**LA SOLIDARITE**

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines. La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socio-culturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres. Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens… Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

**LA DEMOCRATIE**

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. Les Centres sociaux et socioculturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité. Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus. La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

*Nos façons d'agir* : L'action des Centres socio-culturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social

**L'ELABORATION DE L'ACTION**

La vision des Centres sociaux et socio-culturels ne fractionne pas la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service : elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Les Centres sociaux et socio-culturels prennent autant en compte les potentialités que les difficultés. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leurs analyses, contribuant ainsi à l'élaboration de diagnostics territoriaux concertés.

Les Centres sociaux et socio-culturels insèrent leur action quotidienne dans un "projet social" cohérent et pluriannuel, explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires des Centres. Avec ce projet, les Centres sociaux et socio-culturels vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en l'ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives de développement social local. Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les Centres sociaux et socio-culturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent à égalité de droits et de garanties.

Les Centres sociaux et socio-culturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans des conventions de partenariat. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public.

**LA CONDUITE DE L'ACTION**

Dans la conduite de leurs actions, les Centres sociaux et socio-culturels entendent être participatifs, opérationnels et responsables.

- Participatifs, les Centres sociaux et socioculturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du "projet social", des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

Participatifs, ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des "biens publics", tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.

- Opérationnels, les Centres sociaux et socioculturels le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire

- Responsables, les Centres sociaux et socioculturels le sont lorsqu'ils s'activent à rassembler les moyens de leur "projet social" tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

Responsables, ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

# ANNEXE 7 : CHARTE DE L'EDUCATION POPULAIRE

**Préambule**
L'éducation populaire, selon Condorcet, est l'art de s'instruire par soi-même avec d'autres.
Elle est à la fois, une méthode éducative active et un état d'esprit de responsabilité et de générosité qui donnent du sens à notre vision du monde.
Elle s'inscrit dans le principe républicain de la laïcité sans discrimination raciale et sans distinction de religion, de sexe, d'âge et de conditions sociales.

**ARTICLE 1**
L'éducation populaire est un principe fondamental de la République.

**ARTICLE 2**
L'éducation populaire est une démarche éducative active, collective et globale qui s'effectue dans le respect de la personne humaine et participe à l'éducation de ses choix.

**ARTICLE 3**
L'éducation populaire est une démarche citoyenne participative qui a pour but l'amélioration de la société et l'émancipation de la personne humaine.

**ARTICLE 4**
La culture, dans une démarche d'éducation populaire, doit permettre de favoriser l'accès à une meilleure compréhension de l'environnement social.

**ARTICLE 5**
L'éducation populaire contribue à favoriser l'éducation de chaque individu par un processus évolutif se développant tout au long de la vie.

**ARTICLE 6**
L'éducation populaire contribue à favoriser l'expression de l'individu. Elle lui donne les moyens de penser par lui-même et de développer son esprit critique au sein de son environnement.

**ARTICLE 7**
L'éducation populaire contribue à favoriser la reconnaissance des différences et leur confrontation comme moyen de développement du lien social.

**ARTICLE 8**
L'éducation populaire contribue à favoriser l'établissement d'organisations sociales démocratiques.

# ANNEXE 8 : PROJECTION BUDGETAIRE

L'analyse réalisée au 31 décembre 2013 par la Fédération Départementale des Centres Sociaux rappelle que l'association est soumise à de très fortes tensions financières :

*« Le compte de résultat est déficitaire pour la 6ème année consécutive : - 43 283 € en 2013*
*L'accumulation des déficits fragilise la situation financière qui devient préoccupante.*
*Il devient urgent pour le Centre Social d'inverser cette tendance et de retrouver les conditions nécessaires au retour à l'équilibre budgétaire.*
[…]
*Le fonds de roulement continue de chuter et devient très faible,*
*126 226 € en 2011 / 82 036 € en 2012 / 35 758 € en 2013*
*il correspond désormais à un demi mois de charge de fonctionnement.*
[…]
*Le ratio de liquidité de l'actif est en baisse, la situation de trésorerie s'est aussi aggravée.*
*En effet, la trésorerie qui a beaucoup diminué (de 78 461 € à 15 176 €)*
*ne couvre plus qu'une faible partie des dettes à court terme (101 586 €), soit seulement 15%*

Cette situation extrêmement problématique nous a poussé à retenir des options réalistes pour établir la projection budgétaire des années à venir :
- le maintien de l'ensemble des activités, sans anticiper l'évolution du secteur petite enfance (ni la fourniture des couches et des repas) car la nouvelle organisation des haltes garderies n'est pas encore arrêtée
- la stabilité de l'équipe des salariés, sur la base actuelle de 16 CDI et 8 Emplois aidés
- une augmentation annuelle de 1% des charges (2 % pour la masse salariale), partiellement compensée par une progression identique des produits (1%), **y compris des subventions**

La seule évolution que nous avons chiffrée est la pérennisation du poste d'animateur 11/13 ans, occupé à ce jour par une salariée en CUI jusqu'au 19 juillet 2015. Nous espérons un pluri-financement progressif pour inscrire ce contrat dans le droit commun :
- une augmentation de 4 000 € de la subvention municipale,
- une nouvelle contribution du Conseil Général à hauteur de 6 000 €,
- l'attribution d'un poste Fonjep Jeunesse et Sports
- l'obtention d'un financement de la CAF dans le cadre de « l'expérimentation jeunesse »

Afin d'assurer l'équilibre des comptes 2016 - 2018, nous avons intégré :
- une possible revalorisation de la prestation animation globale de la CAF
- l'éventuelle location des locaux de Vautreuil (estimée à 2 000 € par an)
- l'hypothétique renouvellement des aides de la région et de l'Agence Régionale de la Santé
- d'incertaines « subventions à trouver » (par exemple, une reconnaissance financière de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail pour les actions que nous menons en direction des personnes retraitées)

La projection 2015 - 2018, présentée dans les tableaux qui suivent, met en évidence l'écart qui se creuse inexorablement entre les dépenses et les recettes. Au fil des années, le décalage est de plus en plus conséquent, la progression espérée des produits ne couvre pas l'augmentation des charges. Cependant, si le budget prévisionnel 2015 est réaliste, se projeter au-delà d'1 an reste un exercice très aléatoire…

# Charges

| Cptes | Intitulés | BP 2014 Ajusté | BP 2015 | BP 2016 | BP 2017 | BP 2017 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 606 110 | Eau Gaz Electricité | 22 000,00 | 22 000,00 | 22 220,00 | 22 442,00 | 22 667,00 |
| 606 130 | Carburant | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 010,00 | 1 020,00 | 1 030,00 |
| 606 300 | Fournitures | 7 030,00 | 9 207,00 | 9 299,00 | 9 392,00 | 9 486,00 |
| 606 400 | Administratif | 1 800,00 | 2 100,00 | 2 121,00 | 2 142,00 | 2 164,00 |
| 606 600 | Sécurités des locaux | 50,00 | 100,00 | 101,00 | 102,00 | 103,00 |
| 606 810 | Alimentations | 8 000,00 | 9 170,00 | 9 262,00 | 9 354,00 | 9 448,00 |
| 606 830 | Pdts pharmaceutiques | 150,00 | 200,00 | 202,00 | 204,00 | 206,00 |
| | **TOTAL** | **40 030,00** | **43 777,00** | **44 215,00** | **44 656,00** | **45 104,00** |
| 611 000 | Sous traitance | 36 400,00 | 19 603,00 | 19 799,00 | 19 997,00 | 20 197,00 |
| 613 200 | Locations immobilières | 9 500,00 | 9 500,00 | 9 595,00 | 9 691,00 | 9 788,00 |
| 613 500 | Locations mobilières | 10 000,00 | 10 800,00 | 10 908,00 | 11 017,00 | 11 127,00 |
| 615 500 | Entretien et réparation | 1 500,00 | 1 500,00 | 1 515,00 | 1 530,00 | 1 545,00 |
| 615 600 | Maintenance | 7 100,00 | 7 400,00 | 7 474,00 | 7 549,00 | 7 624,00 |
| 616 000 | Assurance | 5 100,00 | 5 200,00 | 5 252,00 | 5 305,00 | 5 358,00 |
| 618 100 | Documentations | 400,00 | 450,00 | 455,00 | 459,00 | 464,00 |
| 618 600 | Frais de formation des bénévoles | 1 440,00 | 2 400,00 | 2 400,00 | 2 400,00 | 2 400,00 |
| | **TOTAL** | **71 440,00** | **56 853,00** | **57 398,00** | **57 948,00** | **58 503,00** |
| 622 000 | Honoraires | 3 300,00 | 3 400,00 | 3 434,00 | 3 468,00 | 3 503,00 |
| 623 000 | Publicités publications | 1 000,00 | 1 000,00 | 1 010,00 | 1 020,00 | 1 030,00 |
| 625 100 | Frais de déplacements | 500,00 | 980,00 | 990,00 | 1 000,00 | 1 010,00 |
| 625 800 | Instances associatives | 2 000,00 | 1 500,00 | 1 515,00 | 1 530,00 | 1 545,00 |
| 626 100 | Frais postaux | 1 400,00 | 1 800,00 | 1 818,00 | 1 836,00 | 1 855,00 |
| 626 300 | Télécommunications | 3 800,00 | 3 800,00 | 3 838,00 | 3 876,00 | 3 915,00 |
| 627 000 | Services bancaires | 450,00 | 400,00 | 405,00 | 410,00 | 415,00 |
| 628 100 | Cotisations | 8 000,00 | 8 000,00 | 8 080,00 | 8 160,00 | 8 242,00 |
| 628 600 | Frais de Formation du personnel | 16 000,00 | 16 000,00 | 16 160,00 | 16 322,00 | 16 485,00 |
| | **TOTAL** | **36 450,00** | **36 880,00** | **37 250,00** | **37 622,00** | **38 000,00** |
| 630 000 | Impots et taxes | 27 400,00 | 30 758,00 | 31 373,00 | 32 001,00 | 32 321,00 |
| | **TOTAL** | **27 400,00** | **30 758,00** | **31 373,00** | **32 001,00** | **32 321,00** |
| 640 000 | Rémunération du personnel | 641 500,00 | 630 621,00 | 655 866,00 | 668 983,00 | 682 363,00 |
| | **TOTAL** | **641 500,00** | **630 621,00** | **655 866,00** | **668 983,00** | **682 363,00** |
| 650 000 | Charges gestion courante | 215 000,00 | 213 642,00 | 215 778,00 | 217 936,00 | 220 116,00 |
| | **TOTAL** | **215 000,00** | **213 642,00** | **215 778,00** | **217 936,00** | **220 116,00** |
| 661 100 | Charges fiancières | 18,00 | 30,00 | 30,00 | 30,00 | 30,00 |
| | **TOTAL** | **18,00** | **30,00** | **30,00** | **30,00** | **30,00** |
| 681 000 | Dotations | 7 300,00 | 8 000,00 | 8 000,00 | 8 000,00 | 8 000,00 |
| | **TOTAL** | **7 300,00** | **8 000,00** | **8 000,00** | **8 000,00** | **8 000,00** |
| | **TOTAL** | **1 039 138,00** | **1 020 561,00** | **1 049 910,00** | **1 067 176,00** | **1 084 437,00** |

# Produits

| Cptes | Intitulés | BP 2014 Ajusté | BP 2015 | BP 2016 | BP 2017 | BP 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 706 100 | Participation des usagers | 110 000,00 | 100 000,00 | 101 000,00 | 102 010,00 | 103 030,00 |
| 706 110 | CCAS - Participation usagers | 2 000,00 | 2 000,00 | 2 020,00 | 2 040,00 | 2 061,00 |
| 708 300 | Locations divers consenties | 5 800,00 | 5 800,00 | 7 031,00 | 7 917,00 | 7 976,00 |
| 708 800 | Autres produits annexes | 100,00 | 100,00 | 101,00 | 102,00 | 103,00 |
| | **TOTAL** | **117 900,00** | **107 900,00** | **110 152,00** | **112 069,00** | **113 170,00** |
| 741 200 | ETAT - Subvention finalisée | 200,00 | | | | |
| 741 300 | ETAT - FONJEP | 7 260,00 | 7 260,00 | 7 260,00 | 7 260,00 | 7 260,00 |
| 741 300 | ETAT - FONJEP Jeunesse & Sport | | | 7 107,00 | 7 107,00 | 7 107,00 |
| 741 600 | ETAT - Contrats aidés | 93 000,00 | 79 340,00 | 74 011,00 | 74 409,00 | 74 810,00 |
| | | | | | | |
| 741 220 | REGION - Subvention | 2 300,00 | | | 2 000,00 | 2 000,00 |
| | | | | | | |
| 743 100 | DEPARTEMENT - Subvention | 79 071,00 | 79 860,00 | 80 659,00 | 81 465,00 | 82 280,00 |
| 743 200 | DEPARTEMENT - Parentalité | 1 500,00 | 2 000,00 | 2 020,00 | 2 040,00 | 2 060,00 |
| 743 200 | DEPARTEMENT - Jeunesse 11-13 | | 3 000,00 | 6 000,00 | 6 060,00 | 6 120,00 |
| | | | | | | |
| 744 100 | COMMUNE - Subvention | 237 981,00 | 241 574,00 | 243 990,00 | 246 730,00 | 248 894,00 |
| 744 250 | CDA - Subvention finalisée | 7 500,00 | 1 500,00 | 1 515,00 | 1 530,00 | 1 545,00 |
| 744 200 | COMMUNE - Jeunesse 11-13 | | 1 000,00 | 4 000,00 | 4 040,00 | 4 080,00 |
| | | | | | | |
| 745 100 | CAF - Subvention fonctionnement | 42 635,00 | 42 635,00 | 43 061,00 | 43 492,00 | 43 927,00 |
| 745 200 | CAF - Subvention finalisée | 11 000,00 | 11 000,00 | 11 110,00 | 11 221,00 | 11 333,00 |
| 745 200 | CAF - Expérimentation jeunesse | | 4 000,00 | 12 000,00 | 12 000,00 | 12 000,00 |
| | | | | | | |
| 746 200 | CNAF - Animation Globale | 62 191,00 | 63 440,00 | 66 612,00 | 67 278,00 | 67 951,00 |
| 746 210 | CNAF - PSU | 85 000,00 | 91 000,00 | 91 910,00 | 92 829,00 | 93 757,00 |
| 746 230 | CNAF - Accueil temporaire | 30 000,00 | 30 000,00 | 30 900,00 | 31 518,00 | 32 148,00 |
| 746 240 | CNAF - CLAS | 4 000,00 | 2 370,00 | 2 394,00 | 2 418,00 | 2 442,00 |
| 746 250 | CNAF - Collective Famille | 13 900,00 | 14 160,00 | 14 302,00 | 14 445,00 | 14 589,00 |
| | | | | | | |
| 748 200 | AUTRES - Subvention finalisée | 8 100,00 | 5 000,00 | 5 050,00 | 5 100,00 | 5 150,00 |
| 748 200 | AUTRES - Subventions à trouver | | | | 3 949,00 | 11 216,00 |
| | **TOTAL** | **685 638,00** | **679 139,00** | **703 901,00** | **716 891,00** | **730 669,00** |
| 750 000 | Produits gestion courante | 234 000,00 | 233 122,00 | 235 453,00 | 237 808,00 | 240 186,00 |
| | **TOTAL** | **234 000,00** | **233 122,00** | **235 453,00** | **237 808,00** | **240 186,00** |
| 760 000 | Produits financiers | 400,00 | 400,00 | 404,00 | 408,00 | 412,00 |
| | **TOTAL** | **400,00** | **400,00** | **404,00** | **408,00** | **412,00** |
| 790 000 | Transfert de charges | 1 200,00 | | | | |
| | **TOTAL** | **1 200,00** | **0,00** | **0,00** | **0,00** | **0,00** |
| | | | | | | |
| | **TOTAL** | **1 039 138,00** | **1 020 561,00** | **1 049 910,00** | **1 067 176,00** | **1 084 437,00** |